

**mini-loto**  
**45637**  
**5637**  
**637**

TIRAGE: VENDREDI, 16 JUILLET 1971

17 gagnants de \$5,000.  
 136 gagnants de \$ 500.  
 1377 gagnants de \$ 100.

## Air Canada: les parties négocient

Les négociations reprendront à 2h.30 cet après-midi à la Cité du Havre entre les représentants d'Air Canada et ceux de l'Association internationale des machinistes, cette fois en présence de trois médiateurs désignés hier soir par le ministre fédéral du travail, M. Bryce Mackasey.

Tout indique que le syndicat va sus-

prendre les grèves tournantes pendant la durée de ces négociations. L'Association des machinistes et des travailleurs de l'aéro-astronautique (FTQ) avait en effet consenti samedi à reprendre les négociations sans condition préalable pourvu que la société d'Etat en fasse autant. Celle-ci ayant accepté, le ministre a chargé hier soir MM. Bernard Wilson, W. P. Kelly et Nat Gray de se présen-

ter à la table des négociations et le syndicat n'a pas annoncé son intention d'en ordonner une, au moins 24 heures les parties à se mettre d'accord. La rencontre aura lieu dans les locaux du ministère, à la Cité du Havre.

M. Mackasey a fait parvenir des télégrammes en soirée aux représentants des deux parties, M. J.R. Baldwin, pré-

sident d'Air Canada, et M. Michael Pitchford, chef négociateur pour le syndicat.

Un porte-parole du ministère a précisé hier soir que la désignation des médiateurs par M. Mackasey doit être interprétée comme une acceptation par les deux parties de reprendre les pourparlers sans conditions préalables.

Il est certain qu'il n'y aura pas de grève tournante aujourd'hui puisque le syndicat n'a pas annoncé son intention à l'avance comme il avait fait jusqu'ici.

Il est probable que l'Association des machinistes renonce, du moins pour le temps que durent ces nouvelles négociations, à d'autres arrêts de travail. Rappelons que les négociations avaient été rompues le 9 juillet, date à laquelle la partie syndicale avait rejeté les propositions d'Air Canada.

Vendredi, dans un télégramme aux parties, M. Mackasey invitait la société et le syndicat à reprendre les discussions sans exigences et avec l'aide de médiateurs. Air Canada a accepté, mais elle avait auparavant déclaré qu'elle ne pourrait augmenter la valeur globale de sa plus récente proposition salariale.

Samedi, en fin d'après-midi, le syndicat avait informé le ministre qu'il retirait sa condition qu'il avait posée à toute reprise des négociations à savoir un contrat de travail d'au plus 24 mois.

Les services d'Air Canada à l'aéroport de Toronto ont repris à un rythme normal hier après un débrayage de 24 heures qui avait entraîné samedi l'annulation de 52 des 119 vols prévus. Dans la journée de dimanche, un seul vol a été contremandé, celui d'Ottawa en début de matinée. La cible choisie pour l'arrêt de travail ne fut connue que deux heures avant la grève, ce qui a provoqué le mécontentement de la Société, incapable de prévenir les voyageurs à temps.

Au total, dans la journée de samedi, quelque 2,000 voyageurs ont été gênés mais les vols transcontinentaux n'ont pas été touchés. Les vols à faible distance ont été annulés les premiers. Air Canada jugeant que les passagers pouvaient plus facilement emprunter l'autobus ou le train.

M. Kissinger confie à la presse

## Un sommet sino-américain mal préparé serait un "désastre"



A BORD DE L'AIR FORCE ONE (AFP) - M. Henry Kissinger, conseiller présidentiel du président Nixon, a déclaré hier à bord de l'avion qui ramenait à Washington le président Nixon, qu'un sommet sino-américain mal préparé serait un désastre.

Parlant avec les journalistes revenant de San Clemente à bord de l'Air Force One, M. Kissinger a estimé que les deux parties doivent être sûres d'obtenir un résultat de cette rencontre historique et il a précisé que des travaux préliminaires à cette rencontre étaient déjà en cours.

Le conseiller présidentiel qui a refusé d'être cité directement s'est déclaré très impressionné par la personnalité de M. Chou En-lai, premier ministre chinois. Il l'a décrit comme un homme tenace mais doué d'un humour subtil et très bien informé des nouvelles américaines.

M. Kissinger a refusé de dire à bord de quel avion il était allé à Pékin mais il a précisé qu'il était allé de l'aéroport dans la ville à bord d'une limousine aux rideaux de soie tirés pour garder le secret sur sa visite. Il a ajouté qu'il

Voir page 2: Sommet

## Traqués par Hussein, des fedayine se livrent à l'ennemi israélien

Fuyant les sévices de l'armée jordanienne, plusieurs dizaines de commandos palestiniens ont franchi samedi et hier le Jourdain et passé dans la zone d'occupation israélienne où ils ont été faits prisonniers.

De son côté, le gouvernement jordanien a annoncé hier soir qu'il considère comme caducs les accords qui étaient

à la base des relations avec la résistance palestinienne depuis septembre dernier. "Le gouvernement jordanien n'a plus à prendre en considération les accords du Caire et d'Amman qui avaient été signés dans des circonstances qui n'existent plus aujourd'hui", a déclaré le porte-parole officiel jordanien.

La veille, célébrant la fin des incidents des derniers jours, le roi Hussein avait déclaré au cours d'une conférence de presse: "Je pense que cette fois-ci, c'est la fin des incidents avec les fedayine". Celui qui s'était à maintes reprises proclamé "le premier des fedayine", a répété: "Lorsqu'il s'agit de défendre le droit des Arabes, nous sommes tous des fedayine". Il a ajouté que s'il y a eu des incidents ces derniers jours, cela n'a pas été sa faute et il ne les a pas voulus, mais il n'avait pas le choix.

Devant la tournure des événements, l'Irak a demandé hier soir à la Jordanie de rappeler son ambassadeur à Bagdad et a décidé d'interdire l'espace aérien irakien à tous les avions venant de Jordanie ou s'y rendant.

Samedi, un communiqué commun publié à l'issue des entretiens quadripartites de Marsa Matrouh affirmait que les événements de Jordanie constituaient une violation caractérisée des accords d'Amman et du Caire, ceux-là mêmes dont Amman annonçait 2 heures plus tard qu'il les considérait comme caducs.

(Les entretiens de Marsa Matrouh, qui ont porté également sur les événements du Maroc, se sont déroulés non loin de la frontière libyenne entre le président égyptien Anouar el-Sadate, le chef de l'Etat libyen, le colonel el-Kadhafi, et des représentants de la Syrie et du Soudan.)

Rendant compte des circonstances dans lesquelles des fedayine ont franchi la ligne de cessez-le-feu jordanien-israélienne, un communiqué du commandement général des forces de la révolution palestinienne diffusé hier à Beyrouth explique: "A l'issue de 100 heures de violents et acharnés combats au cours desquels bon nombre de nos combattants ont épuisé leurs munitions, privés d'eau et de nourriture par les forces jordaniennes, des commandos palestiniens se sont dirigés vers les territoires occupés préfé-

Voir page 2: Traqués

## Le week-end sportif

■ Luke Walker, de Pittsburgh, et Mike Kekich, des Yankees de New York, ont tous deux lancé hier des parties d'un coup sûr et cogné un circuit.

■ Les Expos, qui jouaient hier après-midi à Chicago, ont perdu 8-4 aux mains des Cubs. Samedi, ils avaient vaincu les Cardinals de Saint-Louis 5-3.

■ Horacio Iglesias a gagné, pour la deuxième fois, le difficile marathon de nuit de 28 1/2 milles entre Chicoutimi et Bagotville. Seulement dix des 22 nageurs inscrits ont terminé l'épreuve.

■ L'Australien Bruce Crampton a gagné l'omnium de golf Western à Chicago avec un total de 279. Le golfeur de l'heure, Lee Trevino, a terminé les 72 trous avec une fiche de 291, loin des meneurs.

■ L'Écossais Jackie Stewart a gagné le Grand Prix d'Angleterre, sa 4ème victoire en six épreuves comptant pour le championnat du monde.



■ Pour la troisième année consécutive, le Belge Eddy Merckx a gagné hier le tour de France. Depuis 58 ans que dure cette épreuve cycliste, seulement trois hommes ont réussi à conserver le maillot jaune trois ans d'affilée.

(Nos informations aux pages 10 et 11.)

## Malaise syndical à "La Presse"

par Gisèle Tremblay

La Presse a fait savoir, hier soir à ses typographes et à ses expéditeurs qu'elle refusait de prolonger à nouveau la période de conciliation qui expirait hier, ce qui renforce l'impression des milieux syndicaux que la direction du quotidien décrèterait bientôt un lock-out.

Dans un télégramme aux cinq syndicats présentement en pourparlers avec la compagnie, le responsable patronal des négociations, Me Jean-Paul Lalancette, explique aux typographes et aux expéditeurs qu'après plusieurs mois de vaines rencontres, aucun indice de rapprochement ne justifiait ce nouveau délai.

Il indique cependant à l'adresse des pressiers que la rencontre de vendredi dernier a fait apparaître avec eux "une mince possibilité de discussion", de sorte que le comité patronal de négociation attendra ce matin au ministère du travail la visite de leurs représentants.

Aux clicheurs et aux photographeurs, Me Lalancette rappelle enfin que les droits de grève ou de lock-out ne sont pas encore acquis puisque le recours à la conciliation n'est pas épuisé dans leur cas. Il prendra fin le 27 juillet pour les premiers et le 3 août pour les seconds.

C'est à cette date d'ailleurs que les syndicats avaient fixé le limite du délai qu'ils ont demandé vendredi dans un télégramme aux autorités de La Presse. Les cinq associations, toutes affiliées

à la FTQ, ont formé un front commun à la table de négociations.

Tous les employés syndiqués du journal, y compris les journalistes, étaient convoqués à une assemblée spéciale d'information à huis clos hier soir à la Casa d'Italia. On n'y a tenu aucun vote de grève, car les cinq syndicats internationaux impliqués n'ont pas encore entrepris à cette fin les démarches que requièrent leurs constitutions.

Typographes, expéditeurs et pressiers avaient réussi déjà à prolonger d'une semaine la conciliation ce qui a permis

## Les secrets volés à la GRC seraient sans conséquence

TORONTO (CP) - Selon le solliciteur général du Canada, M. Jean-Pierre Goyer, le vol de documents secrets effectué au poste de police fédérale de Long-Sault, au mois de mai, et dont la révélation a été faite par le député NPD de la législature ontarienne, M. Morton Shulman, n'est pas un événement d'importance majeure et ne nécessite pas que le gouvernement fédéral prenne des mesures exceptionnelles.

Le journal torontois "Globe and Mail"

aux parties de se rencontrer trois fois la semaine dernière sans qu'un élément véritable de rapprochement n'émane des discussions.

Les négociations accablent sur tout à la juridiction des parties à la protection des ouvriers contre les changements technologiques. De source syndicale, on prétend que La Presse chercherait à récupérer sous le couvert des droits de la gréance plusieurs droits acquis des employés.

Elle songe également à acquérir de

Voir page 2: Malaise

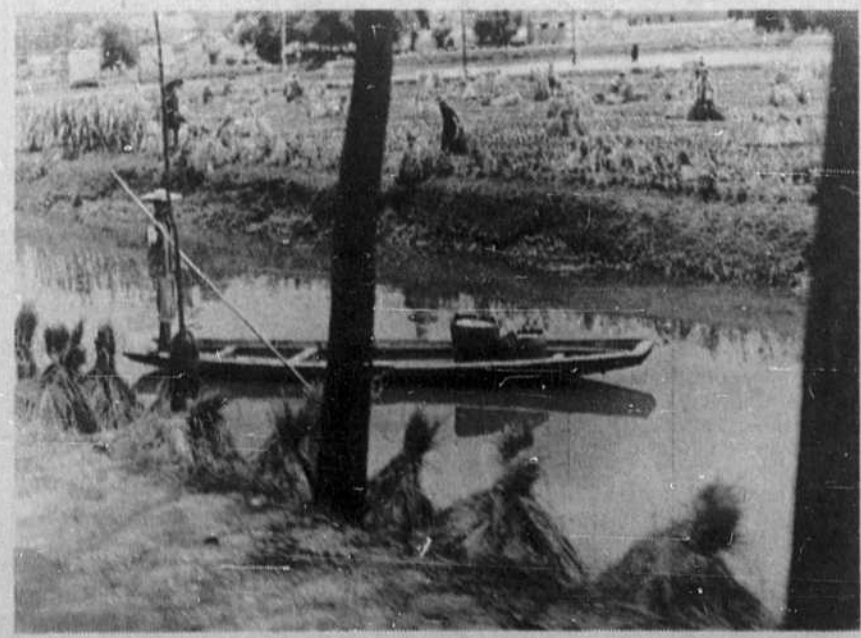
révèle toutefois que les documents volés comprennent une liste des informateurs de la police fédérale, un rapport confidentiel de la Gendarmerie royale sur le crime organisé au Canada, une liste des édifices à garder à Ottawa en cas d'insurrection, un manuel indiquant comment préparer des gaz toxiques et des explosifs avec du matériel commun, un manuel sur la prévention du sabotage dans l'industrie et un rapport de la police ontarienne sur les me-

Voir page 2: Secrets

## Voyage en Chine

PAR CLAUDE LEMELIN

# Autour de Pékin et de Canton s'étend le pays lacustre



"A porte de vue miroite le pays liquide..."

Chine nouvelle... Hsinhua, c'est le dépaysement total. Depuis la "Shanghai" noire qui me conduit de l'aéroport à l'Hôtel de Pékin (siège huppé de blanc et piqué de dentelle, rideaux de soie aux fenêtres, carrosserie américaine d'il y a trente ans) je contemple la banlieue agricole qui enserré de toute part cette ville de six millions d'habitants, véritable oasis urbaine dans cette mer paysanne qu'est depuis toujours la Chine.

Nous précède la cacophonie d'une douzaine de "Drapeau Rouge", limousines aux formes renflées dans lesquelles ont pris place le ministre de l'industrie et du commerce Jean-Luc Pepin, son hôte et vis-à-vis chinois Pai Hsiang-Kuo, ainsi que les autres membres de la mission économique canadienne. Sur les routes chinoises, en effet, le klaxon est de rigueur: comment écartier autrement l'interminable encombrement de piétons, cyclistes, triporteurs, mulets et chars à boeufs! Les charges se succèdent mais ne se ressemblent pas: charbon, chaux, gueuses de métal, paniers d'osier, grain, choux

et aubergines. De l'aéroport à l'hôtel, je ne compte toutefois qu'une vingtaine de camions, une douzaine de voitures particulières: de toute évidence, c'est le talon et le mollet qui ravitaillent la capitale chinoise.

Une pluie fine fait scintiller la double frange d'arbres qui bordent la route. Car tout Pékin semble être blotti sous une épaisse frondaison; les allées de saules, de hêtres et de platane percent de part en part les quartiers résidentiels pour verdir la grande avenue Chang An jusqu'à la place Tien-An-Men, basilique à ciel ouvert du communisme chinois, d'où le président Mao Tsé-toung, en août 1966, lançait un million de gardes rouges à l'assaut de "la clique révisionniste, traître et renégate de Liu Shao-shi".

"Les Pékinois aiment beaucoup la verdure", fait observer, avec le sourire dont il ne se départira jamais, notre guide-interprète, M. Hsiao. Et pour cause: ces étendues boisées protègent la ville contre les vents de poussière qui, prenant naissance dans la steppe

Voir page 5: Autour de Pékin



"Ils surgissent de cette vaste fourmière par grappes compactes, pour cultiver leurs champs..."

suites de la première page

CHOQUETTE

mentalité très étroite, isolée, conservatrice, et qu'elle n'est conséquemment pas à la hauteur de ce que pense la société. Ce que nous nous proposons de faire par le livre blanc, c'est de tenter d'avoir une police qui soit plus ouverte, plus accordée aux préoccupations générales des gens. Ce que le dis n'implique pas une critique ou un blâme à l'égard de la police par suite des arrestations qui ont eu lieu en octobre.

D'autre part, le ministre de la justice est prononcé sur d'autres questions.

Au sujet du FLQ, à l'heure actuelle, il a dit: "Il semble que tout soit paisible." Au sujet de ceux qui appellent le FLQ, il a dit: "Ils ne sont pas, à mon avis, soutenus par une puissance étrangère."

Au sujet de la carte d'identité obligatoire, M. Choquette a déclaré: "La question est toujours à l'étude et j'ai exprimé, disons certaines réserves au sujet de la carte d'identité obligatoire." Cette question ne sera pas évoquée dans le livre blanc.

Au sujet du Parti québécois, M. Choquette (sans toutefois nommer ce parti) a déclaré: "Je ne crois pas qu'il soit nécessairement sain politiquement que nous ayons un parti qui s'emploie constamment à séparer le Québec du reste du Canada."

Évoquant enfin la révision constitutionnelle et les relations entre Ottawa et Québec, M. Choquette a insisté sur un fédéralisme décentralisé, indiquant clairement que la solution aux problèmes actuels du pays se trouve dans une plus grande souplesse, une plus grande autonomie des provinces.

De M. Trudeau, il devait dire ensuite: "Je pense que M. Trudeau est un homme très rigide et je ne pense pas que cette attitude soit la bonne."

MALAISE

nouvelles machines qui amèneraient à réduire substantiellement le personnel des ateliers. Elle harcelerait d'autre part les contremaîtres syndiqués pour qu'ils soient dorénavant exclus de l'unité de négociation.

On craint, du côté syndical, une offensive générale destinée à affaiblir les douze associations qui représentent les employés de La Presse. D'autant que la direction multiplie les mesures insolites qui laissent présager un affrontement majeur.

La surveillance a été resserrée à l'entrée de l'édifice, rue Saint-Laurent, et certains employés sont fouillés. Le nombre de gardes a été considérablement augmenté et plusieurs d'entre eux sont armés de revolvers, ce qui est nouveau.

Un ministre indien

La rencontre entre Yahya Khan et Mme Gandhi: un attrape-nigauds

D'après Reuter, AP et AFP) - Le ministre indien des affaires étrangères, Sadar Swadan Singh, a déclaré que l'offre du président Yahya Khan de rencontrer Mme Gandhi pour discuter du problème des réfugiés n'était qu'un attrape-nigauds. L'homme politique indien qui parlait à Bataïa, a dit que la situation était arrivée à une dimension qui la rendait incontrôlable tant à l'est qu'à l'ouest du Pakistan et que le général yahya ferait mieux de rencontrer le leader d'aué Awami, le Sheikh Mujibur Rahman.

Entre-temps, les Etats-Unis ont mis un terme hier, à la demande du gouvernement indien au pont aérien qui leur a permis de transporter 23.000 réfugiés depuis Tripura jusqu'à l'Assam. Quatre appareils C-130 étaient engagés dans cette opération

mais 44 vols ont dû être annulés à cause du mauvais temps, rapportent les milieux officiels.

Ces moussons que l'on croyait propres à stopper le flot de réfugiés, ne font effectivement qu'aggraver le sort de près de sept millions d'hommes qui sont venus s'ajouter à la "nation des dépossédés" dont la population est d'environ 24 millions dans le monde. Dans le district de Tripura, il est question que le gouvernement indien mande de toute urgence des vivres; plus d'un million de réfugiés sont venus s'ajouter aux 1.500.000 habitants de ce district et un très grand danger de famine existe.

Parmi les autres dépêches reliées au déroulement de cette guerre civile entre l'Ouest et l'Est du Pakistan, retenons celle où l'agence

indienne de presse PTI rapporte que sept Pakistanais ont été tués par des Mukti Foj (combattants de la liberté) dans le district de Kushtia, au Bengale oriental (ou Bangla Desh); les guérilleros y auraient également détruit un pont. PTI mande aussi que les combattants de la liberté se sont emparés d'un chargement d'armes et de munitions que les forces pakistanaises avaient abandonné au cours de leur retraite vers Bheramad, dans le nuit du 15 juillet. A Enermar, sept personnes auraient été victimes des Mukti Foj, aux nombre desquels se trouvent un officier de police et quatre membres de la Ligue musulmane.

A Baltimore, aux Etats-Unis, le cargo pakistanais Padma a quitté le port samedi soir sans que l'on ait pu confirmer la présence de canons à bord suivant ce que

deux débardeurs avaient révélé. Un reporter du Baltimore Sun a été expulsé du cargo au moment où il allait enquêter sur la présence de ces canons; un officier, qui a dit ne pas être le capitaine, a enjoint au journaliste Peter Silkind de "quitter immédiatement le navire".

L'Association internationale des débardeurs avait d'abord ordonné à ses membres, à Baltimore, de ne pas charger le Padma mais un compromis a été conclu vendredi et l'on aurait chargé à bord du Padma des marchandises non militaires envoyées au Pakistan par USAID (U.S. Agency for International Development). La destination finale du Padma est Chittagong (Pakistan oriental) après des escales, présument, en Floride ou à Houston, puis en Afrique de l'est et en Arabie Saoudite.

avec les Chinois mais il a ajouté que ses relations avaient été empreintes de respect mutuel.

RAWALPINDI (AFP) - M. Henry Kissinger avait quitté Rawalpindi à quatre heures du matin, le 9 juillet, pour se rendre à Pékin, à bord d'un Boeing de la PIA (Pakistan International Airlines) a-t-on appris hier dans la capitale pakistanaise.

Les autorités pakistanaises avaient annoncé le 9 juillet que M. Kissinger, retardait son départ du Pakistan en raison d'une indisposition et qu'il allait se reposer à Nathiagali. En fait, la voiture qui était censée conduire le conseiller américain à Nathiagali transportait un sosie de M. Kissinger.

Le 11 juillet, préciset-on encore de source officielle, le "Boeing secret" du conseiller de la Maison Blanche s'est posé à l'aéroport de Peshawar, à quelque 15 km de Rawalpindi, et M. Kissinger a regagné la capitale en hélicoptère.

A Washington, on précise que M. Kissinger était accompagné par trois de ses adjoints mais également par le secrétaire général du ministère pakistanais des affaires étrangères, sultan Mohamed Khan. A part ces cinq personnes et les membres de l'équipage, il n'y avait personne d'autre à bord, préciset-on de même source.

SECRETS

sures à prendre en cas de vol de banque dans la région de Cornwall. Le quotidien torontois affirme de surcroît que le vol de ces documents soulève "plusieurs questions concernant les méthodes d'enquête de la police fédérale".

Le député Shulman a révélé que deux semaines après le vol des documents un individu identifié comme étant M. C. lui a offert de vendre les documents, mais qu'il demandait un prix trop élevé, soit \$20.000. M. Shulman a dit trouver un acheteur d'Ottawa qui était prêt à payer jusqu'à \$5.000 seulement.

Dans sa déclaration, le ministre Goyer a dit qu'il faudrait faire d'énormes dépenses pour assurer la protection, à la journée longue, des postes de la police fédérale et il a précisé que le poste de Long Sault n'était pas important.

La police et le solliciteur général ont répété à plusieurs occasions que ces documents étaient sans importance, mais la GRC a précisé que s'ils tombaient entre de "mauvaises mains", la vie d'une personne pourrait être en danger.

Les tentatives pour retracer M. C. en interceptant les appels reçus par M. Shulman sont restées vaines.

TRAQUÉS

rant recevoir la mort des mains de l'ennemi sioniste que d'être égorgés par leurs frères arabes".

Le communiqué ajoute que des détachements jordaniens, munis de portevies, ont parcouru samedi matin les forêts de Jerash et d'Ajloun et lancé au nom de la délégation militaire syrienne des appels aux fedayine leur demandant de se rendre. Arrivés sur le lieu de regroupement, poursuit le communiqué, les fedayine qui ont

répondu à l'appel ont été fauchés par les mitrailleuses jordaniennes, alors que d'autres ont préféré prendre la direction des territoires occupés par Israël.

Le communiqué indique enfin que 30.000 soldats de l'armée arabe jordannienne, soutenus par l'artillerie et les chars ont participé depuis le 13 juillet aux combats contre les Palestiniens qui ont fait des centaines de victimes.

A Tel-Aviv, où l'on fait état de 55 commandos capturés, un porte-parole de l'armée israélienne a rapporté que les prisonniers ont déclaré que "le craquement infligé par l'armée jordannienne aux Palestiniens était terrible". Certains d'entre eux n'avaient ni mangé ni bu depuis cinq jours.

Toujours à Tel-Aviv, la capture de ces commandos ne va pas sans susciter un certain étonnement dans les milieux officiels israéliens.

Le général de réserve Elad Peled a noté que les informations parvenues jusqu'à présent ne permettaient pas "d'estimer exactement la portée de ce phénomène nouveau". La position des commandos en Jordanie s'est complètement détériorée, a-t-il ajouté. Ils ont perdu toutes leurs bases logistiques d'où ils pouvaient lancer des attaques contre Israël et où ils trouvaient ravitaillement, munitions et soins médicaux.

Voici comment l'envoyé spécial de l'AFP sur les lieux où les combats ont été les plus durs, dans la région de Jerash-Ajloun, rendait compte de la situation hier après-midi:

Les fedayine ont été contraints d'évacuer tout le district d'Ajloun et sont regroupés à l'extrême-ouest du gouvernorat de Jerash, non loin du village de Kurajma et de la rivière Zarka, à 35 km au nord-ouest d'Amman, dans la vallée du Jourdain, indiquet-on dimanche de source autorisée dans le nord de la Jordanie.

L'intervention massive de l'armée royale a, en quatre jours, obligé les fedayine à quitter toutes les forêts et les régions habitées à proximité de la ville de Jerash. C'est dans ce secteur qu'ils avaient installé leurs dernières bases en Jordanie. "Il n'y a plus de problème fedayine dans mon secteur", a déclaré dimanche matin le nouveau gouverneur d'Ajloun.

Dans le secteur de Jerash, cependant, l'armée est toujours en position, notamment dans les environs du village de Dibbine, au camp de Gaza et sur les hauteurs environnantes qui sont quadrillées par les soldats.

En trois étapes, l'armée a repris possession des derniers bastions de la résistance: Mardi, le camp de Gaza, le seul qui était encore contrôlé par la résistance, a été investi; mercredi, l'armée s'est attaquée à la colline de "Ras Al-Akra", dont le sommet domine tous les environs notamment Dibbine, quartier général palestinien qui est tombé à son tour jeudi. Puis les fedayine, poussés vers les zones inhabitées de l'ouest, ont en même temps été rejetés du district d'Ajloun jeudi et vendredi. Par cette opération, l'armée a occupé la plus grande partie du massif montagneux de Jerash-Ajloun et notamment ses points stratégiques.

Pendant ces combats, la frontière

Les collections parisiennes: un hiver coloré et élégant

PARIS (AFP) - Le rouge et le noir... Ce sont les deux couleurs de l'hiver 1971-72 tel que semblent l'annoncer les premières indécisions des couturiers. Mais on verra également du vert (tous les verts), du bleu (un peu), du marron (chez Givenchy), de l'orange et, pour certains, toutes les couleurs du berlingot. La mode d'hiver sera, dans son ensemble, très "enveloppante" avec d'innombrables cols de fourrures à longs poils (Balmain), des toques de poils au bas des yeux, des épaules élargies, une taille bien prise et une certaine ampleur dans les jupes.

Les robes, chemisiers ou moulantes, marqueront la taille (affinée). Leur ourlet s'arrêtera inconditionnellement au genou, tantôt un peu au-dessus (Guy Laroche), tantôt légèrement au-dessous (Lanvin), celui du manteau descend quelquefois légèrement plus bas mais jamais jusqu'au mollet.

On va revoir les sweaters alliés aux jupes et les robes sweaters (chez Dior et Givenchy notamment). Les tailleurs auront des vestes blazers (Saint-Laurent - Blouson (Patou) ou cardigan (Dior), Chez Chanel, le tailleur reste fidèle à l'esprit et au style de la maison dans des tweeds toujours aussi somptueux. Le tweed est partout d'ailleurs, sou-

ple et moussoux, avec le jersey (lapé pour le soir, les crêpes, les cotons chauds et les tissus réversibles pour des manteaux double-face.

On verra des capes, des manteaux-capes et des capes-manteaux. On verra surtout des femmes femmes et plus de longues gâmes efflanquées ou d'incertains épèbes. Les modélistes sont fermement décidés à abandonner une certaine vulgarité montée de la rue jusqu'en leurs salons ces dernières saisons. Ils se sont tous ressaisis. Leurs survie était à ce prix. Ils redonnent d'un commun accord sa chance à une corporation qui semblait en voie de disparition: la haute couture.

Si la couture a changé de style, elle a aussi changé de visage. Un garçon de 40 ans, blond centré aux yeux clairs, antimé desormais le studio de la rue Cambon où depuis 1920, régnait Gabrielle Chanel, Marc Bohan (Dior) s'est rasé la barbe et affirme: "Finie la chénilit". Michel Goma a perdu vingt kilos et fourmillé d'idées, Paco Rabanne a enfin son nom inscrit dans le catalogue de la chambre syndicale de la couture et semble devenu sage. Le plus jeune des couturiers s'appelle Jean-Patrick Canivet; nouveau venu dans la profession, fils de banquier, il a repris la griffe prestigieuse de Castillo.

jordano-syrienne était sévèrement gardée ce qui a empêché l'arrivée de tout secours ou ravitaillement préciset-on de source bien informée. Les combats ont été les plus durs depuis septembre dernier et les pertes élevées d'un côté comme de l'autre, ajoute-t-on. Aucun chiffre officiel n'a été avancé, l'armée jordannienne aurait eu une vingtaine de morts et une centaine de blessés. Le gouvernement jordannien considère désormais que le conflit qui l'opposait à la résistance palestinienne est réglé, puisque, affirme-t-il, les positions choisies pour regrouper les fedayine sont celles-là même où ils devaient s'installer aux termes des accords du Caire et d'Amman.

LE CANADA

Suite de la page 3

ment soumis à cette session par le directeur général de l'OIT: "La liberté par le dialogue - le développement économique par le progrès social". Il y est notamment rappelé que "l'OIT a toujours affirmé que le progrès social n'est ni un obstacle au développement économique, ni un luxe réservé aux seuls pays prospères jouissant d'une relative stabilité et d'une certaine maturité politique". Le progrès social, est le but même du développement économique et un élément vital du processus de développement, faite duquel croissance économique et stabilité politique sont toutes deux en péril", M. Jenks a entre autres décrit les grandes inégalités qui font

scandale dans un monde "moderne" où la "sécurité du revenu" et le "revenu social" devraient rallier l'ensemble des agents de développement.

L'OIT s'interroge également sur le peu d'effets concrets de certaines conventions, telle la 97ième portant sur les travailleurs migrants, ratifiée par 30 membres seulement: "N'y aurait-il pas lieu de prendre d'autres mesures pour faciliter l'adaptation des travailleurs migrants... pour empêcher qu'on s'en serve comme d'une réserve de main-d'oeuvre non qualifiée, pour améliorer leurs conditions de vie et pour leur assurer plus de sécurité?"

LE CONGRÈS

Suite de la page 3

L'un des principaux événements de ce rassemblement a été le baptême par immersion de 430 personnes. Deux volumes bibliques en langue française ont aussi été mis en circulation durant l'assemblée afin d'aider les Témoins à poursuivre leur œuvre d'enseignement avec plus d'efficacité.

Il a aussi été annoncé que les Témoins, qui comptent plus d'un million et demi de ministres, répartis dans 206 pays, augmentent fortement leurs effectifs dans plusieurs parties du monde.

Les organisateurs du congrès ont tenu à féliciter les autorités et la population de Montréal pour la coopération et l'hospitalité manifestées à l'égard des délégués.

LE RENARD ET LES CORBEAUX. A comic strip with multiple panels. Panel 1: A man says 'YOUUPPI!' and a woman says 'J'AI GAGNÉ LE GROS LOT!'. Panel 2: A woman asks 'QU'EST-CE QUE JE VAIS FAIRE AVEC TOUT CET ARGENT?'. Panel 3: A man says 'FÉLICITATIONS MADAME! NOUS APPRENNONS QUE VOUS VENEZ DE GAGNER À LA LOTO. NOTRE COMPAGNIE EXPLOITE DES MINES DE DIAMANTS EN AMÉRIQUE DU SUD...'. Panel 4: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 5: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 6: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 7: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 8: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 9: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 10: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 11: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 12: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 13: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 14: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 15: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 16: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 17: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 18: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 19: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 20: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 21: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 22: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 23: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 24: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 25: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 26: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 27: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 28: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 29: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 30: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 31: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 32: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 33: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 34: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 35: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 36: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 37: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 38: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 39: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 40: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 41: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 42: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 43: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 44: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 45: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 46: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 47: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 48: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 49: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 50: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 51: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 52: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 53: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 54: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 55: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 56: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 57: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 58: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 59: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 60: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 61: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 62: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 63: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 64: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 65: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 66: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 67: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 68: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 69: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 70: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 71: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 72: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 73: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 74: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 75: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 76: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 77: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 78: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 79: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 80: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 81: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 82: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 83: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 84: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 85: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 86: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 87: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 88: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 89: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 90: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 91: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 92: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 93: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 94: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 95: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 96: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 97: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 98: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 99: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 100: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 101: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 102: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 103: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 104: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 105: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 106: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 107: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 108: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 109: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 110: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 111: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 112: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 113: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 114: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 115: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 116: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 117: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 118: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 119: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 120: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 121: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 122: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 123: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 124: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 125: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 126: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 127: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 128: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 129: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 130: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 131: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 132: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 133: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 134: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 135: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 136: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 137: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 138: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 139: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 140: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 141: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 142: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 143: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 144: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 145: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 146: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 147: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 148: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 149: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 150: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 151: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 152: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 153: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 154: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 155: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 156: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 157: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 158: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 159: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 160: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 161: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 162: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 163: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 164: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 165: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 166: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 167: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 168: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 169: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 170: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 171: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 172: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 173: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 174: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 175: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 176: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 177: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 178: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 179: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 180: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 181: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 182: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 183: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 184: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 185: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 186: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 187: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 188: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 189: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 190: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 191: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 192: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 193: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 194: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 195: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 196: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 197: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 198: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 199: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 200: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 201: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 202: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 203: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 204: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 205: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 206: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 207: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 208: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 209: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 210: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 211: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 212: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 213: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 214: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 215: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 216: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 217: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 218: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 219: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 220: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 221: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 222: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 223: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 224: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 225: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 226: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 227: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 228: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 229: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 230: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 231: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 232: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 233: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 234: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 235: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 236: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 237: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 238: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 239: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 240: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 241: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 242: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 243: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 244: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 245: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 246: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 247: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 248: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 249: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 250: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 251: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 252: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 253: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 254: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 255: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 256: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 257: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 258: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 259: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 260: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 261: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 262: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 263: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 264: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 265: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 266: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 267: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 268: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 269: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 270: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 271: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 272: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 273: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 274: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 275: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 276: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 277: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 278: A man says 'ALLO!' and a woman says 'ALLO!'. Panel 279: A

## Selon M. Gérard Picard Le Canada à l'OIT: une participation équivoque

par Clément Trudel

Le Canada est-il sérieux dans sa participation à l'OIT (Organisation internationale du Travail), lui qui n'a ratifié que 24 des 134 conventions internationales du travail depuis 1919?

Gérard Picard, ancien président de la CSN, rentre de Genève où il a participé à la 56ième session de la Conférence internationale du travail, organisme groupant des délégués gouvernementaux, patronaux et syndicaux des 110 pays membres. M. Picard note, à propos des interventions de délégués gouvernementaux du Canada — le sous-ministre fédéral du travail, Bernard Wilson, représente le ministre Bryce Mackasey — que les mandats ne sont pas clairs et que de ce fait le Canada joue somme toute le rôle de la cinquième roue d'une charrette.

A Genève, selon le syndicaliste, Ottawa présente une facette du fédéralisme, facette qui est appelée à se transformer si le gouvernement central s'adresse au Québec: "On donne des prétextes pour ne pas ratifier les conventions internationales et pourtant, quand Ottawa veut agir, il sait fort bien comment le faire". Effectivement, depuis 1946, seulement 11 conventions ont été ratifiées par Ottawa — deux seulement dans les années '60.

Des 24 conventions signées par Ottawa, la majorité s'adresse aux gens de mer ou à ceux qui sont reliés à l'industrie maritime, ce qui constitue une proportion infime de la main-d'oeuvre canadienne.

Dans son rapport daté du 22 mars 1971, le directeur général de l'OIT, Wilfred Jenks, soulignait l'importance des conventions portant les numéros 87 et 98 — "Liberté syndicale et protection du droit syndical" et "droit d'organisation et de négociation collective". M. Picard relie la non ratification de ces deux conventions au souci qu'à Ottawa depuis 1939, de ne pas provoquer d'affrontement avec les provinces.

Cette assertion de M. Picard est d'ailleurs confirmée par l'un des textes distribués en 1969 par le ministre Mackasey, à l'occasion du 50ème anniversaire de l'OIT (Histoire de la participation canadienne): sur le principe même de la durée de travail, le Canada eut beaucoup de difficulté à faire appliquer ses lois et durant les années '30, après une décision du Conseil privé qui donnait raison aux provinces, cela rendit le gouvernement plus prudent et, de fait, l'opinion qui a dominé durant les 15 années qui ont suivi était que le Canada ne devrait pas chercher à ratifier des conventions touchant à des domaines où

les pouvoirs législatifs étaient partagés entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Cette zone floue est circonscrite dans l'article 132 de l'AANB (Acte de l'Amérique du Nord Britannique).

En 1964 cependant, Ottawa ratifiait la convention no 122 sur la "politique de l'emploi" et l'on laissait alors entendre que le ministre fédéral du travail acceptait l'idée qu'Ottawa n'agissait pas d'une façon contraire à la constitution en ratifiant des conventions, même si les provinces devaient nécessairement adopter des lois pour se conformer aux normes contenues dans les conventions internationales du travail.

Gérard Picard voit approcher l'heure où il faudra trancher sur la



M. Gérard Picard

compétence ou l'incompétence du fédéralisme en matière de travail. Il note la tendance nouvelle d'Ottawa à ne plus faire appel au monde syndical ni au monde patronal — notamment dans les structures du Conseil canadien des relations ouvrières comprises dans un projet de loi déposé le 28 juin et baptisé "nouvelle charte du travail" par le ministre Mackasey (ce projet doit être mis à l'étude à la session d'automne).

M. Picard souligne encore la tendance inquiétante qu'aurait Ottawa de faire appel à des "intellectuels de tour d'ivoire", pour la commission Young sur le contrôle des prix) dont s'inspire le projet de loi Mackasey.

Dans un panorama plus général de la 56ième session à laquelle il a participé à Genève, Gérard Picard note que l'on a peut-être trop insisté sur le "chantage" que tenterait d'exercer les Etats-Unis d'Amérique sur l'OIT et que l'on aurait avantage à s'inspirer du docu-

Suite à la page 2

## Le CRTC et la câblo-diffusion

# L'Allier prévoit de nouvelles tensions entre Québec et les autorités fédérales

QUÉBEC (PC) — "Compte tenu des négociations actuellement en cours entre Ottawa et Québec en cette matière, il ne faudrait certes pas s'étonner que de nouvelles tensions apparaissent dans les relations entre Ottawa et Québec en matière de communications, et plus particulièrement de câblo-diffusion, si l'on continue d'ignorer les revendications québécoises."

Tels sont les premiers commentaires du ministre québécois des communications, M. Jean-Paul L'Allier, en apprenant, vendredi, que les autorités fédérales, venant, par le Conseil de la radio-télévision canadienne de franchir un nouveau pas dans l'élaboration d'une politique de réglementation de la câblo-diffusion.

"Soulignant qu'une telle initiative était contraire à la lettre et à l'esprit des discussions qu'il a eues récemment avec son homologue fédéral, M. L'Allier a dit que ni lui, ni son ministère, ni le gouvernement du Québec n'avaient été préalablement avisés, consultés ou même informés des projets du CRTC dans ce secteur précis ou le Québec a affirmé clairement son intention d'assumer ses responsabilités."

Se refusant toutefois de commenter plus avant le contenu de la politique fédérale dévoilée, vendredi, à Ottawa, le ministre a révélé qu'il en étudierait les conséquences avec les fonctionnaires de son ministère dès qu'il lui serait possible d'obtenir les textes complets à ce sujet.

M. L'Allier a par ailleurs expliqué que seul le nombre de lois présentées à la dernière session avait empêché l'Assemblée Nationale de procéder à l'étude et à l'adoption des projets de

lois relatifs aux communications et à la réglementation de la câblo-diffusion.

"Cette législation sera étudiée en priorité à la reprise de la session à l'automne", a-t-il précisé.

Ajoutant que les réactions et la position du gouvernement à l'action unilatérale du gouvernement fédéral seraient rendues publiques après des discussions avec le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, M. L'Allier a terminé en disant que "quant au Québec, quelles que soient les décisions administratives du CRTC, elles ne préjugent en

rien du résultat final des négociations en cours avec Ottawa".

D'autre part, le porte-parole d'un important système de télévision par câble, en Ontario, estime que la proposition du Conseil de radio-télévision canadienne visant à faire payer les différents systèmes pour l'usage des émissions diffusées par les stations canadiennes "est une forme de taxation discriminatoire".

M. Israel Switzer, de la Maclean-Hunter Cable TV Ltd., a dit que le CRTC suggère ainsi que "les abonnés aux systèmes de câblodiffusion devraient fi-

naner la télédiffusion canadienne et sa production".

"Si ces paiements doivent être faits... nous n'avons d'autres choix que d'augmenter la cotisation des abonnés", a-t-il souligné.

Le président de la Greater Toronto Cable Television Association juge que les propositions du CRTC indiquent "une attention exagérée pour le bien-être des stations de télévision canadiennes".

D'autre part, le président du réseau CTV a déclaré que les propositions, comme il les a comprises, obtenaient son total assentiment.

## Fin de la grève à l'Iron Ore

SEPT-ÎLES (PC) — Une entente conclue samedi soir avec le Syndicat des métaux a mis fin à la grève qui avait paralysé peu à peu depuis le huit juillet les installations de la société minière Iron Ore dans la région de Sept-Îles.

En vertu de cette entente, en effet, les quelque 2.000 grévistes doivent reprendre immédiatement le travail, tandis que la compagnie s'engage de son côté à n'exercer contre eux aucune représaille. Le chemin de fer qu'exploite une filiale de l'Iron Ore entre Sept-Îles et Shefferville fonctionnait normalement hier.

Les six employés congédiés la semaine dernière de même que les 52

autres cités à comparaître à la requête des procureurs de la compagnie sous l'accusation d'outrage au tribunal ne bénéficient pas rétroactivement de cette mesure.

La compagnie promet cependant, quels que soient les résultats des poursuites judiciaires, de ne prendre envers les 52 aucune autre mesure disciplinaire.

L'accord auquel est parvenu le Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique, section locale 5569 (FTQ), touche également les cinq autres syndicats impliqués dans les grèves de sympathie qui ont suivi le débrayage spontané, le huit juillet, de 380 métaux.

Ces derniers, débardeurs sur les quais de l'Iron Ore, protestaient contre la décision de la compagnie de recourir à un sous-traitant alors qu'une trentaine de leurs, mis à pied temporairement l'automne dernier, n'ont pas été réembauchés.

La compagnie avait obtenu le 11 juillet une injonction qui interdisait aux grévistes toute forme de piquetage ou de manifestation et deux cents agents de la Sûreté du Québec gardaient depuis le territoire de l'Iron Ore afin de faire respecter l'ordonnance coûte que coûte.

C'est aujourd'hui que les 52 grévistes accusés d'avoir violé l'injonction comparaissent devant le tribunal.

## PVM: aucun déblocage dans les négociations

La grève du personnel d'entretien se poursuit toujours à la Place Ville-Marie, malgré les télégrammes en sens contraire que Trizec Corporation, propriétaire de l'ensemble immobilier, a fait parvenir aux 375 grévistes samedi.

Selon une source syndicale, Trizec annonçait dans ces télégrammes la reprise du travail pour ce matin. Ce n'est là, a-t-on ajouté, qu'une tentative parmi d'autres de la partie patronale pour briser la grève.

Il y a bien eu samedi une séance de conciliation, a précisé hier M. Victor MacManiman, président du Conseil portuaire (FTQ), mais aucun déblocage des pourparlers sur au moins deux points principaux: les salaires et le réengagement de deux employés congédiés il y a dix jours pour avoir appuyé les grévistes.

Le Syndicat local des officiers de marine (FTQ), qui est également en négociation avec Trizec Corporation, avait alors tenu pendant deux jours une grève de sympathie. Deux de ses 28 membres, ingénieurs stationnaires responsables des fournaies à la Place Ville-Marie, furent aussitôt congédiés.

Trizec menace d'ailleurs d'autres employés du même sort, a indiqué M. MacManiman, et le syndicat détient des lettres éloquentes à cet égard.

Enfin, les grévistes sont aussi aux prises avec les "scabs" qu'emploie la compagnie, notamment ceux de NIMCO (Nation Wide Interior Maintenance Company), un entrepreneur connu dans

## Ottawa appuie la demande de Pékin à l'ONU

OTTAWA (PC) — Le ministre des affaires étrangères du Canada a fait savoir hier que le Canada appuiera pour la deuxième année consécutive, une résolution de l'Albanie réclamant l'admission de la Chine aux Nations unies en lieu et place de Formose.

Le ministère a indiqué de surcroît que le Canada s'opposera à toute résolution qualifiant la demande albanaise de "question importante" nécessitant, en vertu des règlements de l'ONU, un vote majoritaire des deux tiers.

On sait que depuis 1949, les Etats-Unis ont constamment présenté cette résolution du vote des deux tiers et que le Canada l'a appuyée jusqu'à cette année. La décision canadienne fait suite à l'annonce, par le président Nixon, de sa visite à Pékin.

l'industrie de l'entretien pour ses attitudes dures et anti-syndicales.

Les grévistes de la Place Ville-Marie ont reçu l'appui du Conseil portuaire qui compte 75.000 membres groupés dans 26 syndicats (FTQ). La grève dure maintenant depuis près de trois semaines et au chapitre des salaires, 6% d'augmentation par année séparent encore les parties.

## Ottawa lance une émission d'obligations de \$200 millions

Le ministère fédéral des finances a annoncé le lancement d'une émission d'obligations de \$200 millions, qui sera offerte aux banques et aux courtiers habituels à compter d'aujourd'hui.

Cette nouvelle émission sera accompagnée d'une offre de refinancement de \$350 millions pour des obligations déjà en circulation qui portent un taux d'intérêt nominal de 4½% et arrivent à échéance le 1er septembre 1972.

Les termes des deux émissions (la nouvelle et celle de refinancement) seront annoncés aujourd'hui. Les deux émissions porteront par ailleurs comme date d'entrée en vigueur le 1er août 1971.

Les investisseurs qui achèteront la nouvelle émission de \$200 millions auront le choix entre deux types d'obligations: la première venant à échéance dans seize mois et demi et la seconde n'expirant que dans quarante mois.

Les fonds amassés par la nouvelle émission serviront à des dépenses courantes du gouvernement. La Banque du Canada a annoncé qu'elle allait acheter pour au moins \$50 millions de la nouvelle émission fédérale. De plus, elle a déclaré qu'elle échangerait au moins \$150 millions de ces obligations de l'émission de \$350 millions de refinancement.

Cette offre d'échange permettra au gouvernement de réduire du tiers la valeur des obligations qu'il devra racheter à l'échéance, en 1972. Les termes de l'offre d'échange sont les suivants: une obligation à 4½% échéant en 1972 sera échangeable pour une obligation échéant le 1er août 1976 et convertible à cette date en une nouvelle obligation venant à échéance le 1er août 1981. Le taux d'intérêt qui figurera sur les obligations de refinancement ne sera dévoilé que lundi.

## Week-end: 23 accidents mortels

Au moins 23 personnes ont perdu la vie accidentellement au Québec au cours de la fin de semaine, rapporte la Sûreté du Québec. A Saint-Michel des Saints, dans un seul accident, huit personnes sont mortes hier lorsque le conducteur d'une automobile a perdu le contrôle du volant et tamponné une auto qui venait en sens inverse.

Les 15 autres victimes d'accidents sont:

Jean Waked, de Lacolle, dont l'automobile a capoté à Napierville; Michel Maheu, de Pointe-aux-Trembles, mort à Daveluyville; Claudette Vergaigne, de Laval; Léopold Sauvé, de Saint-Placide; Michel Tremblay, de Granby, dont la moto a dérapé; Armand Béliveau, de Ni-

colet, et Marchel Malenfant, de Hull (noyé au lac Lajoie).

Deux autres morts sont dues à une noyade, soit celles de Marc Chiasson, de Gaspé-Sud et de Jean-Yves Thibault de Montréal.

Six autres morts accidentelles étaient signalées hier, en fin d'après-midi, par les agents de la Sûreté du Québec: Jean-Paul Chabot, de Rivière-du-Loup, est mort écrasé sous une chargeuse; Louise Henry, de Montréal, a été heurtée par une voiture.

Lucina Rioux, de Gaspé-Nord; Henri Demers, de Saint-Nicolas; Serge Gauthier, d'Alma et Michel Decourval, de Micoua, ont aussi été victimes d'accidents de la route à Québec.

## Près du Cap-de-la-Madeleine La police recherche les assassins de 2 adolescentes

CAP-DE-LA-MADELEINE (PC) — La police recherche deux individus par suite du meurtre de deux adolescentes dont les corps ont été trouvés samedi.

Les agents de la Sûreté provinciale du Québec ont déclaré que deux jeunes voisines, Chantal Côté, 12 ans, et Carole Marchand, 13 ans, sont allées cueillir des bleuets vendredi, et que des recherches ont été entreprises au début de la soirée, alors qu'elles n'étaient pas rentrées à leur domicile, à environ 75 milles au nord-est de Montréal.

Les deux corps ont été trouvés dans la forêt, environ trois milles de leur domicile samedi après-midi. La police déclare qu'elles ont été victimes de coups de feu à la tête, mais ne pouvait pas préciser quel genre d'arme avait servi à l'attentat.

Il n'y avait aucune autre marque de violence sur les corps et la police n'a

que peu d'indices pour le moment. Une voiture volée à Montréal jeudi, a été trouvée non loin des deux corps, en stationnement en bordure d'une route forestière.

## M. Diefenbaker approuve M. Nixon

PRINCE ALBERT, Saskatchewan (PC) — L'ancien premier ministre John Diefenbaker a déclaré que la visite du président Nixon en Chine est une initiative merveilleuse. "L'histoire aura une place spéciale pour lui, a-t-il dit, si la visite réussit". C'est une initiative dangereuse mais c'est la seule en faveur de la paix.

## 22,000 personnes à BB Le congrès des Témoins de Jéhovah prend fin

Tous les chemins conduisaient en fin de semaine à Blue Bonnets où 22.692 personnes, venant de plusieurs provinces canadiennes, ont assisté au congrès des témoins de Jéhovah.

Prenant la parole, M. Laurier Saumur, président du rassemblement, a déclaré que "le globe terrestre que nous foulons a devant lui un avenir glorieux. Le Créateur n'a pas échoué dans son dessein de faire de notre planète un paradis".

Parlant de la lutte que se livrent les Nations pour la domination de la terre, M. Saumur a dit: "Dieu n'a pas renoncé à son droit à la propriété de notre planète. Les faiblesses et l'incapacité dans le monde sont de plus en plus évidentes. Mais là où l'homme a échoué, Dieu réussira".

A moins de consulter le livre d'inspiration divine traduit en 1.426 langues, nous demeurons dans l'ignorance con-

cernant l'avenir. Selon M. Saumur, "la Bible révèle que les Nations vont bientôt se heurter de front contre Dieu et notre génération vit les derniers jours de ce mauvais système de choses. Dans un proche avenir, les amis de la Justice goûteront aux bienfaits éternels du royaume de Dieu. La terre deviendra bientôt un endroit où régneront la Paix, la Justice et le bonheur. En tant que créatures humaines nous sommes liés à la terre et notre avenir dépend de celle-ci".

"Chacun a besoin de ce guide moral et ses principes pour faire face aux problèmes de la vie et régir sa conduite. A une époque où les moeurs s'effondrent et où la drogue et la violence font de grands ravages, l'application des principes bibliques nous aide à envisager l'avenir avec confiance," a conclu M. Saumur.

Suite à la page 2

**ÉCOLE PROFESSIONNELLE D'INFORMATIQUE**  
Cours de Programmation d'ordinateurs + 1240 hrs.  
**HERZING INSTITUTES INC.,**  
1315 ouest, boul. de Maisonneuve, Tél.: 842-8071  
APPROUVÉ PAR LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION.

Faites installer les  
**GOUTTIÈRES HO-DO**  
Galvanisé • Cuivre • Aluminium  
Émaillé  
ESTIMATION GRATUITE  
MONTRÉAL 322-4160  
QUÉBEC 872-9244  
**PRIMEAU MÉTAL INC.**

VILLE DE MONTRÉAL  
**SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**  
RÈGLEMENT CONCERNANT L'AQUEDUC  
La Ville de Montréal rappelle aux citoyens qu'elle alimente en eau, certains articles du règlement no 2034 concernant l'aqueduc et sollicite leur concours à prévenir le gaspillage de l'eau.  
**IL EST DÉFENDU:**  
1) De se servir de boyaux d'arrosage à l'extérieur entre huit (8) heures du matin et six (6) heures du soir, lorsqu'il pleut; et pendant plus d'une heure à la fois en tout autre temps; l'eau ne devant en aucun cas ruisseler dans la rue.  
2) D'utiliser plus d'un boyau d'arrosage par bâtiment, ce boyau ne devant pas avoir dans tous cas un diamètre supérieur à un (1) pouce.  
3) De fournir l'eau à d'autres personnes ou de s'en servir autrement que pour son propre usage, d'en consommer au-delà de la quantité raisonnable ou de la gaspiller.  
**LE DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**  
G.-A. Boileau, ing.  
Hôtel de ville  
Montréal,  
le 26 mai 1971

VIENT DE PARAÎTRE... AUX ÉDITIONS DU JOUR ET AUX ÉDITIONS ROBERT LAFFONT

# COCO CHANEL SECRÈTE

par Marcel Haedrich

- Une Coco Chanel d'une ampleur balzacienne, un personnage comme il n'en existe pas de semblable dans la littérature française
- Elle disait: "Je n'ai plus qu'une curiosité, la mort"
- Un best-seller inoubliable.

En vente partout au prix de \$6.00 - Distribué par le Service des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)

ROBERT LAFFONT

ÉDITIONS DU JOUR

# éditorial

## Comment dénouer l'impasse de Victoria?

Les sessions fédérale et québécoise étant ajournées, la presse n'a pas tardé à ramener au premier plan de l'actualité l'imbricolage issu du "non" du Québec à la charte de Victoria. Peu familier avec ces choses, un journaliste du Star a commencé, l'autre jour, par découvrir une grosse primeur dans la nouvelle d'une rencontre prochaine des premiers ministres provinciaux à Victoria. Vérification faite, il a vite appris que la rencontre de Victoria, loin de se faire dans le dos d'Ottawa, continue une pratique inaugurée vers 1960 à l'instigation de M. Lesage.

Quoi qu'il en soit de cette réunion du début d'août, le vide créé par l'échec de Victoria demeure. Autant ce vacuon pourrait se prolonger indéfiniment s'il n'en tenait qu'au Canada anglais, autant le gouvernement québécois a intérêt à ce qu'un dégel se produise sans trop de délai. Car il y va de son prestige et de sa crédibilité non seulement auprès des autres gouvernements, qui lui imputent à tort la responsabilité à peu près totale de l'échec de Victoria, mais aussi et surtout auprès de ses propres électeurs, dont les aspirations maintes fois exprimées sont à l'origine de la révision constitutionnelle et qui ne lui pardonneraient pas d'avoir laissé l'entreprise finir en queue de poisson.

Devant la stupeur qui éclata au Canada anglais à la suite du "non" du 23 juin, le premier mouvement de M. Bourassa fut de chercher à minimiser la portée du refus québécois en laissant entendre qu'une formulation plus satisfaisante des articles 44 et 45 de la charte de Victoria rendrait peut-être celle-ci acceptable à son gouvernement. Il devait même y avoir, dans les jours qui suivirent, reprise de contact entre MM. Trudeau et Bourassa à ce sujet. Apparemment, les choses n'ont guère progressé depuis ce temps. Et c'est probablement heureux, car on risquait de s'enfoncer dans un nouveau malentendu.

Si banal que cela puisse sembler, c'est d'abord de l'opinion publique que le Québec doit se préoccuper au premier chef pour l'instant. Tant au Québec qu'au Canada anglais, le "non" du 23 juin a créé de nombreux malentendus. Au Québec, certains ont vu dans le "non" de M. Bourassa un refus global opposé à toute la politique du gouvernement Trudeau en matière constitutionnelle; d'autres, au contraire, prenant à la lettre des déclarations de M. Bourassa, ont cru à la difficulté temporaire que de nouveaux entretiens pourraient aider à dissiper. Au Canada anglais, certains ont compris que, suivant l'exemple de ses prédécesseurs, le gouvernement Bourassa avait voulu imposer au reste du pays des exigen-

ces inacceptables; d'autres ont préféré croire que M. Bourassa était personnellement favorable à la charte de Victoria, mais qu'il s'était laissé dicter sa ligne de conduite par les forces d'opposition.

Par les propos ambivalents et hésitants qu'il a maintes fois tenus, M. Bourassa est le premier responsable de ces réactions très confuses. A travers les péripéties du dialogue constitutionnel depuis un an, l'opinion a perçu chez lui deux hommes différents: un qui serait disposé à maints compromis, qui s'intéresserait plus à la rentabilité du fédéralisme qu'à ses principes, et qui serait plutôt irresolu dans la défense de certaines positions québécoises classiques; un autre qui serait l'interprète intrançaisant et orthodoxe des thèses épousées avant lui par la plupart des premiers ministres québécois, et qui se serait principalement manifesté dans son discours d'ouverture à la conférence de Victoria et par le "non" de son gouvernement à la charte de Victoria.

Il incombe à M. Bourassa de laisser savoir sans équivoque, au cours des mois à venir, dans tous les genres de rencontres, privées ou publiques, que c'est le deuxième personnage, non le premier, qui est le vrai.

Une réaffirmation publique claire, vigoureuse, dynamique de la position constitutionnelle du Québec s'impose. Cette réaffirmation doit porter à la fois sur les objectifs et la méthode de la révision constitutionnelle. Elle doit faire savoir au reste du Canada qu'il y a beaucoup plus, dans le "non" du Québec à la charte de Victoria, que les difficultés soulevées par les articles 44 et 45 du projet de charte. Voilà une première condition pour la reprise d'un dialogue véritable.

Au niveau des gouvernements, M. Bourassa avait fortement misé sur la méthode des conversations bilatérales, que lui proposa M. Trudeau. Instruit par l'expérience, M. Bourassa sait désormais que cette méthode reste limitée dans ses résultats par la volonté souvent inflexible du gouvernement fédéral et qu'elle comporte pour le Québec des dangers graves. Le Québec ne devrait consentir à des négociations privées qu'en conformité avec les orientations essentielles qu'il aura définies publiquement. La charte de Victoria, par rapport aux positions définies par Québec en 1968, représentait à cet égard des reculs importants dont le public québécois ne fut jamais informé. Si Québec, sur un point important, décide en cours de route de modifier sa politique, il devrait d'abord en informer l'Assemblée nationale plutôt que les politiciens et les bureaucrates fédéraux.

Même si cette procédure doit être plus longue et moins spectaculaire, le gouverne-

ment devrait s'employer au cours des prochaines semaines à établir des contacts directs avec un certain nombre de provinces auprès desquelles il est assuré de trouver un accueil positif. L'Ontario doit être mis entre parenthèses jusqu'à ce qu'ait eu lieu le scrutin général prévu pour la fin de septembre. Mais avec le Manitoba, la Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, des contacts fructueux devraient être établis. Un universitaire de l'une de ces provinces nous confiait l'autre jour que plusieurs provinces avaient accueilli les positions du Québec avec plus d'ouverture que ne l'ont fait voir les comptes-rendus des journaux. Si cette affirmation est fondée, elle fournit un filon intéressant pour le travail des prochains mois.

Au Canada anglais, le Québec doit faire comprendre que ses revendications fondamentales sont inaliénables, mais qu'il ne cherche pas pour autant des privilèges indus. Si cette position peut être comprise par un certain nombre de chefs de provinces anglophones, le climat des rencontres fédérales-provinciales s'en trouvera modifié. Si aucun progrès n'est possible de ce côté, si les positions du gouvernement Trudeau expriment vraiment le "nec plus ultra" de ce que le Canada anglais est prêt à accepter, autant conclure tout de suite que ce pays est impossible.

Dans tout ce qui a entouré la conférence de Victoria, l'élément qui a le plus frappé l'opinion anglo-canadienne, ce fut l'appui unanime accordé à M. Bourassa par les membres de l'Assemblée nationale. Cette unanimité a fait tomber le doute que les explications dépitées de M. Trudeau auraient voulu faire peser sur la décision du 23 juin.

Dégager franchement, à l'intention de l'opinion anglophone, la signification profonde de cet appui unanime. Chercher à renforcer, non à minimiser, le consensus créé au Québec par sa décision du 23 juin. Essayer honnêtement de reprendre les conversations avec tous ceux — hommes politiques et gouvernements — qui gardent un esprit ouvert. Voilà pour l'instant la ligne de conduite qui paraît s'imposer au gouvernement québécois. Il ne sera pas mauvais, en cours de route, de laisser savoir aux intéressés qu'il devra aussi, après toutes ces rencontres, y avoir un temps pour les décisions, et que la nature de celles-ci dépendra largement de l'accueil que l'on aura reçu. Le Canada anglais a cru un moment qu'il tenait Robert Bourassa dans sa main. Quand il aura compris que le premier ministre du Québec appartient d'abord à son peuple et qu'on ne saurait en conséquence le manipuler de l'extérieur, la négociation commencera peut-être enfin pour de bon.

Claude RYAN

### Le Livre blanc de Londres

## La Communauté européenne n'est pas une fédération de provinces

**Les travaillistes britanniques ont décidé samedi de combattre l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun européen. La souveraineté du Royaume-Uni, sans être le seul enjeu du débat, y occupe une place capitale. Voici sur cette question la position du gouvernement de M. Heath, extraite du Livre blanc présenté au Parlement par le premier ministre conservateur. La traduction est du Devoir.**

Nous aurons pleinement la chance de faire connaître nos vues dans les conseils de la Communauté et d'y exercer notre influence. La Communauté n'est pas une fédération de provinces ou de comtés. Elle constitue une communauté de grandes nations déjà établies, dont chacune a une personnalité et des traditions propres. Et en conséquence, le fonctionnement pratique de la Communauté reflète cette réalité que ce sont des gouvernements souverains qui y sont représentés.

Dans une question où un gouvernement membre considère que ses intérêts nationaux vitaux sont impliqués, il est reconnu que la décision doit être unanime. Comme tout autre traité, celui de Rome engage les gouvernements qui l'ont signé à appuyer les buts sur lesquels ils se sont entendus; mais cette obligation représente l'engagement volontaire d'un Etat souverain de respecter des politiques qu'il a contribué à formuler.

Il n'est aucunement question de consentir à une érosion de la souveraineté nationale

dans ce qui la constitue; ce qui est proposé, c'est un partage et un agrandissement des souverainetés nationales individuelles dans l'intérêt de toutes.

Tous les pays intéressés reconnaissent que si on tentait d'imposer les vues de la majorité dans un cas où un ou plusieurs membres considèrent que leurs intérêts vitaux sont en jeu, cela mettrait en péril la structure même de la Communauté.

Les Six n'ont rien perdu de leur identité nationale respective, ni aucune de leurs institutions nationales, ni aucun de leurs points de vue, nous ne perdrons pas davantage notre identité nationale. Ils ont conservé leurs modes de vie: n'importe quel touriste le sait, la France et les Français ne sont pas moins français, la Hollande et les Hollandais ne sont pas moins hollandais, après vingt ans de vie au sein de la Communauté. Ils ont gardé les monarchies et les chefs d'Etat qu'ils avaient, leurs propres gouvernements, leurs propres parlements, leurs tribunaux et leurs administrations locales.

Quand d'un commun accord les gouvernements s'entendent pour mettre en commun des ressources et le pouvoir de décision, ils le font parce qu'ils considèrent qu'ils ont intérêt à agir de la sorte. A l'heure actuelle, les institutions de la Communauté sont purement économiques. Mais si le développement de politiques européennes dans des domaines non-économiques requiert de nouvelles institutions, alors comme membre de la Communauté, la Grande-Bretagne participera à part entière et sur un pied d'égalité à la définition de toutes les institutions qu'il serait nécessaire d'ajouter à la Communauté.

## ■ lettres au DEVOIR

### Le bill 45 et la langue des contrats: mise au point d'un député péquiste

J'ai lu avec intérêt mais non sans surprise, le récent bloc-notes signé par Jean-Claude Leclerc et intitulé "Un français aussi prioritaire que l'anglais". Je crois que cette interprétation de l'article 4 de la loi de protection du consommateur est pour le moins discutable. Cependant, avant d'aborder ce point, permettez-moi de vous faire part de ma surprise en voyant dans les pages du Devoir un commentaire sur un débat dont vos pages d'information n'ont pas donné de compte-rendu suffisant. J'estime essentiel, pour que le lecteur puisse former son propre jugement sur une question, qu'un journal public, l'information de base avant de la commenter dans les pages éditoriales.

Ma surprise a été plus grande encore en lisant le dernier paragraphe de ce bloc-notes dans lequel l'éditorialiste affirme que même si le projet de loi avait été étudié en plein jour — et non lors d'épuisantes séances de nuit, l'Assemblée nationale aurait été incapable d'en faire un examen sérieux. Je suis certain qu'il n'a pas, avant de porter ce jugement d'ensemble, pris la peine de consulter le Journal des débats. La simple lecture de ce compte-rendu lui aurait permis de constater que malgré l'heure tardive, les députés du Parti québécois ont procédé à un examen sérieux du projet de loi, présentant pas moins de 35 amendements dont cinq ont été acceptés par le ministre Tetley. Vous auriez pu constater également que nous n'avons pas comme il semble le dire, laissé passer les innombrables "trous" que contient ce projet de loi. Nous les avons soulignés à plusieurs reprises et avons tenté, lors de l'examen article par article du projet de loi, de le compléter et d'en amoindrir les lacunes les plus graves. Nous avons d'ailleurs réussi dans quelques domaines notamment celui de la publicité destinée aux enfants ou du droit du directeur de l'Office de suspendre, avant jugement, les activités d'une compagnie accusée de se livrer à des pratiques illégales, à faire adopter par le gouvernement certaines améliorations. Compte tenu des conditions de travail que nous imposait alors la majorité gouvernementale, je crois que nous avons fait tout ce que nous pouvions pour améliorer ce projet de loi et je ne peux que m'inscrire en faux contre les affirmations contenues dans le dernier paragraphe de ce bloc-notes.

Quant à la question d'interprétation de l'article 4 de la Loi 45, puisqu'il s'agit du sujet de ce bloc-notes, je la crois abusive. La première rédaction de l'article 4, dans le projet de loi présenté l'automne dernier se lisait comme suit: "Le contrat doit être correctement et lisiblement rédigé en français ou en anglais, au choix du consommateur". A cet article, nous avons soumis l'amendement suivant: "Le contrat doit être correctement et lisiblement rédigé en français. Toutefois, le consommateur peut exiger qu'il soit rédigé en français ou en anglais".

Le texte final de l'article 4 se lit comme suit: "Le contrat doit être lisiblement rédigé en français, mais le consommateur peut demander qu'il soit rédigé en français et en anglais, au choix du consommateur".

Le texte final de l'article 4 se lit comme suit: "Le contrat doit être lisiblement rédigé en français, mais le consommateur peut demander qu'il soit rédigé en français et en anglais, au choix du consommateur".

Le texte final de l'article 4 se lit comme suit: "Le contrat doit être lisiblement rédigé en français, mais le consommateur peut demander qu'il soit rédigé en français et en anglais, au choix du consommateur".

favorable au consommateur prévaut".

Je souligne d'abord qu'il y a, du premier texte soumis à celui finalement adopté, un progrès sensible. Désormais, tous les contrats au Québec devront obligatoirement être rédigés en français, à moins que le consommateur exige une version anglaise.

Désormais, la pratique courante sera, obligatoirement, de présenter au consommateur un contrat rédigé en français. Ce n'est plus le consommateur francophone qui devra prendre sur lui de demander un contrat dans sa langue, c'est le consommateur anglophone.

En pratique donc la quasi totalité des contrats seront rédigés et signés en français. Que les formules de contrats comportent, en vertu du deuxième alinéa de l'article 4, une version anglaise, à l'endroit par exemple, ne m'apparaît pas affaiblir sensiblement la position dominante du texte français. Ce qui importe dans une loi destinée à protéger le consommateur c'est de s'assurer que le Québécois francophone se verra désormais présenter automatiquement un contrat rédigé dans sa langue. Dans l'ancienne rédaction, que l'éditorialiste semble préférer à la seconde, le consommateur francophone aurait été obligé, dans bien des cas, d'exiger lui-même, un contrat dans sa langue, ce qui,

est un inconvénient, est un droit souvent illusoire à cause de la position dominante des consommateurs anglophones.

Quant à la règle d'interprétation qui veut que le texte le plus favorable au consommateur prévale, en cas de différence entre deux versions d'un contrat bilingue, j'estime que dans une loi à portée sociale, il est normal de favoriser au maximum le consommateur même au détriment de ce nationalisme dont vous me semblez me faire reproche.

En vertu de la nouvelle version de l'article 80 qui a été adoptée par le ministre Tetley à l'instigation du Parti québécois, le directeur de l'Office de protection du consommateur peut exiger d'une compagnie qu'elle se conforme à toutes les dispositions de la Loi 45 et des règlements, et peut la forcer, si elle ne s'y conforme pas, à suspendre ses activités. Cette suspension est maintenue même s'il y a appel devant les tribunaux. C'est à dire que tout consommateur francophone qui se verrait présenter un contrat en anglais pourrait immédiatement, sur plainte à l'Office, faire cesser cette pratique et, au besoin, faire suspendre les activités d'une compagnie.

Marcel LEGER, député de Lafontaine Québec, le 16 juillet 1971

### Cherchez le "pornographe"...

Je comprends l'indignation de M. Folliet au sujet du "trust" pornographique (i.e. diffusion licite et malhonnête d'images obscènes qui rapporte, monétairement parlant, à ses auteurs). Mais que dire de ce deuxième visage de la pornographie auquel peu de gens attachent de l'importance. L'obscurité, telle que la plupart la conçoivent, plait presque exclusivement aux malades, à ses consommateurs réguliers, très particuliers. Elle touche donc un public extrêmement restreint et par conséquent, n'influence à peu près pas le "grand public". Mais il est une forme de pornographie qui touche tout le monde, vous et moi, chaque consommateur, jusque dans son refuge ultime, son foyer, guère différent de la cabane du préhistorien.

Je vous parlerai plus précisément de la publicité. Elle est "légitime", ou plus précisément, protégée par des lois spécifiques. En effet, tout manufacturier peut, selon un code d'éthique passablement confus et large, annoncer tout bonnement son ou ses produits. Assiégés, des milliers ou millions d'individus tombent sous le joug de sons et d'images qui n'ont vraiment aucun sens, aucune signification mais dont le but bien particulier est de vendre, de la façon la plus illogique possible, le ou les produits en question. Multiples le nombre de produits par le nombre de temps de réclamation alloué à chacun et nous arrivons à des résultats phénoménaux. Et cette publicité abusive se retrouve partout: dans les métros, les autobus, les journaux, les revues, etc... bref, elle est là où vous êtes, que vous le vouliez ou non. Si cela n'est pas du conditionnement, tel l'aléatoire pur et simple et, par son emploi abusif et sa présence obsédante, de la pornographie (car elle viole un droit fondamental de l'homme, sa liberté)... cherchez le pornographe.

On m'objectera que tout indi-

vidu, tout consommateur a la "liberté" de choisir un produit plutôt qu'un autre. Vrai. Mais ce n'est plus une question de "choisir" ce que la publicité veut, c'est que vous ACHETIEZ tout simplement. Peu importe où et quand vous dépensez votre \$50.00 ou \$500.00, si vous le DEPENSEZ, on ne vous en demandera pas plus.

Et il n'y a pas que la publicité, télévisée ou non. Que dire du capitalisme moderne, de ces astrologues, payés par un poste quelconque, à son tour payé par la publicité, à son tour payé par... VOUS, des esthéticiennes, naturalistes ou culturistes, qui n'ont qu'une seule ambition, VENDRE leurs produits, et finalement, des institutions, très légitimes, de finance (c'est peut-être là que l'on retrouve la plus grande pornographie: "Achetez maintenant payez plus tard" — ce qui revient à dire VOUS PAIEZ, JUSQU'À LA FIN DE VOS JOURS...)

La société moderne entretient la naïveté de la "majorité silencieuse". Mais si elle est silencieuse, c'est qu'on ne la laisse pas parler. La seule nourriture qu'on lui donne sont ces réclames, ces pamphlets de toutes sortes, catalogues, etc... et tout en cédant.

Je pense que violer à ce point un droit fondamental de l'homme, c'est-à-dire sa liberté, est contre toute éthique, toute morale, individuelle ou collective. Je pense que la représentation, la diffusion de cette immoralité n'est autre chose que de l'obscénité et, par conséquent, de la pornographie.

Et les trois slogans de notre société de consommation peuvent très bien être ceux-ci: "La guerre c'est la paix", "La liberté c'est l'esclavage", "L'ignorance c'est la force".

(G. Orwell, 1984) Yves AMESSE, étudiant

Montréal, Le 13 juillet 1971

### LIBRE OPINION

## La signification du rapprochement sino-américain

par SADAT KAZI

Juillet 1971 pourrait bien marquer le début d'une nouvelle ère dans les relations internationales. L'établissement militaire et diplomatique, toujours partisan du statu quo, devra réviser ses "dés" favoris: balance du pouvoir, intérêt vital, sécurité nationale, vacuum du pouvoir...

"Le pèlerinage de la paix", en Chine, que se propose le président Nixon, n'est pas sans présenter quelques ironies. Politicien très réactionnaire, il espère rencontrer le plus grand révolutionnaire que le monde ait jamais produit. Un des architectes de la politique "d'engagement" autour de la Chine ira jeter un coup d'oeil derrière le rideau de bambou qu'il a lui-même tiré. (Un proverbe chinois dit: Entendre cent fois ne peut être comparé à voir une seule fois.)

C'était par opportunisme politique que Richard Nixon et les autres présidents des deux dernières décades exploitaient la peur des communistes et surtout du "péris jaune". Et c'est encore par opportunisme politique — la campagne présidentielle de 1972 — que M. Nixon a décidé de renoncer à sa supercherie favorite.

Quelles sont les chances de succès de ce sommet de Pékin? Quels sont les principales sources de conflits entre les deux adversaires et les facteurs qui ont amené ce changement d'attitude? Quelles sont les implications pour le monde de l'odyssée dont rêve M. Nixon? De semblables questions feront le sujet de nombreux débats dans l'avenir. A ce stade-ci, nous pouvons y jeter un rapide coup d'oeil.

Les conférences au sommet, à ce jour, n'ont jamais donné de ré-

sultats importants. La visite du président de la plus grande puissance à la plus peuleuse nation peut n'être qu'un spectacle — un exercice de relations publiques. Nous pouvons rappeler le fameux débat de 1959, à Moscou, entre le vice-président d'alors, Nixon, et le premier ministre Krouchtchev. Et les autres sommets: Nixon et Eisenhower d'abord au Camp David, puis à Paris; Kennedy-Krouchtchev à Vienne; Johnson-Kossyguine au New Jersey. Toutes ces rencontres étaient de bons spectacles.

### Sources de conflits

C'est en 1949 que les Etats-Unis impérialistes et leur pantin, le général Tehang Kai-cheh furent chassés de Chine. Les U.S.A. n'ont jamais pardonné ce revers; et dans leur haine aveugle de la Chine au cours des 21 dernières années, ils ont accumulé en réalité encore plus d'humiliation.

Les U.S.A. ont entretenu la fiction que Tehang représentait la Chine. Ils encerclèrent la Chine avec la VIIème flotte et des bases militaires à la périphérie. Ils empêchèrent la Chine d'être représentée à l'ONU. Ils conclurent le pacte (militaire) de l'Asie du sud-est (1954), signèrent le pacte militaire bilatéral avec la Corée du Sud (1953), avec Formose (1954) et plus tard avec la Thaïlande et le Japon. Ils ont fait aussi un pacte militaire avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Tous étaient dirigés contre la Chine.

Quoique Staline préférât Tehang Kai-cheh à Mao Tsé-toung, l'analyste américain se plut à considérer Mao comme une marionnette de l'Union soviétique. Les U.S.A. s'engagèrent dans une agression au Vietnam parce que les experts américains avaient, dans leur imagination, vu le Vietnam du nord comme un pantin chinois, et dans Ho Chi Minh, un Mao déguisé!

Bref, même après sa libération, pendant un quart de siècle la Chine a continué d'être indirectement victime de l'agression américaine. L'Amérique s'est jointe aux forces réactionnaires et corrompues pour réprimer toute réforme dans la plupart des pays asiatiques. Cette haine aveugle a coûté des millions de vies d'Asiatiques et d'Américains, et des milliards de dollars.

### Motifs du changement

Il serait naïf de présumer que le président Nixon et le complexe

militaro-industriel sont soudainement devenus pacifiques. L'on doit alors examiner les facteurs qui ont amené ces deux grands adversaires à rechercher la normalisation de leurs relations.

Premièrement, si un peuple mérite quelque crédit, c'est bien celui du Vietnam qui par sa fermeté, sa persévérance et un suprême sacrifice a infligé une grande humiliation aux U.S.A. et les a forcés à rechercher une solution politique. Faute d'une victoire militaire, Washington doit rechercher une solution politique.

Deuxièmement, les contestataires de la guerre du Vietnam, en dépit des insultes et de l'oppression de l'établissement, ont réussi à créer un climat politique aux U.S.A. qui rendait possible à Nixon cette ouverture à la Chine.

Troisièmement, ce geste spectaculaire pourrait aider Nixon dans son élection de 1972, surtout s'il réussit à retirer tous les soldats américains d'Indochine. Il peut aussi espérer s'attirer le vote des 18 ans.

Quatrièmement, les capitalistes américains ont besoin d'un nouveau marché pour leurs produits. (La Chine a un marché de 750 millions d'habitants). Les U.S.A. auront aussi besoin d'un plus grand taux de croissance économique pour absorber les vétérans du Vietnam et aussi éviter une explosion potentielle dans la société américaine. Ils rencontrent des difficultés croissantes dans leur commerce avec les membres du Marché commun et le Japon. Et de l'autre côté, ils voient le Canada, le Japon et les pays européens faire un commerce lucratif avec la Chine. Alors Wall Street a exercé de fortes pressions auprès de Nixon pour normaliser les relations avec la Chine, même si cela implique qu'on laisse tomber le vieil ami de Formose.

De même, rivalisant cette fois avec Moscou, Pékin aide le gouvernement de Ceylan à massacrer les étudiants maïstes.

Il est important de ne pas se laisser leurrer par les slogans ou par la rhétorique et les mythes.

Les U.S.A., "arsenal de la démocratie", sont en fait l'arsenal pour détruire la démocratie et le progrès social en Europe (Grèce, Espagne, Portugal) et au tiers monde. L'Union soviétique aide à tuer les Noirs au Soudan du sud et ne tolère pas les "nyet" en Europe de l'est.

La France trouve plus lucratif de vendre des Mirages (à l'Afrique du Sud) que de prêcher la liberté, l'égalité, et la fraternité, au Tchad, par exemple, où elle mène aussi une guerre néo-coloniale.

Mère du parlementarisme, la Grande-Bretagne, entre en compétition avec la France pour les ventes d'armements à l'Afrique du Sud.

La Chine devenant une grande puissance et partageant l'hégémonie du monde avec les deux autres, n'améliorera pas nécessairement le sort du monde. La Chine n'est ni pire, ni meilleure que les autres. Mais un dialogue, même un dialogue de sourds, est préférable pour les mortels au relâchement des muscles nucléaires.

du Japon. Une certaine détente avec les U.S.A. pourrait être utile pour contrebalancer le pouvoir du Japon et de l'URSS.

En dépit de ses succès dans la fabrication des bombes "A" et "H", la Chine est encore loin d'avoir atteint le niveau actuel de la technologie moderne. Les Etats-Unis peuvent pourvoir à ses besoins technologiques afin d'atteindre une industrialisation rapide et faire concurrence à l'Union soviétique dans le tiers-monde.

### Implications

On attribue à Napoléon la phrase suivante: "Laissez dormir la Chine, si elle s'éveille le monde peut le regretter". C'est peut-être trop français pour être pris sérieusement!

Mais la visite de Nixon à Pékin, quels que soient les résultats, rehaussera le prestige de la Chine et confirmera son statut de grande puissance sans laquelle les problèmes majeurs du monde ne peuvent être résolus. Les relations de la Chine avec ses voisins asiatiques en seront grandement modifiées. Il s'ensuivra un réalignement en Asie.

La Chine a déjà commencé d'agir comme une grande puissance, subordonnant l'idéologie à l'intérêt national. Elle n'est plus d'abord le champion révolutionnaire des mouvements de libération des peuples opprimés dans le monde. La géopolitique est devenue pour elle plus importante que la révolution.

Ainsi, 30 ans après le pacte de Staline avec Hitler, la Chine, rivalisant avec Washington, fournit au régime militaire de Yahya Khan, cette aide économique et militaire sans laquelle le Pakistan occidental ne pourrait poursuivre sa politique d'extermination au Bangla Desh.

Section éditoriale

**LE DEVOIR** est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 127. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, incorporée dans les ateliers situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne: \$35 par année, six mois: \$19. A l'étranger: \$40 par année, six mois: \$22, trois mois: \$12. Edition du samedi: \$10 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Depot légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

# Autour de Pékin et de Canton

Suite de la première page

mongole, franchissent régulièrement la grande muraille pour s'engouffrer dans les vallées de la province de Hophé. Me revient en mémoire la nostalgie avec laquelle Mao Tsé-toung, depuis les re-tranchements du nord-ouest où l'avait conduit la "longue marche", évoquait il y a trente-cinq ans, devant le journaliste américain Edgar Snow, la fraîcheur verdoyante de Pékin, qu'il découvrait dans la vingtaine, après avoir quitté sa province natale du Hunan. Pourtant, les plantations d'arbres qui entourent Pékin sont récentes; c'est que, pendant la guerre civile et la guerre sino-japonaise, la rigueur des hivers a forcé les Pékinois à faire feu de tout bois. Aussi ont-ils entrepris, peu après la libération, de reboiser la capitale. Cet effort de reboisement s'est d'ailleurs étendu à l'ensemble du pays, moitié pour freiner l'érosion des sols, moitié pour accroître le potentiel forestier du pays.

Pendant une quinzaine de kilomètres défilent plantations d'agrumes, champs de maïs, rizières aux épis dorés (la première récolte est déjà à demi-moisonnée) que des talus séparent des champs inondés ou les femmes, dans le sillon tracé par les buffles, plantent déjà les pousses vert tendre de la récolte d'octobre. Dans cet entrelacs de canaux d'irrigation, des pompes électriques (seul indice d'un début de mécanisation agricole) transpercent sans répit les eaux mistagnantes d'un champ à l'autre.

Même dans cette province nordique du Hophé, où dominent les cultures sèches, la campagne chinoise prend l'allure d'un pays lacustre. Cet état de perpétuelle inondation, je l'observerai encore du haut des airs autour de Changsha, dans la province de Hunan. Sur des centaines de kilomètres carrés, une géométrie complexe de digues, de canaux et de réservoirs décore progressivement les eaux boueuses de la rivière Siang (c'est trop épais pour boire mais trop liquide pour planter, badinera un fonctionnaire canadien) depuis le rouge alluvial de son cours principal jusqu'au gris piqué de vert des rizières, en passant par les bruns dégradés des étangs et déversoirs.

Mais nul spectacle ne saurait égaler celui que nous avons contemplé, quelques jours plus tard, en survolant la province de Kwangtung. C'est là la région la mieux irriguée de Chine (90% des surfaces cultivées), celle aussi dont l'agriculture est la plus prospère. A perte de vue miroite le pays liquide; l'éventail des enclos gris, vert, jaune ochre épouse les méandres jaunâtres d'une rivière, sans que l'on puisse toujours distinguer les cultures mûrissantes des étangs et champs de vase. Ici et là, la confluence d'un ruisseau délave d'une boue contrastante les eaux de la rivière. A tous les kilomètres, un îlot d'arbres, enserrant un village, ponctue ce miroir dépoli. Routes et canaux se confondent; tous deux bordés des mêmes arbres, colorés par les mêmes sols; seuls permettent de les départager l'onde occasionnelle d'une embarcation, ou le mouvement d'une charrette à boeufs.

Cette omniprésence, cette omnipotence de l'eau sont depuis des millénaires le fondement de l'agriculture chinoise. Jusqu'à tout récemment, l'équilibre de la subsistance était si précaire que la sécheresse pouvait, en une seule an-

née, exterminer des millions d'habitants; et tout aussi calamiteux étaient les débordements périodiques des grands fleuves. Aussi, l'histoire chinoise exalte-t-elle les empereurs qui ont fait entreprendre des travaux d'irrigation, la grande muraille n'étant que le plus grandiose, mais aussi le plus inutile des ouvrages que la Chine nouvelle a hérité de l'époque féodale.

Des le début des années cinquante, le régime communiste devait mettre l'accent sur l'irrigation des campagnes. Dans chaque province, pendant la morte saison, des corvées auxquelles participaient fréquemment des centaines de milliers de paysans ont entrepris d'endiguer et de détourner les cours d'eau. A eux seuls, les travaux entrepris en 1959-60, pendant le Grand Bond en avant, auraient absorbé quelque 50 milliards d'heures de travail - 960 fois ce qu'il a fallu pour creuser le canal de Suez. Les résultats sont prodigieux: le réseau d'irrigation, évalué en 1950 à 16-18 millions d'hectares, couvrait, en 1966, 60 millions d'hectares, soit la moitié des terres cultivées du pays. A n'en pas douter, l'irrigation est le principal facteur d'accroissement du rendement de l'agriculture chinoise.

Rien d'étonnant, donc, à ce que les services d'accueil du gouvernement de Pékin aient tenu à nous faire voir un documentaire épique, décrivant la construction du réseau d'irrigation "Drapeau Rouge" du district de Linhsien, dans la province de Honan. "Avant le soleil rouge dans le cœur", clame le commentaire du film, l'héroïque population de Linhsien, engagée dans la lutte contre le ciel et la terre, voit les beautés du printemps surgir partout dans le district, qui offre un aspect tout neuf. A l'instar des hommes de Tatchai (célèbre commune dont les prouesses agricoles sont citées en exemple partout en Chine) portant haut levé le grand drapeau rouge de la pensée Mao Tsé-toung, elle a construit une voie lactée artificielle - les canaux "drapeau Rouge", à flanc d'escarpements, dans les monts Taihang, au terme de 10 ans de combat ardu, grâce à ses propres moyens et, en particulier, sous l'impulsion de la grande révolution culturelle prolétarienne.

Pour qui a vu ce film, la grandiloquence de son commentaire n'a rien de risible; bien au contraire, l'énormité de l'ouvrage construit par les paysans des 500 villages de Linhsien coupe le souffle. En dix ans, sans équipements mécaniques aucuns, ces paysans ont aplani 1.250 sommets, percé dans le roc 134 tunnels totalisant 24 kilomètres, creusé des canaux d'une longueur totale de 1.500 kilomètres et accompli des terrassements de 164 millions de mètres cubes. Près de 600.000 mous de terre (mesure de surface qui équivaut à un sixième d'acre) ont été irrigués; enfin, 14 petites stations hydro-électriques alimentent désormais en énergie les nombreux ateliers et usines qu'on a installés dans la région.

La construction de ce réseau d'irrigation illustre avec éclat le principe sur lequel est fondée la stratégie chinoise de développement économique: "Ne compter que sur ses propres forces", c'est-à-dire sur l'in-

géniosité et l'ardeur au travail, le cerveau et les bras de chacun des 750 millions de chinois.

750 millions: c'est le chiffre de la population qui, au dire des experts, est le plus vraisemblable. Il est plus élevé que l'estimation officielle (700 millions) mais sensiblement inférieur au pronostic le plus alarmiste des "China watchers" (850 millions). Quiconque arrive en Chine s'attend donc d'être écrasé par cette énorme masse humaine. Or il n'en est rien, du moins dans les villes. La densité démographique de Canton, Changsha, Pékin paraît inférieure à celle de Montréal et Toronto; ce sont en effet des villes basses et fort étendues. De même, une promenade à la journée, au heures creuses de la journée, risque de laisser le voyageur incrédule: routes désertes, champs inanimés, villages dont le grouillement n'est guère plus impressionnant que celui des villages québécois. Où diable sont donc ces 750 millions de chinois?

Ils sont terrés dans la vaste fourmilière de la campagne; ils en surgissent par grappes compactes, pour cultiver leur champs. Des champs de dimensions modestes, du moins comparés aux enclos nord-américains - un, deux hectares, parfois trois. Dans chacun de ces champs, toutefois, au temps des semailles et des moissons, on trouve vingt, trente, quarante paysans. Sur la route qui mène à la commune de Tom-tong, au sud-est de Canton, j'ai fait le décompte approximatif des travailleurs champêtres pendant cinq minutes, soit sur un parcours d'environ deux kilomètres: 100, 500, 2.000, 5.000 paysans ont défilé sous mes yeux. Or, les champs se sont succédés sans répit pendant deux heures, chacun avec son bataillon de moissonneurs, fauchant et battant les gerbes de riz dans leurs paniers d'osier: j'aurai vu ainsi, de part et d'autre de la route, plus de 200.000 paysans!

Nous traversons un village, à l'heure du marché: des milliers de paysans s'y pressent avec leur basse-cour, canards en laisse et porcelets sous le bras. Nous doublons un chantier routier: d'autres milliers de fourmis humaines, pelle, rateau ou panier en main, s'emploient au terrassement de la nouvelle voie. A tous les cinq kilomètres, nous doublons une cinquantaine de paysans - hommes, femmes et enfants - qui ont étalé leur grain sur la chaussée pour le faire sécher. Tout le long du trajet, piétons et cyclistes ne cessent d'encroûter la voie; dans trois districts, une armée d'adolescents, lance au poing et slogan en bouche, s'étire sur des centaines de mètres.

Nous quittons bientôt la route nationale pour nous engager dans la vallée qui mène à Lo-Tung, la brigade exemplaire de la commune de Tom-Tong; la succession de champs se poursuit transversalement pendant des kilomètres, chacun avec sa grappe humaine. Et si paradoxal que cela puisse paraître, ce n'est qu'au retour, lorsque nous pénétrons à nouveau dans la banlieue de Canton, que la pression démographique nous deviendra moins évidente.

DEMAIN: Grand tourisme



Les Chinois tirent deux et même trois récoltes de riz, selon les régions, de leurs terres irriguées. La première moisson s'effectue à la fin de juin; sitôt qu'elle est engrangée, les rizières sont inondées et les buffles sont mis au labour.



Selon le premier ministre Chou En-lai, la Chine a produit en 1970 environ 240 millions de tonnes de céréales, chiffre suffisant, selon lui, pour nourrir sa population. Au surplus, les réserves de céréales ont atteint 40 millions de tonnes. En conséquence, les importations sont tombées en deçà de un pour cent de la production nationale.

## Ode aux canaux "Drapeau Rouge"

Au travers des monts Taihang fendus,  
La rivière Tchangho' vient, impétueuse.  
La population de Linhsien, armée d'une résolution altière,  
S'engage à réaménager montagnes et rivières.

Ayant le soleil rouge dans le cœur,  
De puissants contingents livrent combat aux Taihang.  
La pensée Mao Tsé-toung étant au poste de commandement,  
Le pays présente un aspect nouveau, captivant.  
Ayant le soleil rouge dans le cœur,  
De puissants contingents livrent combat aux Taihang.  
Ils font la révolution avec le marteau et le poignoir.  
En s'inspirant de la volonté de fer de Yukong.  
A flanc abrupt coulent en zigzag d'innombrables canaux;  
Dans les réservoirs, le ciel d'azur se reflète sur le miroir des eaux.  
Les versants se trouvent jonchés d'une verdure épaisse.  
Aus champs de type de Taichai, les montagnes arides font place.  
Au travers des monts Taihang fendus,  
La rivière Tchangho' vient, impétueuse.  
La population de Linhsien accomplit des miracles par ses propres forces;  
Et brandissant le drapeau rouge, en avant elle poursuit sa marche.



Sur la chaussée de la route nationale, des paysans du Kwangtung étendent leur grain pour le faire sécher au soleil.

**PEUGEOT 1969**  
"204" convertible, rouge avec intérieur noir, radio AM/FM, Transmission à 4 vitesses. Vraiment en superbe condition.  
**\$1.595.**  
GRANDS GARAGES DU QUÉBEC  
273-9105

## lettres au DEVOIR

Les emplois d'été outre-mer: mésaventure de cinq étudiants québécois

Les quelques lignes qui suivent témoignent d'une expérience vécue par des étudiants qui participaient au programme international d'emplois d'été pour les étudiants, mis

de l'avant par Ottawa. Il y a quelques semaines, l'Agence France-Canada de Paris prenait contact avec un nombre d'étudiants du Québec (par la voie des médias d'information dont "Le point du jour" à CKAC, édition du 24 juin 1971) afin de leur offrir des emplois à l'étranger.

En effet, notre employeur n'ayant pas été contacté depuis trois mois par le Ministère, avait dû combler les postes vacants avec un main-d'oeuvre locale. Nous tentons alors d'obtenir des explications de l'Agence, qui nous

transfère à l'Ambassade du Canada à Paris. Après une journée d'attente, l'Ambassade, visiblement embarrassée fait mine de nous trouver d'autres emplois plus loin sur la Côte. Ces emplois d'aventure tout aussi aléatoires que les précédents.

Nous pourrions ajouter à cela que les conditions de travail imposées sur place ne correspondaient en rien à ce qui nous était proposé au Canada, ce qui ferait croire à un véritable "dumping" de main-d'oeuvre québécoise en France.

Ainsi, nous avons dû passer une semaine entière à attendre le bon vouloir d'employeurs peu accueillants et d'intermédiaires incompétents, à nous trimballer d'un bout à l'autre de la France à un coût exorbitant, pour finalement nous retrouver le bec à l'eau et dépossédés de quelque 350 dollars. Cette triste expérience met donc en relief l'irresponsabilité de ce

service du Ministère de la main-d'oeuvre et de l'immigration du Canada et l'incompétence de l'Agence France-Canada de Paris dont il s'est servi pour exécuter son programme.

Le manque de sérieux d'une telle organisation, les annus et la fatigue endurés ainsi que les dépenses occasionnelles nous obligent à alerter l'opinion publique afin que ceux qui doivent partir dans un avenir rapproché se renseignent suffisamment, et à prendre en ce qui nous concerne les mesures qu'il s'imposent.

Cinq étudiants québécois en fuite: Stéphane Groulx, Montréal, Yves Tremblay, Montréal, Rollande Daigle, Sherbrooke, Denis Boucher, Arvida, Marthe H. Landry, Sherbrooke.

Le 10 juillet 1971.

## Conversation Anglaise

### SESSION ÉTÉ 1971

du 2 au 27 août

Spécial pour étudiants, professeurs, religieux et religieuses:

60 heures de cours, à tous les niveaux, cours accélérés et intensifs, 3 heures par jour, 5 jours par semaine (jour ou soir). **Maximum 5 élèves \$150.00**

Nous avons encore quelques places. S.V.P.,

vous inscrire au plus tôt.

### SESSION AUTOMNE 1971

Le 8 septembre

Cours réguliers: (12 mois par année - jour ou soir)

Cours accélérés et intensifs, à tous les niveaux, d'une durée de 40 heures, pour ceux et celles qui désirent apprendre ou améliorer leurs connaissances pratiques de la langue anglaise parlée.

Enseignement direct et actif, donné en Anglais. Méthode: English Language Institute, University of Michigan, Ann Arbor, U.S.A.

Coût: (tous frais inclus)

Cours en groupe: 2 à 5 élèves 4 heures de cours par semaine \$150.00

Cours privé: 1 élève (aux jours et heures de votre choix) \$300.00

Frais déductibles de l'impôt sur le revenu.

aucun contrat à signer. Nous n'avons pas de représentant.

## École de Conversation Anglaise

Autobus - Prés des autobus et métro  
367 Est. Boul. Henri-Bourassa

Montréal

Tél.: 384-8610

**ACADÉMIE DES GRANDS BALLETS CANADIENS**  
Directeurs: Ludmilla Chiriaeff, Fernand Nault  
**COURS D'ÉTÉ**  
Ballet classique, danse moderne et espagnole, et Jazz  
à Montréal du 26 juillet au 28 août  
Renseignements: 4848 boul. St-Laurent, Tél.: 849-8024  
à Québec du 19 juillet au 13 août  
Renseignements: Mme R. Lesage, Tél.: 653-2198

# Price porte plus de 80 accusations contre des syndicalistes d'Alma

ALMA (PC) Plus de quatre-vingt accusations de séquestration, de complot et de possession illégale d'un bien immobilier, ont été portées, en fin de semaine, par la compagnie Price contre des syndicalistes de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, à la suite de l'occupation de l'usine de cette compagnie, à Alma, il y a une semaine.

Ce geste de la compagnie a été qualifié de "provocation", par le président du Conseil central des syndicats nationaux de la région, M. Claude Girard, et M. Jean-Marie Ouellet, conseiller technique de la centrale. "Si elle n'a pas d'argent pour payer ses travailleurs, a commenté M. Girard, la compagnie Price s'en trouve pour détériorer le climat. J'ai mon voyage".

La plupart des syndicalistes ont pris connaissance de leur sommation au retour d'une manifestation dans les rues du centre-ville où ils ont invité les gens à les appuyer. Les mandats signés, par M. Germain Naud, juge de paix du district de Roberval, ordonne aux intimés de se présenter au Palais de justice d'Alma, le 5 août prochain.

Par ailleurs, suite à un té-

légramme expédié dans la journée, au premier ministre Bourassa, ce dernier a fait savoir qu'il acceptait de rencontrer les représentants de la CSN pour écouter leurs revendications, au cours d'une réunion qui regroupera également les dirigeants des compagnies de papier. La date de la réunion n'est toutefois, pas encore déterminée.

Entre-temps les manifes-

tants ont reçu l'appui du Conseil économique d'Alma. Dans une lettre adressée au président du syndicat, le directeur général du CEA, M. Louis-Gaëtan Fortin, écrit: "Les arêtes de travail que subissent depuis quelque temps vos syndiqués et les autres employés de la compagnie Price, sont une cause de profonde inquiétude sociale en même temps qu'ils privent une économie

sectorielle d'un afflu monétaire indispensable".

"Les manifestations pacifiques, justes et soutenues ont souvent pour effet de sensibiliser davantage ceux qui nous gouvernent à nos problèmes et de les amener à leur trouver les solutions raisonnables" ajoute M. Fortin, souhaitant que la situation dans l'industrie papetière se rétablisse au plus tôt.

## La cygogne chez les Trudeau?

PERTH (CP) — Les rumeurs selon lesquelles le premier ministre Trudeau et sa jeune femme Margaret attendraient un enfant se sont propagées vendredi soir à l'occasion de la visite du couple au festival d'été de Perth.

Au cours de cette soirée de caractère romantique le maire William Warren a présenté au couple un service à vaisselle en or de 48 pièces et un livre intitulé "Histoires pour les bambins".

Au moment où ces cadeaux lui étaient offerts, le premier ministre a souri et les quelques milliers de spectateurs ont pouffé de rire. Si les faits s'avèrent, il s'agira de la première fois, au 20ème siècle, qu'un premier ministre canadien devient père alors qu'il est en fonction.

Trudeau et lui a demandé de bien retenir ce nom.

Il y a deux semaines, le premier ministre avait manifesté beaucoup d'intérêt dans le service de maternité de la nouvelle aile d'un hôpital torontois, aile qu'il venait d'inaugurer.

Les citoyens de Perth ont accueilli le premier ministre

en nombre. Une forte proportion des 5.600 habitants de cette ville prospère se sont massés le long des rues pour acclamer le cortège qui se rendait au parc municipal, où la présentation de cadeaux a été faite. Le clou du festival était un concert de musique rock mettant en vedette un groupe nommé "Crowbar".

## A Québec, la grève du transport entre dans sa 4e semaine

QUEBEC (PC) — Contrairement à ce qui était prévu, aucune rencontre n'a eu lieu en fin de semaine entre les représentants de la partie patronale et ceux de la partie syndicale dans le conflit qui oppose les chauffeurs d'autobus et les mécaniciens à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec.

Le négociateur des employés, M. Joseph Biedron, a dit aujourd'hui qu'une rencontre aurait probablement lieu demain et que d'intéressants développements pourraient alors être dévoilés. Pour sa part, le négociateur patronal, M. Jean-Paul Belleville, a dit qu'il prévoyait lui aussi du nouveau pour demain.

A minuit ce soir, la grève entrera dans sa quatrième semaine.

## La mission Apollo 15 Un effort scientifique sans précédent

par Louis Deroche, de l'AFP

CAP KENNEDY — David Scott, commandant de bord d'Apollo 15 qui partira le 26 juillet pour la lune, juge qu'il s'agira "probablement de l'exploration scientifique la plus significative jamais entreprise".

Rocco Petrone, directeur du programme Apollo, voit en ce vol de douze jours "l'un des plus grands efforts scientifiques qu'on ait jamais faits".

Les savants chargés des principales expériences qui vont être effectuées entre terre et lune, aux abords et surtout à la surface de l'astre, estiment unanimement qu'Apollo 15 fera faire à la science un bond en avant au moins dix fois plus grand que les précédentes explorations lunaires de l'homme.

Scott et James Irwin passeront soixante-sept heures, soit le double d'Apollo 14, entre les pentes de sommets parmi les plus hauts et une profonde gorge sinueuse. Leur jeep électrique leur fera franchir quatorze fois plus de terrain que les précédents recordmen de la distance sur la lune armés en février de leurs seules jambes et d'une "brouette".

Après avoir rejoint Al Worden sur orbite séicne, le satellite lunaire "Endeavour" larguera sur une trajectoire voisine un "sub-satellite" dont la science attend des données inestimables.

Apollo 15 emportera deux tonnes et demie de matériel scientifique et de carburant de plus que les précédents vaisseaux Apollo.

Scott, Irwin et Worden décolleront de la tour 36-A le 26 juillet à 8h34, heure de Floride (13h34 GMT). Une douzaine de minutes plus tard, ils s'inscriront sur une orbite terrestre moins élevée que précédemment: 166 km au lieu de 186 (103 milles, 115 milles). Cette importante différence entraînant un moindre effort des propulseurs de la superfusée porteuse Saturne 5 permettra précisément ce supplément de deux tonnes et demie de chargement.

Le vaisseau spatial quittera son orbite terrestre à 16h24 pour se placer sur une trajectoire lunaire amenant, le 29 juillet à 20h05 GMT, le trio aux abords du satellite naturel

de la terre autour duquel il commença alors de graviter.

Le Lem Falcon s'étant détaché de l'Endeavour quatre heures et demie plus tôt, se posera sur les contreforts des apennins "Hadley" après la descente la plus hardie jamais tentée par des astronautes pour éviter des pics escarpés dont ils vont raser les sommets. Al Shepard et Ed Mitchell, avec Apollo 14, ont effectué deux excursions de 4h30 chacune sur l'astre; Scott et Irwin vont en faire trois totalisant vingt heures, avec ces "bottes de sept lieues" que sera la "tout terrain" électrique, à coup sûr la plus spectaculaire innovation de cette tentative téméraire.

Installée à bord du Lem grâce à un miracle d'ingéniosité, cette petite auto pliante ne pèse que 207 kg (460 livres) mais elle peut transporter plus du double de son poids en équipement scientifique et spécimens géologiques. Elle se jouera en principe de crevasses de 50 cm de largeur (22 pouces 1/2) et pourra monter un escalier dont les marches auraient une hauteur de 25 cm (dix pouces). Les astronautes franchiront à bord de ce "Rover" au moins 56 km (34 milles). Un complexe appareillage de navigation leur permettra de ne pas s'égarer au cas où, des bords accidentés du canyon "Hadley", ils ne pourraient plus voir le Lem. Si par extraordinaire, ils "perdaient le nord", si leur "cheval", puissance réelle du moteur électrique de la jeep lunaire, tombait en panne, Scott et Irwin rebrousseraient chemin en suivant les deux ornières imprimées dans le sable. Ils resteront d'ailleurs en permanence dans un rayon de cinq kilomètres (3 milles) de leur engin de débarquement.

Si celui-ci a subi d'ingénieuses modifications, ne fut-ce qu'à cause de "Rover" qu'il a bien fallu "caser", les savants n'attachent pas moins d'importance à celles qui ont été apportées au module de service. Elles permettent, en effet, à l'équipage d'emporter une panoplie sans précédent d'instruments spécialement conçus pour la recherche circumlunaire. Pour

la première fois donc, le "troisième homme" jouera un rôle scientifique capital en sa longue et solitaire randonnée autour de l'astre.

Ces instruments ont été installés dans une cellule (SIM) spécialement aménagée à bord du compartiment de service. La couverture orbitale scientifique n'intéressera pas moins de 20% de la surface lunaire, y compris des régions qui n'ont jamais été survolées par un vaisseau spatial habité. Les caméras les plus perfectionnées, jusqu'à présent amenées aux abords de l'astre, permettront, l'une de photographier 6,7 de la surface lunaire avec une résolution de deux mètres, l'autre de dresser la carte de 16,7 de l'astre (résolution de 25 mètres), tandis qu'un altimètre-laser logé lui aussi dans le SIM permettra d'étudier avec grande précision le relief lunaire.

Un satellite de 36 kgs dont l'éjection à partir du module de service ne sera pas la moindre des innovations d'Apollo 15 servira notamment à l'étude des concentrations de matériaux (mascons), à l'intérieur de la lune qui provoque de fortes anomalies gravitationnelles, ainsi qu'à une meilleure compréhension de la magnétosphère.

Le lendemain, vers midi GMT Worden, premier "nageur de l'espace" depuis l'exploit d'Apollo 9 en avril 1969, sortira de la capsule principale et ramènera du SIM les cassettes de films pris par les deux super-caméras de bord. Apollo-15 disposera par ailleurs de deux appareils de télévision en direct. L'un sera utilisé à bord du module triplace. L'autre, initialement dans le Lem, puis monté sur la jeep "Rover", accompagnera ses pilotes dans leurs courses au pied des monts Hadley. Braquée sur le module lunaire, à 100 mètres (330 pieds) de celui-ci, le 2 août à 17h11 GMT, cette caméra filmmera en couleurs le décollage du Lem de la lune, autre "grande première" spatiale à l'actif d'Apollo 15.

## Monstre marin

TOKYO (AFP) — Un monstre marin ressemblant à un énorme hippopotame est apparu le 28 avril à l'équipage du chalutier japonais Kompira Maru alors qu'il croisait au large de l'île méridionale de la Nouvelle-Zélande, apprend-on dimanche.

Les 26 hommes de cet équipage, qui viennent de rentrer dans leur port d'attache de Yai-su, au sud-ouest de Tokyo, ont précisé que la tête de l'animal a brusquement surgi à 1 m 50 au dessus des flots. On distinguait parfaitement les yeux, d'une quinzaine de centimètres de diamètre, surmontés de bosses, ainsi qu'un nez ressemblant vaguement à celui d'un hippopotame. Des replis tortueux de la peau caractérisaient le cou. L'équipage a établi un dessin très net de cette vision qui est apparue, selon le livre de bord, vers midi, par 44.15 degrés de latitude sud et 173.35 degrés de longitude est, à une quarantaine de km au sud-est de Luttelton. La mer est profonde d'une quarantaine de mètres en cet endroit. Quand le chalutier arriva à une trentaine de mètres du monstre et arma son canon à harpon, la bête disparut.

## Incendies de forêt

TORONTO (PO) — Selon le ministre des terres et forêts, 26 incendies faisaient rage à travers la province d'Ontario dimanche. Tous ces incendies étaient circonscrits à 8h, huit de ces incendies étaient éteints, mais on en signala 12 nouveaux.

## Congrès international des municipalités

TORONTO (PC) — Le 20e congrès mondial de l'Union internationale des municipalités, auquel participent des délégués et des invités représentant 40 pays, s'est ouvert à Toronto hier. Parmi les pays qui ont envoyé une délégation officielle, on compte l'Autriche, Israël, la Yougos-

lavie, l'Allemagne, la France, Formose, le Sud-Vietnam et les Etats-Unis.

L'Union internationale des municipalités, a dit son secrétaire-général, M. J. G. Van Putten, de Hollande, est un lieu de rencontre qui permet aux administrateurs municipaux d'échanger des points de vue et, partant, d'être plus efficaces.

Le thème du congrès de cette année — la réunion a lieu à tous les deux ans — est "l'administration municipale génératrice de progrès économique et social".

**PEUGEOT 1971 (DEMONSTRATEUR)**  
"504", Sedan, transmission automatique, pneus blancs. Balance de garantie.  
**PRIX SPECIAL**  
**GRANDS GARAGES DU QUEBEC**  
273-9105

## Avis légaux - Avis publics

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

### COUR SUPERIEURE

No 2865  
Monsieur STANLEY CHARLES HUGH MILLARD, président de compagnie, résidant au No 315 avenue Strabourg, Montréal Ouest;  
et Dame THELMA MARY LILLIAN POUPORE, de la même adresse, épouse dudit STANLEY CHARLES HUGH MILLARD;  
Requérants  
Avis est par les présentes donné que Monsieur STANLEY CHARLES HUGH MILLARD et son épouse, Dame THELMA MARY LILLIAN POUPORE MILLARD, étaient identifiés, actuellement mariés sous le régime de la séparation de biens, par Contrat de Mariage passé devant le notaire F. K. Stevenson, le 24 juillet 1959, ont l'intention de modifier leur régime matrimonial en adoptant le régime de la communauté de meubles et d'acquêts, tel que précisé dans un Acte de Modification de Régime Matrimonial reçu par le notaire Arthur T. Wickham de Montréal, le 3 novembre 1970, sous le No 8434 de ses Minutes.

Une requête en homologation dudit Acte de Modification sera présentée devant la Cour Supérieure siégeant en pratique pour et dans le District de Montréal, le 29ème jour de juillet, à 10.00 heures de l'avant midi ou aussitôt que conseil pourra être entendu. Montréal, Québec, le 19ème jour de juillet 1971.

Arthur T. Wickham, notaire, procureur pour les "Requérants".

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

### COUR PROVINCIALE

No. 378.359  
JEAN MARC DENIS, domicilié et résidant au No. 357 rue Laflamme, cité et district de Montréal;  
contre  
demandeur  
CLAUDE CHOQUETTE, autrichien domicilié et résidant au No. 385 rue Aurèle, Duvray, Ville de Laval, district de Montréal et maintenant de lieux inconnus;  
défendeur  
IL EST ENJOINT à CLAUDE CHOQUETTE à l'intention d'acquiescer à la copie de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 15 juillet 1971

CLAUDE DUFOUR GREFFIER - ADJOINT

Mes. Nantel, Mercure & Associés, 307 Place d'Armes, suite 1800 Montréal, Qué.

Avocats du demandeur.

CITE DE COTE SAINT-LUC PROVINCE DE QUEBEC

### APPELS D'OFFRES POUR

MODIFICATIONS A L'ELECTRICITE A LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE DE LA CITE DE COTE SAINT-LUC.

Des soumissions scellées dans des enveloppes spéciales et dont le contenu sera clairement indiqué, et adressées à M. S. P. Ouellet, Ing. Ingénieur de la Cité, 5490 avenue Westminster, Côte Saint-Luc, P.Q., seront reçues jusqu'à 14 heures, mercredi 28 juillet 1971.

Les documents pour la soumission peuvent être obtenus au Bureau de l'Ingénieur de la Cité, 5490 avenue Westminster, pour le prix de CINQUANTE DOLLARS (\$50.00), lequel est remboursable.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne, payable à la Cité de Côte Saint-Luc, pour un montant non inférieur à dix pour cent (10%) du coût total de la soumission.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le 29ème jour de juillet 1971, à 14 heures, dans la Salle du Conseil de l'Hôtel-de-Ville, au 5490 avenue Westminster, Côte Saint-Luc. La Cité ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

A.E. KIMMEL Greffier

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

### COUR SUPERIEURE

No. 808 084  
SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT, corporation légalement constituée, ayant son principal établissement et siège social dans la Cité d'Ottawa, Province d'Ontario, et une place d'affaires dans la Ville Mont-Royal, District de Montréal;  
Demanderesse,  
—VS—  
JEAN-ARTHUR MORIN, résidant en la Cité de St-Mary's, Province d'Ontario, et travaillant actuellement au Allied Farm Equipment en la rue St-Jacques, dans la Cité de St-Mary's, Province d'Ontario;  
Défendeur

et  
Me. RENE LANGEVIN, en sa qualité de régistrateur de la Division d'Enregistrement du District de Montréal;  
Mis-en-cause.  
Ex-qualité.

et  
AVCO DELTA REALTY LIMITED, et al.,  
Mises-en-cause.

PAR ORDRE DE LA COUR: Le défendeur JEAN-ARTHUR MORIN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.  
Une copie du bref d'assignation et de la Déclaration a été déposée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 16ème jour de juillet 1971

MARIUS D'AMOURS P.C.S.M.

Me. André Brossard, avocat  
Mes. Sukeman, Elliott & Ass.,  
1153 Dorchester Blvd. ouest,  
Montréal, Qué.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

### COUR PROVINCIALE

No 377 232

LEO COTE TRANSPORT INC., corps politique légalement constitué ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans la Ville et le District de MacTavish;  
demanderesse  
—contre—  
DAME SHARON D. MURFIT, de Régime Matrimonial inconnu, et maintenant de lieux inconnus;  
défendresse

IL EST ENJOINT à DAME SHARON D. MURFIT à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 15 juillet 1971

CLAUDE DUFOUR GREFFIER - ADJOINT

Mes. Lechtier & Segal,  
1511 Blvd. de Maisonneuve, suite 804,  
Montréal, Qué.

Avocats de la demanderesse

CITE DE WESTMOUNT

Des soumissions seront reçues au Bureau du Greffier, 4333 ouest, rue Sherbrooke, Westmount, jusqu'à midi, jeudi le 29 juillet 1971, pour le travail suivant:  
"Approvisionnement et pose de surfaces d'asphalte dans divers rues de la Cité de Westmount".

Les formules de devis peuvent être obtenues au Bureau de l'Ingénieur de la Cité, 4333 ouest, rue Sherbrooke, Westmount, Québec, à partir de lundi, le 19 juillet 1971.

Un dépôt de cinquante dollars (\$50.00) est requis afin de détenir le coût des formules de devis, lequel sera retourné en de dans d'un mois de l'adjudication du contrat, sur retour des formules en bonne et due forme au Bureau de l'Ingénieur de la Cité.

Ni la plus bas, ni aucune des soumissions ne sera nécessairement, acceptée.

R.B. SEAMAN Greffier

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

### COUR SUPERIEURE

No. 808 084  
SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT, corporation légalement constituée, ayant son principal établissement et siège social dans la Cité d'Ottawa, Province d'Ontario, et une place d'affaires dans la Ville Mont-Royal, District de Montréal;  
Demanderesse,  
—VS—  
JEAN-ARTHUR MORIN, résidant en la Cité de St-Mary's, Province d'Ontario, et travaillant actuellement au Allied Farm Equipment en la rue St-Jacques, dans la Cité de St-Mary's, Province d'Ontario;  
Défendeur

et  
Me. RENE LANGEVIN, en sa qualité de régistrateur de la Division d'Enregistrement du District de Montréal;  
Mis-en-cause.  
Ex-qualité.

et  
AVCO DELTA REALTY LIMITED, et al.,  
Mises-en-cause.

PAR ORDRE DE LA COUR: Le défendeur JEAN-ARTHUR MORIN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et de la Déclaration a été déposée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 16ème jour de juillet 1971

MARIUS D'AMOURS P.C.S.M.

Me. André Brossard, avocat  
Mes. Sukeman, Elliott & Ass.,  
1153 Dorchester Blvd. ouest,  
Montréal, Qué.

La Compagnie Générale de Constructions Téléphoniques (C.G.C.T.) vient d'obtenir la commande du premier central de transit international d'Afrique Noire. Cette commande de la Côte d'Ivoire correspond à la réalisation du central d'Abidjan qui sera raccordé à une station terrestre de télécommunications spatiales.

Ce centre permettra une liaison automatique avec Paris et New-York, dans un premier temps, puis avec Dakar, Yaoundé et Lagos, dans un deuxième temps.

Le central téléphonique de transit international

de Constructions Téléphoniques (C.G.C.T.)

de transit international d'Afrique Noire. Cette commande de la Côte d'Ivoire correspond à la réalisation du central d'Abidjan qui sera raccordé à une station terrestre de télécommunications spatiales.

Ce centre permettra une liaison automatique avec Paris et New-York, dans un premier temps, puis avec Dakar, Yaoundé et Lagos, dans un deuxième temps.

Le central téléphonique de transit international

de Constructions Téléphoniques (C.G.C.T.)

de transit international d'Afrique Noire. Cette commande de la Côte d'Ivoire correspond à la réalisation du central d'Abidjan qui sera raccordé à une station terrestre de télécommunications spatiales.

Ce centre permettra une liaison automatique avec Paris et New-York, dans un premier temps, puis avec Dakar, Yaoundé et Lagos, dans un deuxième temps.

Le central téléphonique de transit international

de Constructions Téléphoniques (C.G.C.T.)

de transit international d'Afrique Noire. Cette commande de la Côte d'Ivoire correspond à la réalisation du central d'Abidjan qui sera raccordé à une station terrestre de télécommunications spatiales.

Ce centre permettra une liaison automatique avec Paris et New-York, dans un premier temps, puis avec Dakar, Yaoundé et Lagos, dans un deuxième temps.

Le central téléphonique de transit international

de Constructions Téléphoniques (C.G.C.T.)

de transit international d'Afrique Noire. Cette commande de la Côte d'Ivoire correspond à la réalisation du central d'Abidjan qui sera raccordé à une station terrestre de télécommunications spatiales.

Ce centre permettra une liaison automatique avec Paris et New-York, dans un premier temps, puis avec Dakar, Yaoundé et Lagos, dans un deuxième temps.

Le central téléphonique de transit international

de Constructions Téléphoniques (C.G.C.T.)

de transit international d'Afrique Noire. Cette commande de la Côte d'Ivoire correspond à la réalisation du central d'Abidjan qui sera raccordé à une station terrestre de télécommunications spatiales.

Ce centre permettra une liaison automatique avec Paris et New-York, dans un premier temps, puis avec Dakar, Yaoundé et Lagos, dans un deuxième temps.

Le central téléphonique de transit international

de Constructions Téléphoniques (C.G.C.T.)

de transit international d'Afrique Noire. Cette commande de la Côte d'Ivoire correspond à la réalisation du central d'Abidjan qui sera raccordé à une station terrestre de télécommunications spatiales.

Ce centre permettra une liaison automatique avec Paris et New-York, dans un premier temps, puis avec Dakar, Yaoundé et Lagos, dans un deuxième temps.

Le central téléphonique de transit international

de Constructions Téléphoniques (C.G.C.T.)

de transit international d'Afrique Noire. Cette commande de la Côte d'Ivoire correspond à la réalisation du central d'Abidjan qui sera raccordé à une station terrestre de télécommunications spatiales.

Ce centre permettra une liaison automatique avec Paris et New-York, dans un premier temps, puis avec Dakar, Yaoundé et Lagos, dans un deuxième temps.

Le central téléphonique de transit international

de Constructions Téléphoniques (C.G.C.T.)

de transit international d'Afrique Noire. Cette commande de la Côte d'Ivoire correspond à la réalisation du central d'Abidjan qui sera raccordé à une station terrestre de télécommunications spatiales.

Ce centre permettra une liaison automatique avec Paris et New-York, dans un premier temps, puis avec Dakar, Yaoundé et Lagos, dans un deuxième temps.

Le central téléphonique de transit international

de Constructions Téléphoniques (C.G.C.T.)

de transit international d'Afrique Noire. Cette commande de la Côte d'Ivoire correspond à la réalisation du central d'Abidjan qui sera raccordé à une station terrestre de télécommunications spatiales.

Ce centre permettra une liaison automatique avec Paris et New-York, dans un premier temps, puis avec Dakar, Yaoundé et Lagos, dans un deuxième temps.

Le central téléphonique de transit international

de Constructions Téléphoniques (C.G.C.T.)

**CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA**

APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION DE TERRASSEMENT ET DRAINAGE, CONDUITS D'EAU, CLOTURE A MAILLON DE CHAÎNE POUR LA RALLONGE AUX INSTALLATIONS DE CONTAINER DANS LA COUR TURCOT (PHASE III)

MONTREAL - QUEBEC

Les soumissions cachetées, adressées à M. R.J. Hansen, Ingénieur en chef, Chemins de fer Nationaux du Canada, dans l'enveloppe - réponse annexée, seront acceptées jusqu'à jeudi, le 29 juillet, 1971, au plus tard à midi, heure normale de l'est.

Les plans et devis, les directives aux soumissionnaires, les formules de contrat et de soumission seront fournis sur demande, moyennant dépôt d'un chèque visé de \$50.00, payable à l'ordre de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada. Ce dépôt sera rendu aux intéressés qui auront renvoyé les documents en bon état.

On peut se procurer les plans et devis, les directives aux soumissionnaires et les formules de contrat et de soumission à compter du 16 juillet, 1971, à la Salle des Plans - 14e étage, 935 ouest rue Laguchetière, Montréal, Québec.

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner à 514-877-8792.

La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle.

Bureau de l'Ingénieur en chef, Chemins de fer Nationaux du Canada, Montréal, (Québec).

**PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES - 844-3361**  
Le prix de ces petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots.  
• Tarif sur additionnel est de \$2.25  
• L'heure de l'annonce est celle pour l'édition du lendemain.  
Toute erreur doit être signalée immédiatement.  
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

**PETITES ANNONCES DU DEVOIR**  
Avis les annonces sont prises de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.  
Toute erreur doit être signalée immédiatement.  
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

**PETITES ANNONCES ENCADRÉES - 844-3361**  
Le prix des petites annonces encadrées est de \$4.20 la place de largeur.  
• L'heure de l'annonce est celle pour l'édition du lendemain.

**HOMME DEMANDE**  
**COMPTABLE AGRÉÉ**  
Avec dynamisme et initiative pour une bureau de C.A. Bon salaire.  
Téléphoner à: St-Georges, Hébert & Cie, 844-1044  
21-771

# arts

### Sydney Newman à l'ONF (2)

## Un bilan positif au terme d'une année cruciale

une interview de Jean-Pierre Tadros

Dans la première partie de l'entrevue que M. Sydney Newman a accordée au DEVOIR, et qui a paru dans notre édition de samedi, il avait été principalement question du "fait de censure" devant lequel se trouve brusquement confronté l'ONF. Le président de cet organisme fédéral révélait alors au DEVOIR qu'il avait lui-même pris la décision d'interdire la projection en salles commerciales et à la télévision du film de Pierre Perrault, "Un pays sans bon sens". Cette déclaration met ainsi fin aux nombreuses spéculations qui circulaient au sujet de la sortie avortée de ce film à l'Alouette.

Quant à "On est au coton" de Denys Arcand, on n'envisage plus de le montrer. Il n'est donc plus question de trouver un moyen qui permettrait de sauver le film; on invoque simplement la possibilité d'utiliser une partie du matériel filmé. Par contre, la carrière du dernier film de Pierre Perrault et Michel Brault, "L'Acadie, l'Acadie", reste toujours à déterminer. Apparemment la question qui reste à résoudre est de savoir si l'on montrera aux Canadiens la version originale qui circule actuellement en Europe, ou si l'on aura simplement droit à une version allégée. Une simple remarque cependant, c'est qu'avec toute la publicité, non sollicitée il est vrai, que ce film vient de recevoir, il est devenu commercialement rentable. En d'autres termes, on ne devrait plus craindre de le lancer dans le circuit commercial. Le prix que "L'Acadie, l'Acadie" vient de remporter à Dinard, place l'ONF au pied du mur. Ceux qui il revient maintenant de décider de la carrière de ce film peuvent donc être assurés que l'on suivra avec beaucoup d'attention ce qu'ils arriveront à en faire.

Dans la seconde et dernière partie de l'entrevue, M. Sydney Newman évoque les problèmes généraux auxquels doit faire face l'ONF. Par le fait même il dresse ici un premier bilan de sa première année en tant que président de l'ONF.

En août dernier, M. Sydney Newman revenait à l'ONF après une absence de 18 ans. Mais cette fois-ci il était appelé à diriger cet organisme fédéral que d'anciens disaient moribond. Et de fait, pendant un certain temps, l'existence même de l'ONF a paru fort précaire. Et pour cause. "Il y a un an, nous dira M. Newman, quand je suis entré en fonction, le moral était bas, les cinéastes protestaient sur la colline parlementaire contre les coupes budgétaires et le renvoi de certains de leurs camarades, le syndicat était en pleine négociation. Nous avions, d'autre part, à faire face au projet du gouvernement fédéral en matière de politique gouvernementale qui aurait radicalement transformé les structures de l'Office. Et puis, on était en train de réaménager nos bureaux, me forçant à aller partager les locaux du département de la distribution, ce qui n'a guère plu à ceux de la production".

"Il faudrait préciser, en effet, que l'un des problèmes cruciaux qui s'est alors présenté à nous portait justement sur les relations entre la production et la distribution. Aucun producteur n'aime son distributeur; cette constatation reste valable au sein de l'ONF. Et c'est justement vers une meilleure entente entre ces deux services qu'a porté le plus gros de mes efforts. Car il faut être conscient du fait que la distribution a très souvent à faire face à des problèmes dont la production ne veut absolument pas entendre parler. Un documentaire de deux heures, sans vedette, est un film difficile à distribuer. Le créateur vous dira qu'il n'a pas à se préoccuper des réactions du public, qu'il n'a pas à plaire au public. Mais il ne faut pas perdre de

vue que la liberté d'expression passe nécessairement par la possibilité d'être entendu, c'est-à-dire en ce qui nous concerne, dans la mesure même où l'on peut être adéquatement distribué. Il faut donc que le cinéaste pense à son public. Et en général, nos films n'ont malheureusement pas cette force de frappe, cette intuition du spectacle qui aurait permis d'accrocher l'intérêt du grand public".

"Et puis, il y avait le problème de l'équipe anglaise, dont la productivité était très basse, alors que tout semblait aller pour le mieux du côté des cinéastes français. A quoi cela était-il dû? Je ne sais pas. En tout cas, c'était là un autre problème auquel nous devons faire face".

Un an après...  
"Aujourd'hui, poursuit M. Sydney Newman, beaucoup de ces problèmes sont en voie d'être réglés. La productivité de l'équipe anglaise est revenue à la normale. Nous sommes parvenus à des accords avec le réseau anglais de Radio-Canada qui va nous ouvrir de nouvelles possibilités de diffusion, puisque nous avons pu placer treize de nos films d'une heure aux meilleures heures d'écoute. Nos relations avec le réseau français de Radio-Canada restent toujours aussi bonnes, et je m'en félicite. Quant à l'équipe française, elle est présentement engagée dans un programme ambitieux".

"En ce qui a trait aux consultations qui ont lieu au niveau gouvernemental, si l'on m'est pas possible d'en révéler le contenu, je puis néanmoins dire qu'elles se poursuivent, et m'apparaissent encourageantes. Je pense que l'ONF en sortira renforcé".

# spectacles

"Durant cette année, nous avons, il ne faut pas l'oublier, traversé une crise fort importante: la crise d'octobre. Je dois dire que même si notre personnel s'est senti très fortement concerné par les événements, il a su néanmoins réagir avec discrétion et responsabilité. Je leur en suis profondément reconnaissant. Et même si nous avons éprouvé quelques difficultés avec certains films, on peut dire que la paix règne au sein de l'Office".

### Les relations avec Radio-Canada

Depuis plusieurs mois l'ONF fait de gros efforts pour que ses films puissent passer à la télévision. Si cette tentative a été couronnée d'un certain succès, elle a aussi soulevé bon nombre de protestations, et tout d'abord de la part des cinéastes de l'ONF. C'est que tous ces films sont inmanquablement interrompus par les messages publicitaires. Quels sont les moyens qu'entend prendre votre bureau pour que cet autre organisme d'état qu'est la Société Radio-Canada, considère les produits de l'ONF comme des "oeuvres"?

"Je dois tout d'abord dire que les protestations de nos cinéastes me paraissent tout à fait justifiées. J'ai déjà mentionné les difficultés que rencontrent nos films au niveau de la distribution. Nous avons une excellente distribution communautaire, mais au niveau des salles commerciales elle demeure des plus modestes. En général, donc, notre distribution n'arrive pas à rejoindre le grand public. Or, pendant combien de temps encore pourrions-nous tourner le dos aux autres moyens de distribution qui s'offrent à nous? Pendant combien de temps encore resterions-nous inconnu de tous ceux qui n'appartiennent pas à un quelconque ciné-club? Voilà, la question que je me pose".

"Or, ce que j'ai assuré par le contrat que nous venons de passer avec la CBC,

c'est que nous serons vu, nos films seront vus par le grand public. Or, l'ONF s'était toujours refusé, non sans raison, que ses films soient interrompus par des commerciaux. Je suis arrivé à convaincre mes collègues de rompre avec cette politique, ce qui nous a permis de rouvrir les négociations avec la direction du réseau anglais de Radio-Canada. Et je pense que les termes de l'accord qui est intervenu sont profitables aux deux parties. Nous produisons des films dont les Canadiens ont besoin et dans la production desquels Radio-Canada ne s'engagera probablement pas. D'autre part, l'Office, pour remplir son mandat, doit pouvoir disposer d'un instrument qui atteigne le grand public et lui permette ainsi de compléter son réseau existant de distribution à l'intention des publics spécialisés".

"Maintenant, pour revenir à votre question, je dois dire que je n'aime pas plus que quiconque les interruptions que cause la publicité. Mais encore une fois en refusant les annonces, on laissait de côté le moyen de communication le plus efficace. Et cela m'apparaît comme une des solutions des plus faibles".

### La SDICC et l'industrie privée

On a souvent parlé d'antagonisme entre l'ONF et la Société de développement de l'industrie cinématographique (SDICC). On avait en particulier fait état du mécontentement de la SDICC face à la politique de longs métrages de fiction de l'Office. Qu'en est-il au juste?

"Je n'ai reçu aucune protestation en ce sens; pas durant les dix derniers mois. Nous avons d'ailleurs tellement à faire avec nos programmes bien spécifiques comme "Société nouvelle", que nous ne pouvons entreprendre que trois ou quatre longs métrages de fic-

tion par an. Alors que la SDICC se trouve impliquée dans la réalisation de trente à quarante longs métrages par an. C'est pourquoi je crois pouvoir dire que nos politiques respectives resteront inchangées. D'ailleurs je suis membre du conseil d'administration de la SDICC; je ne pense pas que nous puissions nous nuire mutuellement".

Comment évaluez-vous présentement vos rapports avec l'industrie privée du film?

"L'année dernière nous avions conclu avec l'industrie privée du film des contrats qui se sont élevés à \$150.000. Cette année, ces contrats sont passés à \$300.000; et je pense que d'ici 1973, cela atteindra un chiffre global de deux millions de dollars. C'est dire que nous prévoyons que d'ici deux ou trois ans nous contions, par le truchement de soumissions, jusqu'à la moitié de la valeur de la production de l'Office à des cinéastes et à des compagnies privées. Cette façon de faire devrait largement contribuer à accélérer la croissance déjà rapide de l'industrie canadienne du film".

"J'en profite pour faire remarquer que l'une des tâches majeures assignées à l'ONF est d'assurer la production des films que nous commandent certains des ministères fédéraux. Au cours de l'année écoulée, ces ministères ont consacré un peu plus de deux millions et quart de dollars à la commande de films. Au cours de l'année qui vient, ils investissent plus de trois millions de dollars".

"Or, il faut bien avouer que l'ONF a toujours rempli ces commandes avec un certain retard. Nous sommes donc à constituer un service intégré qui permettra de rationaliser, et par le fait même d'accélérer ce service".

A bien y réfléchir, tout irait donc pour le mieux à l'ONF?

## télévision

CBFT 2	CFTM 10	CBMT 3
10.10 Aujourd'hui à CBFT	10.00 Miro et musique	9.58 News, weather and community announcements
10.11 En mouvement	10.10 Horaires thematiques	10.05 Mr. Dressup
10.30 Péguy	10.15 Mini-Annonces	10.30 Friendly giant
11.00 L'Avant Sans Secret	10.30 Au P'tit Matin	10.45 Ober-Helene
11.30 Hachard-Coeur de Lion	11.30 Robin des Bois	11.00 Sesame street
12.00 De la jungle à la piste	12.00 Midi-Musical	12.00 Edward Glover's luncheon date
12.30 Le Grand Nord	1.00 Cinéma	1.30 55 North Maple
1.00 Cinéma	1.00 "Orange au paradis" (documentaire)	2.00 What on earth?
"Le désert de la peur" (documentaire)	2.00 A vous de jouer	2.30 The flying man
Britannique 1958	3.00 Les Délégués	3.00 20 from Ottawa
2.30 Vénus et Cupidon	3.00 Pour vous, Mesdames: "Droits et obligations du couple"	3.30 Edge of night
3.00 Rencontre	4.00 Robin des Bois	4.00 The galloping gourmet
4.00 Ulysse et Océan	4.30 Wooty le pie	4.30 Drop-in
4.30 Wooty le pie	5.00 Pétard dans l'espace	5.30 Rocket Robin hood
5.00 Pétard dans l'espace	6.00 Un taxi dans les nuages	6.00 Les Detectives
6.00 Un taxi dans les nuages	6.30 Téléjournal	6.30 Belle boys
6.30 Téléjournal	7.00 24 heures	6.30 He and she
6.40 24 heures	7.30 Nouvelles du sport	6.30 Hourglass
6.55 Nouvelles du sport	7.00 Formas 30	7.00 Exposé this week
7.00 Formas 30	7.30 Sol et Godebat	7.30 Diama
7.30 Sol et Godebat	8.00 Ma sœurie bien-aimée	8.00 The Partridge family
8.00 Ma sœurie bien-aimée	8.30 Les Trois As	8.00 Toad song
8.30 Les Trois As	9.00 Prue 1	8.30 This is the law
9.00 Prue 1	9.30 Arctique-Lapin	9.00 The bold ones
9.30 Arctique-Lapin	10.30 Téléjournal	9.00 Fashion Canada 71 special
10.30 Téléjournal	11.00 La couleur du temps	11.00 The national
10.55 Nouvelles du sport	11.05 En pantoufles	11.21 Viewpoint
11.00 Télé-Annonces	"Dynamite Jack" (comédie)	11.30 Night report and sports final
"Musée intime: l'amour dans la peinture"	12.33 Dernière édition	11.45 Cine-Six: "The red hand" (Allemagne 1969)
12.00 Cinéma	12.40 Fin des émissions	1.25 Final report and weather
1.03 Téléjournal		

## cinéma

<b>ALOUETTE:</b> "Festival Laurel et Hardy" 12.30	<b>ELECTRA:</b> "Vote Chateau" 12.30	<b>SNOWDON:</b> "Love is splendid situation" 1.30, 2.30, 3.30, 7.30
<b>ANJOU:</b> "Midnight cowboy" et "Alex's restaurant" 11.15	<b>ELYSEE:</b> "Salle Esplanade: 'Juste avant la nuit'" 7.30, 9.30	<b>THEATRE DES VARIETES:</b> "Mourir d'aimer" 7.30, 9.30
<b>ARLEQUIN:</b> "Les virgines folles" 12.30, 2.30, 4.30, 6.30, 8.30, 10.30	<b>FLUR DE LYS:</b> "Voyage au paradis" 7.30, 9.30	<b>VAN-HORN:</b> "Good earth" 12.30, 2.30, 4.30, 6.30, 8.30, 10.30
<b>ATWATER:</b> "The Anderson tapes" 1.30, 4.30, 7.30, 9.30	<b>SALLE HERMES:</b> "Blushing Charlie" 8.00, 10.30	<b>VENDOME:</b> "La femme écarlate" 12.30, 2.30, 4.30, 6.30, 8.30, 10.30
<b>ATWATER:</b> "Cinéma II: 'The Horsemen'" 7.25, 9.30	<b>IMPERIAL:</b> "Le rouge au lèvres" 12.10, 2.40, 7.10, 10.40 et "Un pretre à marier" 12.35, 2.35, 9.30	<b>VERDI:</b> "On achève bien les chevaux" en français 1.00, 2.00, 9.00
<b>BERRI:</b> "Un monde fou, fou, fou" 2.00, 5.00, 8.00	<b>JEAN-TALON:</b> "Ta femme cette inconnue" 8.15 et "Ton mari, cet inconnu" 8.25, 9.35	<b>WESTMOUNT SQUARE:</b> "Love Story" 1.00, 2.00, 9.00, 10.00
<b>BIJOU:</b> "Les chats bottés" 12.30, 2.30, 4.30, 6.30, 8.30, 10.30	<b>KENT:</b> "Song of norway" 1.10, 3.00, 6.15	<b>WESTMOUNT:</b> "Piazz suite" 1.00, 5.00, 9.10
<b>BONAVENTURE:</b> "Lickersh quartet" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00	<b>LOEWS:</b> "Von Richthofen and" 10.00, 12.30, 2.00, 4.30, 7.20, 9.30	<b>YORK:</b> "Mrs. Polytia spy" 1.20, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15
<b>CANADIEN:</b> "Les aventures amoureuses de Robin des bois" 1.40, 4.35, 7.20, 10.25 et "L'inspecteur Perrak" 12.00, 2.00, 3.45, 6.40	<b>MERCUR:</b> "Un amour de cocorotte" 2.05, 8.20, 10.00 et "Le cheval aux sabots d'or" 1.00, 6.35, 8.15	
<b>CAPITOL:</b> "Grisson gang" 12.10, 2.20, 6.35, 8.50, 9.10	<b>MONKLAND:</b> "I love my wife" 1.15, 4.45, 8.20 et "Dary of Mad Houswife" 2.35, 6.20, 10.00	
<b>CHAMPLAIN:</b> "Des fraises et du sang" 2.00, 6.10, 9.00 et "Tueur de filles" 12.35, 6.25, 9.30	<b>OURTEMONT:</b> "Le bon, la brute et le truand" de Sergio Leone 8.00, 9.00	
<b>CHATEAU:</b> "Viens mon amour" 2.30, 6.00, 9.30 et "Dernier été" 12.45, 6.15, 7.45	<b>PALACE:</b> "Kite" 12.25, 2.40, 4.45, 7.00, 9.15	
<b>CINEMA COTE-DES-NEIGES:</b> "Cinéma I: 'Bob, Carol, Ted et Alice'" 12.05, 6.10, 7.00 et "Cactus flower" 2.30, 5.40, 9.25	<b>PAPINEAU:</b> "La grande vadrouille" et "Chantilles en mai" 7.20	
<b>CINEMA COTE-DES-NEIGES:</b> "Cinéma II: 'Suati'" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15	<b>PARISIEN:</b> "Les novices" 10.30, 12.30, 2.35, 4.40, 6.50, 9.05	
<b>CINEMA DE PARIS:</b> "Sur un arbre perché" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00	<b>PLACE VILLE-MARIE:</b> "Petit cinéma: 'The Conformist'" 12.25, 2.20, 4.20, 6.20, 8.20	
<b>CINEMA Y:</b> "Flash" 7.30, 9.30	<b>PULSAR:</b> "Voit Canone" 2.25, 4.40, 6.50, 9.05	
<b>CRIMAZIE:</b> "Un homme Cable" 10.30, 12.45, 2.00, 4.15, 6.30, 8.45	<b>REMY:</b> "Erika one" 2.10, 4.45, 7.30, 10.00 et "The touch of her flesh" 12.45, 2.25, 6.00, 8.40	
<b>COMEDIE-CANADIENNE:</b> "Cours, homme, cours" de S. Sullima 7.15, 9.30	<b>RIVOLI:</b> "Voit Arlequin" 12.30, 2.30, 4.30, 6.30, 8.30, 10.30	
<b>DAUPHIN:</b> "Salle Heron: 'La Joie de Chaillof'" 7.00, 9.30, "Salle McLaren: 'Mash'" 7.30, 9.30	<b>SAINT-DENIS:</b> "Les chats bottés" 12.30, 2.30, 4.30, 6.30, 8.30, 10.30	
	<b>SEVILLE:</b> "Guelce" 5.45, 7.30, 9.15	

## AUX 10-15

Ronde de distribution de journaux  
**LE DEVOIR**  
QUOTIDIEN DU MATIN  
Les agents-distributeurs du journal Le Devoir offrent actuellement des rondes dans les 3 territoires suivants:  
**MONTREAL - LAVAL - RIVE SUD**  
Mlle Larochelle, 9 à 5 p.m., 844-3361

## Décès de d'Erlanger

PARIS (AFP) — On apprend la mort de M. Théodore d'Erlanger qui fut le fondateur et le directeur de l'Ecole supérieure d'études chorégraphiques.

Il était né en 1890 à Moscou. Chassé par la révolution, il vint s'installer en France où il accueillit de célèbres danseurs, notamment la Pavlova et Alexandre Volinine qui fonda chez lui une académie qui prit rapidement une grande notoriété. Il eut notamment pour élèves des danseurs qui devinrent célèbres: Jean Babilée, Janine Charrat, Lyane Dayde, Collet Marchand, ainsi que Violette Verdy qui est l'une des étoiles du New York City Ballet de Balanchine.

En 1954, M. d'Erlanger avait transformé cette académie en une école préparant au professorat de danse, école qui essaima en Amérique latine et en Afrique.

## théâtre

**LA BAVASSERIE:** "Le roi des mites à 20h" et "J.C. Germain à 21h. Au St-Malo horaires à venir."

**LA FIGURERIE:** "North-Alley" "Quand épouserez-vous ma femme?" 20h30. Relâche lundi, jeudi et vendredi.

**REVUE THEATRE:** "Non" et "Gravyard" horaires irréguliers. A venir.

**PLACE DES ARTS**

**SALLE WILFRID-PELLETIER:** Relâche. **THEATRE MAISONNEUVE:** Relâche. **THEATRE PORT-ROYAL:** Relâche.

**TERRE DES HOMMES**

**PLACE DES NATIONS:** Black Sabbath, groupe underground. 20h30.

**KIOSQUE INTERNATIONAL:** Pierre Lalonde 20h.

**KIOSQUE DU CANADA:** Relâche.

**THEATRE DE LA LAGUNE:** Circus Kasov Theatre 19h30 et 15h. à 20h. le théâtre de la communauté.

**THEATRE DU CANADA:** "Adam & Eve", 20h30.

**THEATRE D'ETE**

**THEATRE DES MARGUERITES:** "Le grand achève", mardi, mercredi, jeudi 21h. Samedi 19h30 et 22h30. dimanche 19h30. Vendredi, les Jérolas, 19h30 et 22h30. Relâche le lundi.

**THEATRE DE LA MARJOULAIN:** "Marscarade", 21h. Dimanche 20h. Relâche lundi.

**THEATRE DES PRAIRIES:** "L'Idole", 20h. les mardi, mercredi et jeudi. Samedi 19h30 et 22h30. Dimanche 22h30.

**LA FIGURERIE:** "North-Alley" "Quand épouserez-vous ma femme?" 20h30. Relâche lundi, jeudi et vendredi.

**STUDIO THEATRE:** (St-Jerome) "Le bel indifférent" et "La demande en mariage". Réservations à 436-1304.

**SUN-VALLEY:** "Madame Idéra" 21h. les mardi, mercredi et jeudi. Samedi 20h et 22h30.

**LA PENSERIE:** (Québec) "Les filles de Jean Marsan à 20h. Relâche lundi, jeudi et vendredi."

**LE CALENDOR:** (Québec) Du 13 juillet au 15 août. "Herbe à paucers" de J. Barbeau. Théâtre pour enfants le dimanche.

## A paraître

## Une collection "de luxe" et "de combat"

Réunissant le principe d'une "oeuvre de combat" et celui d'une édition "de luxe", la maison française Mouton-Rothschild se propose de traiter, en vingt-cinq volumes format encyclopédie, l'Histoire de la liberté. Chaque volume peut être lu indépendamment, puisqu'il est organisé autour d'un thème distinct. Tantôt il est question de périodes historiques, 1789, 1830-48, ou la Commune; tantôt il est question de révolutions, chinoise ou russe ou française; tantôt de luttes particulières, contre l'esclavage ou le racisme, ou pour les syndicats et la liberté de presse. Enfin, il peut être question d'une région du monde: l'Amérique latine, l'Afrique ou les Etats-Unis.

Dans cette dernière catégorie s'inscrit un volume sur "le Québec et le Canada". Etant donné que toute la collection est écrite par des spécialistes francophones (et en grande majorité, Français), le livre porte en fait sur les problèmes du Canada français. Puisque chaque livre comporte trois éléments, une préface, une étude historique et un roman, on a voulu faire appel à des Canadiens français éminents, pour les trois domaines. Le roman choisi sera le célèbre "Bonheur d'occasion" de Gabrielle Roy. L'étude historique sera menée par le professeur Maurice

Seguin de l'Université de Montréal. Le projet de préface semble moins arrêté que les deux autres, mais les éditeurs songent à la fois à une collaboration de René Lévesque et de Claude Ryan. La date de parution de ce volume n'est pas indiquée.

Jusqu'à maintenant, deux ouvrages nous sont parvenus. L'un constitue en quelque sorte une introduction à la collection, et s'intitule "L'Humanité en marche". Il est préfacé par celui qui dirige le comité de rédaction, M. Jean Rostand, de l'Académie française. On sait que Rostand, parti d'un domaine strictement scientifique, la biologie, est venu alimenter au cours de son oeuvre la tradition des moralistes français. Plusieurs commentateurs scientifiques ont d'ailleurs signalé que si la contribution à la biologie de Rostand a été grandement exagérée, ses réflexions d'un autre ordre ont inspiré la science moderne. Dans son meilleur style, J.R. tente donc de cerner le sens de l'histoire occidentale. Sa préface est complétée par l'étude Vercors et le témoignage littéraire de Jules Michelet. Le deuxième tome, fait par Max Pol-Fouchet, Robert Charamy et Jules Vallès, se penche déjà sur une question plus précise, la Commune de Paris.

Les volumes comptent près de 400 pages, bien reliés, d'une typographie irréprochable. Aucun prix canadien n'est indiqué. R.G.S.

## monique leyrac

MAR., MER. & JEUDI 20, 21 & 22 JUIL. 8h.30

PRIX POPULAIRES: \$1.- \$2.- \$3.- \$4.  
Buffet après les concerts: \$1.50  
Les billets sont aussi en vente aux Caisse populaires Desjardins. Ces concerts sont organisés en collaboration avec la Régie de la Place des Arts.

**CONCERTS POPULAIRES DESJARDINS**  
Commandité par l'Union régionale de Montréal des Caisse populaires Desjardins

**ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL**  
Franz-Paul Decker, Directeur musical

**AU PUPITRE**  
Neil Chotem

**EN PREMIERE PARTIE**  
Arrangements orchestraux d'airs populaires québécois

## SALLE WILFRID-PELLETIER

PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel: 842-2112

## à l'affiche! EN PRIMEUR!

tout simplement EXTRAORDINAIRE

**14 ANS**

**TOMAS MILIAN**  
dans le dernier film de SERGIO SOLLIMA

**SALUDOS A HOMBRE**

VERSION FRANÇAISE

**COURS, HOMME, COURS**  
par DONALD O'BRIEN LINDA VERAS JOHN IRELAND

en semaine 7:15 9:30  
samedi 7:30 et 9:45  
dimanche 3:00 5:10 7:15 9:30

**Comédie Canadienne**  
84 ouest, Ste-Catherine Tel: 861-3476

en français seulement

**LE BON LA BRUTE et LE TRUAND**  
de Sergio Leone

TECHNICOLOR  
1249 BERNARD 277-3233

1249 BERNARD 277-3233

**OUTREMONT**

UN SPECTACLE DE 6 JOURS  
POUR SE VENGER... ET MOURIR

**la Femme Ecarlate**

MONICA VITTI  
JEAN VALENTI

2e s. VENDOME 3

AIR CLIMATISE

JANE FONDA DANS "LA CURÉE"

2 films couleur

18 ANS

2e film couleur

HIROSHIMA MON AMOUR

MONTROSE

3180 BELANGER 722-5788

PAS SI NOVICES QUE ÇA!

14 ANS

BIGGIE BARDOT ANNE GIRARDOT

**LES NOVICES**

COULEUR

A L'AFFICHE! REPRESENTATION COMPLETE A 10.30 pm, 12.30, 2.35, 4.40, 6.50, 9.03 pm.

AUSSI STEREO DE GILLES CARLE

LE PARISIEN

14101 2671 480 BUREAU STE CATHERINE

SALLE RESNAY

Reçut avec maîtrise... Fascinant... RARE MATCH

Avec un art qui n'a rien à envier à son illustre maître, Hitchcock...

1 film de CLAUDE CHABLOU

**LE GENOU DE CLAIRE**

ERIC ROMER

ESTAMMOLOR

STÉPHANE ROUDOT MICHELE ROBERT FRANÇOISE BÉGIN

**JUSTE AVANT LA NUIT**

ESTAMMOLOR

**LE GENOU DE CLAIRE**

ERIC ROMER

7e SEMAINE

**MASH**

COULEUR

VERSION FRANÇAISE

UN FILM SANGLANANT D'OU JAILLIT LE RIRE...

CE SOIR 7:30-9:35

le DAUPHIN

16 CAUVENIN PASS OUEST 842-2112

La plus belle création de CATHERINE DENEUVE

**Tristana**

de Luis Buñuel

en français à 7:30 et 9:30

5380 St-Laurent 277-4145

dernier soir: "ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX" à 7:15 et 9:30

# Fluctuations montréal

Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Abitibi	8920	2714	2014	unch.
Alcan	3333	2214	2014	unch.
Alcan 4 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 5%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 5 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 6%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 6 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 7%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 7 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 8%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 8 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 9%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 9 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 10%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 10 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 11%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 11 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 12%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 12 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 13%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 13 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 14%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 14 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 15%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 15 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 16%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 16 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 17%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 17 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 18%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 18 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 19%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 19 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 20%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 20 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 21%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 21 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 22%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 22 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 23%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 23 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 24%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 24 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 25%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 25 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 26%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 26 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 27%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 27 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 28%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 28 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 29%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 29 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 30%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 30 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 31%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 31 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 32%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 32 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 33%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 33 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 34%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 34 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 35%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 35 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 36%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 36 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 37%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 37 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 38%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 38 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 39%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 39 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 40%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 40 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 41%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 41 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 42%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 42 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 43%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 43 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 44%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 44 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 45%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 45 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 46%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 46 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 47%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 47 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 48%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 48 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 49%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 49 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 50%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 50 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 51%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 51 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 52%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 52 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 53%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 53 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 54%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 54 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 55%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 55 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 56%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 56 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 57%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 57 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 58%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 58 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 59%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 59 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 60%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 60 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 61%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 61 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 62%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 62 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 63%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 63 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 64%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 64 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 65%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 65 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 66%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 66 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 67%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 67 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 68%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 68 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 69%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 69 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 70%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 70 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 71%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 71 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 72%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 72 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 73%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 73 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 74%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 74 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 75%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 75 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 76%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 76 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 77%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 77 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 78%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 78 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 79%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 79 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 80%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 80 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 81%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 81 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 82%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 82 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 83%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 83 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 84%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 84 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 85%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 85 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 86%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 86 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 87%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 87 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 88%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 88 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 89%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 89 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 90%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 90 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 91%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 91 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 92%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 92 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 93%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 93 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 94%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 94 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 95%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 95 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 96%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 96 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 97%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 97 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 98%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 98 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 99%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 99 1/2%	8120	2714	2014	unch.
Alcan 100%	8120	2714	2014	unch.

Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Chum "B"	100	7 1/2	7 1/2	unch.
Col. Cellul.	300	3 1/2	3 1/2	unch.
do Ptd.	200	13	13	unch.
Comico	3115	23 1/2	22 1/2	unch.
Com. Highway	500	17 1/2	17 1/2	unch.
Cock. Brown	500	8 1/2	8 1/2	unch.
Cons. Bath	850	9 1/2	9 1/2	unch.
Cons. Textile	600	12 1/2	12 1/2	unch.
Cons. Glass	1000	13 1/2	13 1/2	unch.
Cons. Gas	2757	21 1/2	21 1/2	unch.
Crain R.L.	235	13 1/2	13 1/2	unch.
Credit Foncier	3212	23 1/2	23 1/2	unch.
Crush Int.	51555	9 1/2	9 1/2	unch.
Cyanus "A"	200	6 1/2	6 1/2	unch.
Cyanus "B"	200	6 1/2	6 1/2	unch.
Dist. Sealm.	9090	33 1/2	32 1/2	unch.
Dom. Ptd.	280	10 1/2	10 1/2	unch.
Dom. Foundries	2190	24 1/2	23 1/2	unch.
Dom. Glass	220	12 1/2	12 1/2	unch.
Dom. Paper	1700	12 1/2	12 1/2	unch.
Dom. Stages	9505	13 1/2	13 1/2	unch.
Dom. Textiles	7239	10 1/2	10 1/2	unch.
Dom. Ptd.	10422	13 1/2	13 1/2	unch.
Dup. Pres. "A"	1000	6 1/2	6 1/2	unch.
En. & H. "A"	3127	10 1/2	10 1/2	unch.
Falconbridge	200	10 1/2	10 1/2	unch.
Fin. Collect.	2117	11 1/2	11 1/2	unch.
Fraser Co.	264	18 1/2	18 1/2	unch.
Fulcrum	2800	4 1/2	4 1/2	unch.
Galt Ptd.	1900	8 1/2	8 1/2	unch.
Galtopolit.	375	18 1/2	18 1/2	unch.
Genstar	3400	2 1/2	2 1/2	unch.
Genstar	3400	2 1/2	2 1/2	unch.
G.P. Units	200	6 1/2	6 1/2	unch.
G.B. & C. Inc.	271	14 1/2	14 1/2	unch.
Guaranty Trust	100	11 1/2	11 1/2	unch.
Harb. Int.	810	12 1/2	12 1/2	unch.
H. Paper	525	16 1/2	16 1/2	unch.
H. Int.	225	16 1/2	16 1/2	unch.
Greyhound	185	16 1/2	16 1/2	unch.
Grison	911	6 1/2	6 1/2	unch.
H. Ptd.	110	5 1/2	5 1/2	unch.
Handy Andy	200	3 1/2	3 1/2	unch.
Hollinger	1410	4 1/2	4 1/2	unch.
Hollinger	1410	4 1/2	4 1/2	unch.
Horne & Ptd.	100	2 1/2	2 1/2	unch.
Hud. B. Min.	16555	22 1/2	21 1/2	unch.
Hunter Douglas	9250	13 1/2	13 1/2	unch.
Husky	2505	17 1/2	16 1/2	unch.
Imperial Oil	2417	18 1/		

# "Une visite à Pékin n'est pas la meilleure occasion pour aller aussi à Moscou..."

SAN CLEMENTE — Si jamais le président Nixon se rend à Pékin sans faire auparavant le voyage de Moscou, le monde entier pensera que les Etats-Unis et la Chine ont voulu humilier l'URSS.

Quand, jeudi soir, M. Nixon larguait sa bombe diplomatique en annonçant qu'il irait en Chine à l'invitation de M. Chou En-lai, les observateurs ont pensé aussitôt que ce projet en sous-entendait un autre, à savoir, une rencontre préalable avec les dirigeants soviétiques. L'occasion d'un tel sommet paraît toute faite si, comme on le prévoit, Russes et Américains doivent aboutir, à l'automne prochain sans doute, à un premier accord sur les "SALT".

Mais les collaborateurs les plus proches du président viennent de jeter quelques doutes sur cette hypothèse. M. Nixon pense-t-il faire escale à Moscou à l'aller ou au retour de Pékin? Les a-t-on interrogés. "Le président est disposé, en principe, à entreprendre un tel voyage", ont-ils répondu, mais "il semblerait qu'une visite à Pékin ne soit pas la meilleure occasion pour aller aussi à Moscou. Les problèmes qui auraient à être abordés dans l'un et l'autre cas sont trop différents".

Le président compte-t-il aller en URSS avant d'entreprendre son voyage en Chine? a-t-on demandé encore aux officiels américains. "Nous ne voulons nous livrer à aucune spéculation au sujet d'une telle visite", ont-ils rétorqué, mais "il nous semble plus logique que les voyages s'accomplissent dans l'ordre où ils sont annoncés, à supposer qu'il y ait un tel voyage en URSS".

Cette dernière remarque signifie apparemment que même si M. Nixon annonçait aujourd'hui son intention d'aller en Union soviétique, ce

voyage devrait se faire après celui de Pékin puisque son annonce serait postérieure.

Cependant, les explications données à ce sujet à la "Maison Blanche de l'Ouest" sont torturées et, pour le moins, ambiguës. "En principe, ajoute-t-on encore en effet de source officielle, nous sommes prêts à rencontrer les dirigeants soviétiques à tout moment ou nos négociations atteindraient un point à partir duquel quelque chose de constructif pourrait être accompli". De toute évidence, il s'agit là d'une allusion à la négociation pour mettre fin à la course aux armements. Le fait qu'on paraît exclure l'éventualité d'un prochain voyage à Moscou pourrait vouloir dire simplement, après tout, que c'est à Helsinki et non pas dans la capitale soviétique que M. Nixon souhaiterait rencontrer les maîtres du Kremlin.

La dernière rencontre entre un président des Etats-Unis, M. Lyndon Johnson en l'occurrence, et un dirigeant soviétique, M. Alexis Kossyguine, remonte à 1967 et elle s'est déroulée à Glassboro (New Jersey), aux Etats-Unis. On avait prêté l'intention à M. Johnson de se rendre en URSS à l'automne de la même année, mais l'invasion russe de la Tchécoslovaquie faisait abandonner ce projet. Le précédent

projet de voyage en URSS, et le plus précis, remonte à une douzaine d'années, à l'époque où le président Dwight Eisenhower devait se rendre à Moscou pour y rencontrer M. Khrouchtchev. Cette fois-là, c'est une "gaffe" américaine — un avion-espion U-2 abattu au-dessus du territoire soviétique — qui avait fait s'envoler en fumée ce projet de sommet moscovite.

On pourrait penser que le premier souci de M. Nixon serait d'effacer tous ces malentendus et d'aller à Moscou avant de se rendre à Pékin, d'autant que le dégel américano-soviétique date déjà depuis longtemps, tandis que celui avec Pékin en est à ses premiers balbutiements. Les Etats-Unis et la république populaire de Chine n'entretiennent même pas de relations diplomatiques et ils n'envisagent pas de les établir avant le mois de mai prochain, fait qui rendrait le voyage de M. Nixon tout à fait sans parallèle dans l'histoire diplomatique américaine.

S'agirait-il d'un affront au Kremlin? Dans l'entourage de M. Nixon, on s'efforce de le nier. "Rien n'a été fait, dans nos relations avec la république populaire de Chine, qui soit le moins du monde dirigé contre un autre pays et, en particulier, contre l'Union soviétique".

Mais l'administration Nixon "ne craint pas d'innover", comme viennent de le dire les exécutés du président. Ce dernier avait parlé il y a deux semaines, dans son discours de Kansas City, de l'ascension de la Chine aux côtés de trois autres puissances (Japon, Europe occidentale et URSS) au rang de "grand centre de pouvoir". En se rendant à Pékin, le président consacrerait de toute évidence cette nouvelle dignité de façon éclatante.

Le fait de décider le voyage à Pékin, explique-t-on dans l'entourage de M. Nixon, "nous a forcés à repenser toute la structure du monde dans lequel notre politique a toujours été conduite un peu comme si la république populaire de Chine n'existait pas".

C'est donc vers un nouveau rapport des grandes forces mondiales que l'administration américaine paraît s'acheminer aujourd'hui, s'écartant délibérément du vieux schéma de la confrontation bilatérale entre les deux super-grands que sont l'Amérique et l'URSS. Cette évolution inquiète évidemment l'URSS.



M. Henry Kissinger, conseiller du président Nixon, en compagnie du premier ministre Chou En-lai, le 9 juillet, dans la résidence mise à sa disposition par le gouvernement chinois. Photo publiée par la Maison Blanche.

## Sous le signe de "l'antisoviétisme"

La presse soviétique continue de demeurer discrète sur les conséquences éventuelles du voyage de M. Nixon en Chine sur les relations américano-soviétiques. Hier, le commentateur hebdomadaire de politique internationale de la Pravda évoquait bien ce voyage, mais en retenant simplement deux courtes dépêches de l'agence Tass. Les commentateurs des autres capitales du monde socialiste sont cependant plus discrets.

Ainsi l'agence polonaise de presse PAP laisse entendre, dans un commentaire, que l'amélioration des relations sino-américaines s'est accompagnée d'une dégradation des relations entre la Chine et le champ socialiste groupé autour de Moscou.

Au printemps dernier, souligne l'agence polonaise, alors qu'il était possible de noter une certaine amélioration dans les relations

entre Pékin et Washington, la campagne anti-soviétique de Pékin ne s'est pas arrêtée un seul instant. "Est-ce des lors fortuit, s'interroge l'agence, si la tendance de Pékin à "normaliser ses relations avec les Etats-Unis", s'accompagne d'une détérioration des relations avec l'Union soviétique.

Le "sommet" sino-américain "se déroulera sous le signe de l'antisoviétisme... et c'est là que réside tout le danger", déclare de son côté le quotidien du parti communiste hongrois, la "Nepszabadsag".

Le quotidien de Budapest, qui est cité par l'agence hongroise, MTL, explique que les motivations anti-soviétiques sont différentes dans les deux cas. Le journal condamne d'autre part la politique menée par la Roumanie dans ses relations avec la Chine et les Etats-Unis.

**Buveurs de bière**  
ST-AUSTELL, G.-B. (PA) — Un ouvrier de la construction, Norman George Mitchison, a engouffré 65 chopines de bière en 69 minutes samedi soir pour réclamer le championnat de consommation de bière. Le jeune homme a englouti les premières sept chopines en trois minutes. Mitchison, il y a deux semaines, avait réclamé le titre mondial en buvant 62 chopines en 60 minutes. Il utilise un procédé spécial pour accomplir son exploit. Avec deux seaux à sa portée, il a vomi régulièrement ce qu'il avait pour faire de la place à ce qui lui restait à boire.

## Avant le 1er octobre Une délégation officielle chinoise se rendra à Paris

PEKIN (AFP) — Une délégation gouvernementale chinoise, qui serait conduite par un vice-premier ministre, effectuera une visite officielle à Paris avant le 1er octobre. Cette visite sera la première de dirigeants chinois en Occident depuis la révolution culturelle. En effet, les seuls voyages à l'étranger des dirigeants chinois ont été effectués au Nord-Vietnam et en Corée du Nord.

Ce voyage a été annoncé hier par le premier ministre

chinois, M. Chou En-lai, au cours d'une audience de trois-quarts d'heure accordée à la délégation parlementaire française dirigée par M. Alain Peyrefitte, président de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, en présence de l'ambassadeur de France à Pékin, M. Etienne Manach. D'après le premier ministre chinois, cette visite répond à l'invitation lancée au nom du gouvernement français en juillet 1970 par M. André Bettencourt, ministre délégué auprès du premier ministre chargé du plan et de l'aménagement du territoire.

D'autre part, M. Chou En-lai a annoncé l'arrivée prochaine à Paris de deux troupes de ballets révolutionnaires de l'opéra de Pékin. Elles présenteront deux spectacles intitulés: "Le bataillon féminin rouge" et "La fille aux cheveux blancs". Ces deux

ballets retracent la lutte populaire des Chinois contre les seigneurs de l'ancienne Chine.

En outre, M. Chou En-lai a indiqué que, dans les prochains mois, la Chine organiserait à Paris une exposition de trésors anciens découverts au cours de fouilles effectuées pendant la révolution culturelle. Y figureraient notamment un sarcophage. Enfin, M. Chou En-lai a souhaité le renforcement des échanges commerciaux entre Paris et Pékin. De nombreuses délégations commerciales chinoises vont se rendre en France et la Chine attend l'arrivée de responsables industriels français.

D'autre part, le premier ministre chinois aurait fait état de pourparlers engagés entre son gouvernement et celui de la Grande-Bretagne pour l'élevation des relations diplomatiques entre les deux pays au niveau des ambassadeurs.

## Y A-T-IL DE QUOI S'ARRACHER LES CHEVEUX?

### UN SPÉCIALISTE NOUS RÉPOND:

Perdre ses cheveux est la hantise de plusieurs d'entre nous, pour beaucoup d'autres c'est une réalité de tous les jours. La calvitie recrute ses victimes dans le monde entier, chez nous au Québec, 40% de la population est aux prises avec ce problème. Quelle est la solution à apporter à ces gens? Plusieurs compagnies se spécialisent dans les traitements du cuir chevelu. Pour celui qui est atteint de calvitie partielle, les questions sont nombreuses: où s'adresser, combien cela va-t-il coûter, quels seront les résultats? Afin de nous documenter, nous nous sommes rendus au Centre Capillaire Pierre, sis dans l'édifice Place Sanadienne, angle Sherbrooke et Berri. Dirigé par Monsieur R.-A. Pierre, ses bureaux occupent un local fort moderne, vaste et propre. L'atmosphère y est amicale et chaleureuse. Le client s'y sent vite à l'aise, les membres du personnel polis, courtois, professionnels de leur métier savent aborder le problème de chacun, et vous mettent en confiance. Monsieur Pierre s'est prêté à notre demande de nous accorder son temps pour répondre à nos questions sur les traitements du cuir chevelu.



- Q. Croyez-vous qu'une personne dépourvue de cheveux puisse, selon certaines annonces publicitaires, redévelopper une nouvelle chevelure?
- R. Absolument pas et y croire serait faire preuve de crédulité.
- Q. La calvitie est-elle en régression ou en progression?
- R. D'après tout ce qu'on peut constater, nous croyons qu'elle aurait plutôt tendance à augmenter, à moins que l'on ne prenne conscience de ces problèmes-là, aujourd'hui.
- Q. La publicité est-elle toujours honnête et n'est-elle pas encline à l'exagération?
- R. Certes, il y a des annonces qui sont exagérées et même peuvent friser l'improbable. Il appartient à la personne intéressée de bien se renseigner et de comparer. Elle ne doit pas se jeter tête première sans avoir mesuré le pour et le contre.
- Q. Vous critiquez-t-on?
- R. Qui ne l'est pas?
- Q. Oui mais encore, dans quelle proportion l'êtes-vous?
- R. On critique facilement par envie ou jalouse ceux qui réussissent. C'est tellement humain et ce n'est pas nouveau.
- Q. Ce n'est pas une réponse. Critiquez-t-on vos textes publicitaires?
- R. Oui et de plus on aime déformer ce qu'on y imprime. Par exemple, nous affirmons que nous ne pouvons faire pousser des cheveux; personne d'ailleurs ne peut le faire. Au départ nous ne traitons pas les cheveux et, malgré ce que certains affirment, prenant leurs rêves pour des réalités, nous ne promettons pas des crinières de lion.
- Q. Des personnalités politiques, artistiques ou industrielles pourraient-elles néanmoins se faire pousser des cheveux, étant donné que le facteur monétaire n'est pas un obstacle pour elles?
- R. Une calvitie causée par une alopecie séborrhéique, partielle ou complète, ne peut absolument pas être guérie, nous entendons par là une repousse complète. Autrement dit, la calvitie d'un riche ou d'un pauvre est irréversible et jusqu'à ce jour il n'existe pas de soins valables dans ces cas et il serait naïf de vouloir y croire.
- Q. Vous ne croyez donc pas aux miracles capillaires?
- R. Non, nous ne croyons pas aux miracles.
- Q. Les personnes atteintes de calvitie complète en sont-elles affectées dans leur vie quotidienne?
- R. Certainement pas au point de vue santé physique, mais cela peut les affecter du côté moral ou psychologique.
- Q. Que conseillez-vous à une personne chauve?
- R. Diverses solutions: une perruque ou éventuellement une greffe de cheveux.
- Q. Partez-vous de la greffe de cheveux?
- R. La greffe des cheveux est avant tout un acte médical et seul un médecin spécialiste est qualifié pour vous exposer ses théories à ce sujet.
- Q. Est-ce dispendieux?
- R. Oui, très dispendieux.
- Q. Les résultats en sont-ils garantis?
- R. Nous l'ignorons, c'est au médecin de le dire.
- Q. Posez-vous des actes médicaux?
- R. Non. Dire qu'une personne a une séborrhée ne constitue pas un acte médical. Un coiffeur ou un pharmacien peut également le dire, même un profane.
- Q. Employez-vous des formules sans prescription?
- R. Non, prescrire de telles formules est un acte médical.
- Q. Préparez-vous vous-mêmes vos formules?
- R. Non, c'est illégal. Nous employons des produits fabriqués par des laboratoires reconnus qui travaillent suivant les normes gouvernementales.
- Q. Faites-vous signer des contrats offrant des garanties à vos clients?
- R. En 15 années d'activité, nous n'avons jamais fait signer de contrats avec ou sans garantie et sous quelque forme que ce soit.
- Q. C'est étrange, divers bruits ont déjà couru à ce sujet.
- R. C'est possible dans le cas d'autres centres capillaires, mais nous vous affirmons que cela ne s'est jamais produit chez nous. Nous ne vendons ni télévisions ni automobiles.
- Q. Je suppose que vos traitements doivent coûter plusieurs centaines de dollars pour couvrir une période assez longue?
- R. Vous croyez?
- Q. Ce n'est pas une réponse.
- R. Les traitements s'étendent sur une période de 7 à 8 mois, comprenant visites mensuelles au Centre, formules, remplacement ou modification de ces dernières, et en fin de compte 6 mois de contrôle.
- Q. C'est valable, mais ceci ne nous dit pas le prix?
- R. Disons que le prix peut varier de \$190 à \$290 pour 14 mois de traitement.
- Q. J'avais l'impression que c'était plus onéreux que cela.
- R. Bien sûr... Si vous lisez certaines enquêtes faites en sens unique par des informateurs incomplètement renseignés...
- Q. Vos services doivent-ils être payés comptant?
- R. Non, ils peuvent être payés en 2 ou 3 versements.
- Q. Un client doit-il s'engager pour 9 mois?
- R. Non, il est libre de prendre une série de traitements pour une durée de 3 à 4 mois, avec visites mensuelles au Centre, et de décider ensuite de la marche à suivre.
- Q. Vos frais de bureaux et d'administration doivent être très élevés?
- R. Oui.
- Q. Selon vous, les traitements donnés par votre Centre sont-ils dispendieux?
- R. Non, ils sont les moins dispendieux du monde occidental.
- Q. Lavez-vous la tête de vos clients?
- R. Non, seuls les coiffeurs sont autorisés à le faire.
- Q. Avez-vous des clients qui estiment les traitements très onéreux?
- R. Cela peut arriver dans le cas d'une personne qui vient au Centre pour une visite initiale, se fait quelques traitements à domicile, mais ne vient pas une fois par mois au Centre pour une visite de contrôle ni ne bénéficie de son année de contrôle.
- Q. Insistez-vous auprès de vos clients sur le sérieux qu'ils ont à respecter quant à l'application des traitements?
- R. Bien sûr. Nous insistons sur la discipline, la régularité et la durée des traitements. Nous leur faisons remarquer qu'il ne sert à rien de partir en lion et d'arriver en mouton.
- Q. Voulez-vous dire que si les traitements ne sont pas appliqués régulièrement, cela peut influencer les résultats?
- R. Certainement, c'est l'évidence même.
- Q. Pensez-vous que dans votre domaine il y ait des profiteurs qui exploitent la crédulité et l'inexpérience des gens?
- R. C'est possible, mais cela peut également se produire dans d'autres corporations.
- Q. Croyez-vous que les recherches conduiront à la découverte de nouvelles formules capables de combattre la calvitie héréditaire et l'alopecie complète?
- R. Les recherches se poursuivent dans tous les laboratoires spécialisés en cosmétologie et autres, dans le but d'arriver à faire repousser les cheveux, mais à notre avis, si l'on obtient des progrès dans le mode d'emploi des formules, leur pénétration et les résultats plus rapides qu'assurent la conservation de la chevelure existante, nous ne croyons pas à la repousse d'une façon généralisée dans le cas de calvitie complète en employant le produit X ou Z. Ceci n'est qu'une opinion personnelle et non une affirmation.
- Q. Peut-on vaincre un début de calvitie?

- R. Oui, à condition d'avoir recours très rapidement à des mesures adéquates, d'avoir patience et discipline. On réussit du moins à empêcher une progression désastreuse.
- Q. Tenant compte de vos réponses, nous devrions conclure que vous êtes convaincus que vous faites le maximum pour ceux qui viennent vous voir. Sont-ils tous satisfaits de vos services?
- R. Dans la grande majorité des cas, la réponse est oui. Mais comme dans tous les domaines, il y a toujours un pourcentage d'échecs.
- Q. Lorsque vous avez un échec, remboursez-vous l'argent déboursé pour les traitements?
- R. Non, car même dans ce cas nous aurons mis tout en oeuvre; notre temps, celui de nos techniciens, nos frais d'administration et nos formules. Néanmoins, nous outre-passerons nos engagements en gardant ce client pendant parfois une année supplémentaire, sans frais additionnels, et bien souvent nous constaterons finalement une réaction positive. Mais, dans ce domaine, le facteur récidive est toujours présent.
- Q. Nous croyons savoir que des problèmes du cuir chevelu sont parfois causés par des désordres hormonaux, glandulaires ou physiologiques. Comment traitez-vous alors vos clients?
- R. Lorsque nous pensons que de semblables causes interviennent, nous dirigeons d'abord le client vers son médecin traitant, et de notre côté, nous lui recommandons un traitement approprié à l'état de son cuir chevelu.
- Q. Avez-vous des clients qui acceptent de se faire traiter chez vous après avoir suivi ailleurs des traitements sans résultats, pour lesquels ils ont déjà dépensé une certaine somme?
- R. Evidemment oui, car lorsqu'il vient chez nous, ils sont très étonnés du montant modeste qui leur est demandé pour être suivis aussi longtemps d'une façon individuelle et régulière. Ils sont également très surpris que les soins ne se limitent pas à un liquide quelconque accompagné d'un shampooing.
- Q. Les gens viennent-ils vous voir uniquement grâce à votre publicité?
- R. Il est évident qu'une bonne partie de la clientèle est amenée par la publicité; mais une information honnête et logique est indispensable. Nous avons également le plaisir de mentionner que 40% des gens viennent sur recommandation d'anciens clients ou de clients actuellement en traitement.
- Q. Vous estimez-vous les seuls, en tant que Centre, Clinique ou Institut Capillaire, à donner des traitements valables?
- R. Pas de commentaires. Si l'on ne veut pas être jugé, ne jugeons pas les autres.
- Q. Comment expliquez-vous que les Instituts capillaires en général font souvent l'objet de critique ou de doute quant à compétence et à leur honnêteté?
- R. Il faut reconnaître que de tous temps il y a eu des abus dans le domaine des traitements du cuir chevelu. Comme nous l'avons déjà dit, une personne désireuse de mettre fin à son problème capillaire doit se renseigner sérieusement sur l'Institut capillaire à qui elle va confier son cas. Elle ne doit pas se laisser leurrer par des promesses fallacieuses. Elle doit comparer les prix demandés et les services offerts.
- Q. Pensez-vous que vos compétences dans le domaine du cuir chevelu répondent aux normes modernes de la science capillaire?
- R. Certainement car 15 années de services exclusivement consacrés aux problèmes du cuir chevelu avec la collaboration de laboratoires reconnus nous permettent d'affirmer une telle réponse.
- Q. Pensez-vous qu'il devrait y avoir un contrôle gouvernemental sur les cliniques capillaires?
- R. Certainement, comme sur toutes les corporations professionnelles.

**PEUGEOT 1968**  
"204" coupé-sports. Transmission à 4 vitesses. Idéal pour jeune fille d'affaires.  
**\$1,275.**  
GRANDS GARAGES DU QUÉBEC  
273-9105

**Économisez de 35 à 40% sur vos cours d'anglais**

INSCRIVEZ-VOUS EN JUILLET, COMMENCEZ QUAND VOUS VOULEZ

**COURS INTENSIFS** (de 9 heures à 18 heures du lundi au vendredi)  
UNE SEMAINE: \$150.00 maintenant \$99.00

**COURS DU SOIR** (Commencent à partir de septembre, moyenne 6 élèves par classe)  
25 SEMAINES: \$225.00 maintenant \$150.00

**EXERCICES DE LABORATOIRE: 10 SESSIONS: \$25.00**  
Cours déductibles de l'impôt. Reconnus par le Ministère de l'Éducation. Tests, démonstrations, documentations, essais, gratuits et sans obligation, de 9h à 21h.

LPS<sup>®</sup> MONTRÉAL 878-2821 LPS<sup>®</sup> QUÉBEC 529-0331  
Étage F, Place Bonaventure 4e étage, 500 E. Grande-Allée

**Centre Capillaire Pierre**  
EDIFICE PLACE CANADIENNE  
450 est, Sherbrooke, angle Berri - Suite 390  
SORTIE DU MÉTRO SHERBROOKE-BERRI  
288-3823 — 288-7378 — 288-1424  
Heures: 11 h. a.m. à 8 h. p.m. Le samedi: 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

# Un 3e Tour de France d'affilée pour Merckx

PARIS (PC, AFP et PA) — Eddy Merckx, 26 ans, de Belgique, a remporté hier, pour la troisième fois consécutive, le Tour cycliste de France. Il a parcouru l'étape finale de 33 milles, de Versailles au Velodrome de Vincennes, en une heure, 10 minutes et 30 secondes, l'emportant sur le Portugais Joaquim Agostinho par 2m35sec. pour sa quatrième victoire en 20 étapes au cours de ce 58ème Tour.

Pratiquement assuré de la victoire finale, Merckx a tenu à livrer un ultime baroud d'honneur dans la dernière étape contre la montre, qui conduisait les 94 rescapés de Versailles à Paris.

Développant un braquet énorme plus de 9 mètres à chaque coup de pédale, Merckx a laissé une formidable impression de puissance, reléguant Agostinho loin derrière lui. Des spécialistes du contre-la-montre comme Ferdinand Bracke et Charly Grosskost ont concédé respectivement 3' et 5'. L'équipe du Belge a réussi à placer trois hommes dans les cinq premiers mais cela n'est pas suffisant pour devancer la formation de l'Espagnol Luis Ocana, qui a la consolation de remporter le titre par équipes.

Ainsi, Agostinho, qui avait été piégé dès la seconde étape, a, en partie, reconquis sa réputation après sa performance du contre-la-montre. Le Portugais, s'il n'a pas l'intelligence de course de ses principaux rivaux, fait quand même preuve d'une vitalité peu commune et il pourrait être dangereux l'an prochain.

Au classement général, le Hollandais Joop Zoetemelk retrouve sa place de l'an dernier sans jamais avoir donné l'impression de pouvoir renverser les rôles. La 3ème place du petit Van Impe récompense le Belge pour sa ténacité dans la montagne. Le Français Thévenet qui arrive en 4ème position, s'est mis plusieurs fois en évidence dans la montagne et il se pose comme le coureur le plus susceptible de reprendre le flambeau laissé vacant par Fouldier et Anquetil.

## Luis Ocana

La majorité des suiveurs du 58ème Tour de France attendent le 26 juin, au départ de Mulhouse, un nouveau "recital" d'Eddy

Merckx. De plus, le champion belge pouvait compter sur une formation très complète d'où on peut ressortir plus particulièrement des hommes comme Wagtmans, Van Sprinzel, Van Schil et Bruyère. Mais le point faible de cette formation, où Wagtmans, Hollandais, était le seul étranger, était de ne compter aucun grimpeur dans ses rangs. Merckx, souvent isolé dans les cols, a peut-être commis l'erreur de se priver de son compatriote Van Den Bosch, qui était particulièrement illustre l'an dernier au cours de l'étape du Ventoux. Cependant, malgré toutes les difficultés éprouvées, l'équipe du leader est la seule à terminer complète à Paris après 3.600 kilomètres.

En dépit de nombreuses modifications apportées dans le profil du Tour de France et dans le système de cotation, les cols alpestres pyrénéens auront, tout comme les années précédentes, joué un rôle primordial dans la course. C'est dans la montagne que Merckx devait trouver un rival à sa taille. Le Pui-de-Dôme, l'étape d'Orcières-Merlette et le col de Mente auront marqué le début, l'apogée et la chute du furtif règne de l'Espagnol Luis Ocana.

Dans les derniers rampes du Pui-de-Dôme, Ocana partait irrésistiblement et portait une première atteinte au prestige du Belge, qui ne présentait que les premiers symptômes de sa défaillance. Vainqueur au sommet du Puy-de-Dôme, l'Espagnol de Mont-de-Marsan devait révéler deux jours plus tard en arrivant seul et avec près de 9 minutes d'avance à la ville repos d'Orcières-Merlette. Ce jour-là, dans la montée du col du Noyer, Ocana rejoignait dans la légende les plus grands noms du Tour de France. Par cette fugue dans le col de l'Alpe, Ocana libérait la majorité des coureurs du "complexe Merckx" qui regnait depuis trois ans sur les pelotons. Le maillot jaune seyait à la perfection sur les épaules de l'Espagnol et rares étaient les suiveurs qui doutaient encore de sa victoire finale.

## Meneur temporaire

Contrairement à l'abandon en 1969, couraçaux mais diminué par la maladie l'an dernier, Ocana devait cette année encore payer un lourd tribut au Tour de France. Alors qu'il descendait le col de Mente en compagnie de son rival, l'Espagnol chutait lourdement dans un virage et était contraint à l'abandon.

Alors qu'il pouvait s'attendre à la consécration sur les routes de son pays, Ocana quittait le Tour sous un orage de grêle et sa disparition enlevait tout intérêt à la suite de la course.

La victoire de Merckx n'aura pas cette année le même retentissement qu'en 1969 et 1970, et en dépit de tout le brio dont fit preuve le Belge dans les derniers jours de la course, le tour 71 s'est arrêté pour la plupart des suiveurs dans la descente du col de Mente.

## Voici le classement général final:

1. Eddy Merckx (Bel.), 96h45'14"
2. Zoetemelk (Hol.), A 9'51"
3. Van Impe (Bel.), A 11'06"
4. Thevenet (Fran.), A 13'18"
5. Agostinho (Port.), A 21'
6. Mortensen (Dan.), A 21'38"
7. Guimard (Fr.), A 22'58"
8. Labourdette (Fr.), A 30'07"
9. Aïmar (Fr.), A 32'45"
10. Lopez-Carril (Esp.) A 36'



LA COUPE AUX LÈVRES! L'Écossais Jackie Stewart connaît une saison fantastique au championnat mondial des conducteurs de Formules 1. Il a gagné, avant-hier à Silverstone, le Grand Prix de Grande-Bretagne. Pour lui, la coupe proverbiale ne semble jamais tellement loin de ses lèvres, puisqu'il s'agissait de son 4ème triomphe en six épreuves. (Téléphoto AP)

Après sa victoire au GP de Grande-Bretagne...

# Stewart pratiquement champion

SILVERSTONE, Angleterre (AFP) — L'Écossais Jackie Stewart, au volant d'une Tyrrell-Ford, a remporté son quatrième Grand Prix automobile de la saison samedi, en s'imposant facilement à Silverstone, au Grand Prix automobile de Grande-Bretagne, sixième épreuve comptant pour le championnat du monde des conducteurs. Derrière l'Écossais, le Suédois Ronnie Peterson (March Ford) a pris la seconde place et le Brésilien Emerson Fittipaldi (Lotus Ford) la troisième, tandis que le Français Henri Pescarolo (March Ford) arrivait en quatrième position.

Stewart, qui a mené la course presque de bout en bout, terminait en grand vainqueur, remportant ainsi son 4ème succès sur les six épreuves disputées du championnat du monde, et consolidait sa place de meneur à ce championnat. C'est avec 30 secondes d'avance sur Peterson que l'Écossais franchissait la ligne d'arrivée.

Fittipaldi, auteur d'une sensationnelle remontée, prenait la 3ème place devant Pescarolo à un tour. Stewart a ainsi parcouru les 320 km en une heure 31 minutes et 31,5 secondes, soit une moyenne horaire de 209 km 940. Il a également battu le record officiel du circuit en parcourant la distance en 1'19"9, soit à 212 km 190.

Avec cette victoire, Stewart a pratiquement gagné le championnat du monde 1971, puisqu'il compte 42 points contre 19

à Jackie Ickx, son suivant immédiat, le pilote belge ayant abandonné et marqué aucun point samedi.

Le Suédois Peterson, grâce à sa seconde place, prend la 3ème place au classement mondial avec 15 points.

Voici le classement du championnat du monde des conducteurs, à l'issue du Grand Prix de Grande-Bretagne:

- 1-Jackie Stewart (GB) 42 points  
 2-Jackie Ickx (Belgi) 19 points  
 3-Ronnie Peterson (Suède) 15 points  
 4-Emerson Fittipaldi (Brésil) 10 points  
 5-Mario Andretti (Etats-Unis) 9 points  
 6-E-Aequo, Clay Regazzoni (Suisse) et Chris Amon (NZ) 8 points  
 7-Pedro Rodriguez (Mexique) 7 points  
 8-John Surtees (GB), Surtees-Ford, 1.31.58.7  
 9-Jo Siffert (Suisse), BRM 1.32.50.9
- A deux tours:  
 7-Jean-Pierre Beltoise (France), Matra-Simca, 1.31.34.0  
 8-Howden Ganley (NZ), BRM, 1.31.39.1  
 9-Jo Siffert (Suisse), BRM 1.32.50.9
- A trois tours:  
 10-François Cevert (France), Tyrrell-Ford, 1.31.41.9  
 11-Nanni Galli (Ital.), March-Ford, 1.32.29.2
- A quatre tours:  
 12-Tim Schenken (Aut.), Brabham-Ford, 1.25.24.6

## CLASSEMENT

1-Jackie Stewart (GB) sur Ty-



ÇA S'APPELLE "DANS LE DÉCOR"! Le pilote Jim Hurtbise n'a pas eu de veine, samedi à la piste de Trenton (N.-J.), au cours d'une épreuve de qualification en vue de la course NASCAR "Northern 300" disputée hier. Sa voiture a dérapé pour foncer dans la clôture protectrice, dont 30 pieds se sont littéralement envolés. (Téléphoto AP)

# Samedi: 15e triomphe pour Ellis

Dock Ellis, des Pirates de Pittsburgh, a remporté sa 15ème victoire de l'année samedi et sa 13ème consécutive pour mener son équipe à un 9ème gain d'affilée, au compte de 9-2 sur les Padres de San Diego.

Des circuits de Hank Aaron, son 25ème de l'année et le 617ème de sa carrière, et de Ralph Garr et Darrell Evans ont permis aux Braves d'Atlanta de vaincre les Dodgers au compte de 3-1 au profit du gaucher George Stone (3-3).

Jim Ray a tenu les Mets de New York en échec en 5 1/3 manches en relève pour conduire les Astros de Houston à une victoire de 2-1. Tom Seaver a subi l'échec.

Deron Johnson a cogné trois doubles et a fait compter deux points pour les Phillies de Philadelphie qui ont défait les Cubs 5-2.

Les Reds de Cincinnati, limités à un seul coup sûr en huit manches par Juan Marichal, ont explosé pour quatre simples en neuvième pour vaincre les Géants de San Francisco au compte de 3-2.

Dans la ligue Américaine,

les Orioles de Baltimore ont subi un échec de 10-3 en Californie alors que Jim Palmer, 11-5, a essuyé l'échec. Des circuits de Jim Northrup et de Bill Freehan ont permis à Detroit de vaincre Oakland 2-1 au profit de Jim Coleman, 9-6. Les Red Sox de Boston ont remporté les honneurs d'un double contre les Brewers de Milwaukee, la deuxième partie étant arrêtée après cinq manches à cause de la pluie.

## Ligue Américaine

- Chicago 000 001 001 - 2 7 2  
 New York 100 100 20x - 4 7 1  
 Horien (4-7) Forster 7e, Hinton 8e, et Herrmann, Kline (8-8) et Gibbs, A. - 8,614.
- Minnesota 002 300 000 - 5 7 0  
 Washington 120 000 000 - 3 9 2  
 Kaat, Haydel 2e, Corbin (7-6) 3e, et Mitterwald, Shellenback (3-6) Pina 4e, Riddleberger 4e, Cox 4e, Grzenda 7e, Lindblad 9e et Casanova, Billings 7e, A. - 7,124.
- Detroit 100 100 000 - 2 8 0  
 Oakland 010 000 000 - 1 7 0  
 Coleman (9-6) et Freehan; Hunter (11-9) Knowles 8e et Duncan, CIR. - Det.-Northrup 10e, Freehan 12e, A. - 15,039.
- Baltimore 000 020 010 - 3 9 3  
 Californie 200 101 33x - 10 13 0  
 Palmer (11-5) Leonard 5e, Watt 7e et Hendricks, Murphy (6-11) Queen 7e et Stephenson, CIR. - Baltimore 14e, A. - 14,819.
- Cleveland 001 100 000 - 2 9 3  
 Kansas City 302 001 10x - 7 10 0  
 Lamb (5-6) Paul 2e, Colbert 3e, Mingori 7e et Suarez, Hedlund (8-5) et May, CIR. - Cle-Nettles 15e, A. - 10,310.

## Ligue Nationale

- Philadelphie 100 000 310 - 5 10 0  
 Chicago 000 011 000 - 2 6 1  
 Fryman (613) Homer 7e et McCarver; Hands (9-10) Pizarro 7e, Newman 9e et Cannizzaro, A. - 30,352.
- Los Angeles 000 000 000 - 0 5 1  
 Atlanta 021 006 10x - 10 13 2  
 Alexander (1-2) Pena 6e, Strahler 7e et Ferguson, Stone (3-3) et Williams, Didier 9e, CIR. - Atl-Aaron 25e, Garr 7e, Evans 5e, A. - 21,698.
- San Diego 000 100 100 - 2 7 1  
 Pittsburgh 105 002 01x - 9 17 1  
 Norman (0-5) Laxton 4e, Coombs 6e et Kendall; Ellis (15-3) et Sangliquin, CIR. - Pitts-Robertson 18e, A. 14,278.
- S. Francisco 010 000 001 - 2 5 1  
 Cincinnati 000 000 003 - 3 5 0  
 Marichal (10-6) Johnson 9e et Dietz; McGlothlin (5-6) et Corrales, Bench 9e, A. - 32,823.
- New York 001 000 000 - 1 3 1  
 Houston 000 010 001 - 2 6 1  
 Seaver (10-7) et Grote; Dierker, Ray (6-2) 4e et Edwards, CIR. - Houston-Rader 5e, A. 32,852.

**PEUGEOT 1968**  
 "204" Familiale, Transmission à 4 vitesses, idéale pour camping ou livraison légère.  
**\$1,050.**  
**GRANDS GARAGES DU QUÉBEC**  
 273-9105

# LES SPORTS À LA PIGE

MARK DONOHUE a connu une fin de semaine phénoménale aux États-Unis, dans le domaine de la course automobile. Hier, l'ingénieur de 32 ans a triomphé dans l'épreuve Michigan 200, présentée à Cambridge Junction, au volant d'une McLaren-Sunoco de type Indianapolis, pour se mériter environ \$15.000 d'une bourse totale de \$61.000. Il a terminé avec une avance de 20 secondes devant Bill Vukovich, ayant conservé une moyenne de 144,898 milles à l'heure. Samedi, au volant d'une Javelin, il avait remporté l'épreuve de 200 milles de la série Trans-Am disputée à Elkhart Lake, au Wisconsin pour une bourse de \$5.600. Sa vitesse horaire fut de 92.119, et il devança par plus de deux minutes George Follmer sur Mustang, son plus proche rival, celui-ci ayant subi une crevasse vers la fin de la course. C'est ce même Donohue qui empocha quelque \$100.000 il y a deux semaines, à la suite d'une victoire à la piste de Pocono.

LU LIANG HUAN, de Formose, qui s'est couvert de gloire en Angleterre récemment quand il s'est classé deuxième derrière Lee Trevino, à l'Omnium britannique, a remporté hier les honneurs de l'Omnium de France, devançant les Argentins Roberto de Vincenzo et Vicente Fernandez par deux coups à l'issue des quatre rondes. Lu a réussi 66 hier pour un total de 262 coups. Fernandez a cependant fait encore mieux sur les parcours relativement facile de Biarritz avec 62, ce qui lui a permis de rejoindre de Vincenzo à 264. Le nouveau champion était déjà titulaire des omniums de Corée et de Thaïlande. L'Australien David Graham, champion français de l'an dernier, a dû se contenter de la 4ème place à 266, sur un pied d'égalité avec le Sudafricain Hugh Bannerman. Jean Garaialde, qui a participé à l'Omnium du Canada récemment, a été le meilleur golfeur français avec 272, bon pour la 17ème place.

SONNY WADE ne sera pas sur son poste de quart-arrière, ce soir à l'Autostade, où les Alouettes s'en prennent aux Chats-Tigres de Hamilton dans un match avant-saison de la LCF. Wade doit faire un séjour dans l'armée américaine et il ne sera de retour qu'au début d'août, tout comme le robuste bloqueur Ed George qui l'accompagne. Le pilote Sam Etcheverry devra donc se contenter d'utiliser les réservistes Tony Passander et Jim Chasey (une recrue) pour affronter les toujours dangereux visiteurs. D'autant plus que le capitaine Pierre Desjardins, Steve Booras et Peter Dalla Riva, trois réguliers de l'an dernier, seront également absents, tous trois ayant subi de récentes opérations à un genou. Par ailleurs, en matches hors-concours disputés en fin de semaine, les Argonauts de Toronto ont remporté sa 3ème victoire sans défaite quand ils ont battu, à Toronto, les Lions de la Colombie-Britannique 18-17.

VIDA BLUE, lorsqu'il a limité les Tigres de Detroit à un seul coup sûr vendredi soir dernier pour permettre aux Athlétiques d'Oakland de l'emporter 4-0, a mérité sa 18ème de la saison exactement le même jour que Denny McLain, auteur de 31 triomphes pour les Tigres de Detroit en 1969. McLain avait obtenu son 18ème gain un 16 juillet et, par pure coïncidence, il avait alors battu les Athlétiques 4-0.

MARC BLOUIN, de Québec, a remporté samedi une épreuve de cyclisme en circuit entourant la classique de nation de cette ville. Blouin a couvert les 50 milles de l'épreuve présentée dans les rues de La Tuque, dans le cadre des festivités entourant la classique de nation de cette ville. Blouin a couvert les 50 milles de l'épreuve en 2 heures, 4 minutes et une seconde, battant Robert Simpson, de Kénogami, par plus de deux minutes.

# Iglesias vainqueur au Saguenay

par ARMAND CLOUTIER

BAGOTVILLE (Le Devoir) Le ministre du Revenu québécois, Gérard Harvey, a déclaré après la présentation du 9ème marathon du Saguenay samedi qu'il est bien probable que le gouvernement augmente sa participation financière à l'événement. M. Harvey est bien d'accord que c'est un événement touristique par excellence pour cette région et que le marathon est justement une porte ouverte au tourisme. Ainsi samedi, devant plus de 25.000 amateurs, l'Argentin Horacio Iglesias a remporté la compétition de 28 milles en un temps de 8 heures 30 minutes et 50 secondes. Il a ainsi mérité une bourse de \$1.700. L'Égyptien Abou Heif a terminé deuxième en un temps de 8 heures 42 minutes et 39 secondes pour une bourse de \$1.000.

rard en tête tout comme le maire de Bagotville, Hervé Tremblay.

## Un peu de tout...

Le poste de télévision de Chicoutimi a suivi la compétition avec intérêt avec comme directeur Noël Gauthier. Mlle Johanne Tremblay, de Port-Afred, agissait comme hôte-esse... Abou Heif et d'autres nageurs égyptiens ont offert aux spectateurs, une danse à l'emporte-pièce avant le marathon.

L'organisation pour les journalistes n'avait pas d'égalité cette année. Le publiciste était Marius Delisle... Les 24 heures de LaTuque n'étaient pas représentées. Il semble donc exister un froid entre les deux organisations.

Le secrétaire parlementaire du ministre du Revenu, Daniel Parent, de Jonquière, a passé une bonne partie de la journée avec l'auteur de ces lignes... tandis qu'Yvon Tremblay s'est particulièrement occupé du ministre Harvey...

La compétition amateur des cinq milles a été remportée par Daniel Piché, de Saint-Jérôme, en 2 heures 4 minutes et 54 secondes. Jean-Eude Tremblay, par contre, a dû être retiré des eaux après seulement 2 1/2 milles... Un autre spectateur intéressé était Paul Patollette, de Chicoutimi, qui s'occupe de tennis depuis 39 ans. Il est le gérant de tous les courts de l'endroit...

Mme Michèle Drolet s'est bien occupée des journalistes, en particulier des journalistes étrangers...

## Voici le classement des vainqueurs:

1. Horacio Iglesias, Argentine 8h38m50s, \$1.700; 2. Abou Heif, Égypte 8h42m20s, \$1.000; 3. Marawan Shiddi, Égypte 8h43m39s, \$700; 4. Jan Van Schoyvel, Hollande 8h43m46s, \$400; 5. Jeffrey Lake, Angleterre 8h43m56s, \$250; 6. Mohammed Hassem Gamiel, Égypte 8h43m47s, \$200; 7. Diana Nyad, États-Unis 8h46m00s, \$375; 8. Mervyn Sharp, Angleterre 8h47m24s, \$150; 9. Dennis Matuch, États-Unis 8h59m00s, \$125; 10. Gaston Paré, Canada 8h54m00s, \$100; (placé 10e parce qu'il n'a pas compétitionné dans le sprint)

## Les nageurs suivants n'ont pas compté:

11. John Erickson, États-Unis 18h50, \$50; 12. Jacques Bernier, Canada 18h05, \$50; 13. Milan Montenegro, Yougoslavie 18h05, \$50; 14. Philippe David Gollop, Angleterre 17h20, \$50; 15. Perry Cameron, Nouvelle-Zélande 16h45, \$50; 16. Hasez Shiddi, Égypte 16h25, \$50; 17. Guillermo Venturini, Argentine 16h25, \$50; 18. Marcello Guiscardo, Argentine 15h15, \$50; 19. Johan Schans, Hollande 14h35, \$20; 20. Nasty Joneski, Australie 14h05, \$20; 21. Arthur Dessau, Liban 12h10, \$20; 22. Salim Rawdah, Liban 11h45, \$20.

## Les vainqueurs au sprint (un demi-mille):

1. Marawan Shiddi, Égypte 14m06s, \$60; 2. Mohammed Hassem Gamiel, Égypte 14m08s, \$50; 3. Abou Heif, Égypte 14m28s, \$40; 4. Mervyn Sharp, Angleterre 14m38s, \$30; 5. Jeffrey Lake, Angleterre 14m38s, \$20.

## Epreuve cinq milles:

1. Daniel Piché, St-Jérôme 20 ans, 2h04m54s; 2. Luc Moisan, La Tuque 15 ans, 2h07m59s; 3. Lyne Thériault, St-Hyacinthe 14 ans, 2h10m38s; 4. Marcel Beauchêne, Ste-Thérèse 25 ans, 2h12m54s; 5. Liliane Lussier, Dolbeau 13 ans, 2h25m42s.

# les MOTS CROISÉS du Devoir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

## Horizontalement

- 1-Qualité de ce qui est esprit.
- 2-Ancien ouï. - Rancœur.
- 3-Seule. - Lieu où l'on se met à l'abri. - Rubidium.
- 4-Mettons la date. - Epais, serré.
- 5-Division d'une pièce de théâtre. - Importuner.
- 6-Repli du corps du serpent. - Atmosphère. - Sélénium.
- 7-Astatine. - D'un froid piquant.
- 8-Iesus Hominum Salvator. - Qui ont de gros os. - Routerurale.
- 9-Sélénium. - Moquerie. - Préfixe indiquant que l'idée de terre figure dans le mot composé.
- 10-Recherchas. - A lui.
- 11-Qui a une punition. - Celui qui n'est pas soldat.
- 12-Installer de nouveau.

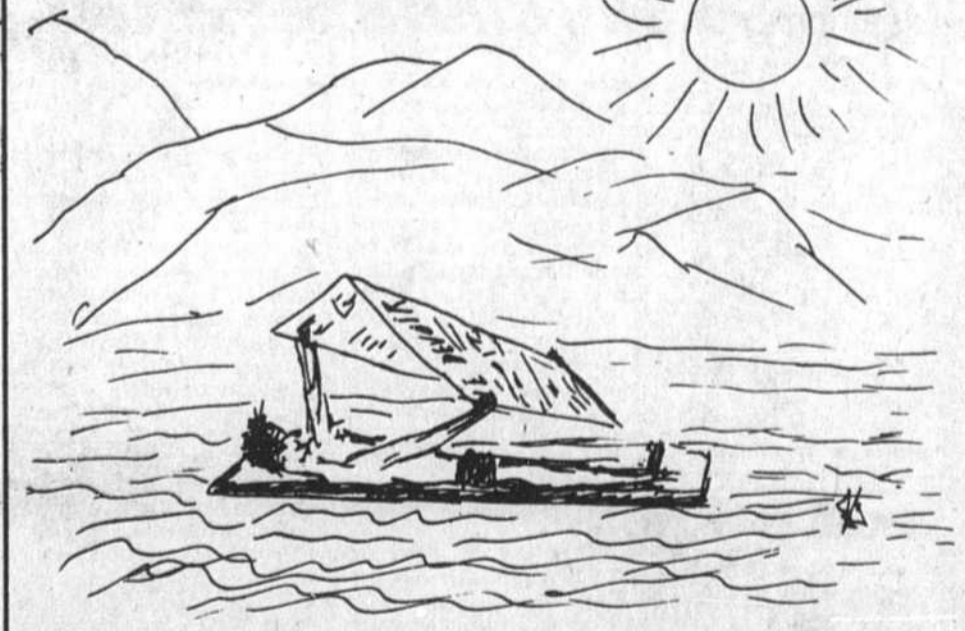
## dit de figures d'animaux

- 1-dont on ne voit que le haut du corps (blas).
- 2-Sans inégalités. - Filet pour prendre des petits oiseaux (plur).
- 3-Se dit d'un lieu où l'inclinaison de l'aiguille aimantée est nulle. - Chlore.
- 4-Parcourez des yeux. - Norr donné parfois à l'arouchs.
- 5-Argile rouge ou jaune.
- 6-Préfixe privatif. - Dysprosium. - Gorge, par force, de nourriture.
- 7-Relatif à la Terre. - Iridium.
- 8-Grosse étoffe de laine de coloration brune. - Passa un rouleau sur.

## Solution de samedi

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12  
 G R O U P E  
 R O U T E R  
 O N T O L O G I E  
 S O U L E V E R  
 S S E V E N E M E N T  
 T I P E A A R A T O R  
 H O N T A N I S E  
 P R E N T I O N S U S I N  
 R E R V I L A R C O C  
 L E T A R D B U S T E  
 L E T E L E I S B I E N  
 P R E X E R E S T S

# ABONNEMENTS-VACANCES LE DEVOIR



Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant leurs vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels. Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, nos tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

**2 SEMAINES CANADA \$3.00 ÉTATS-UNIS \$4.00**  
**À CES TARIFS, AJOUTER \$1.00 POUR CHAQUE SEMAINE SUPPLÉMENTAIRE**  
 S'il vous plaît remplir ce coupon et nous le faire parvenir au moins une semaine à l'avance à Journal Le Devoir, Case postale 6033, Montréal 101.

Mon abonnement est payé d'avance. Je le reçois par la poste  par porteur  Pendant les vacances, veuillez me le faire suivre durant  semaines à l'adresse ci-bas mentionnée.

Je paie mon journal au porteur chaque semaine. Ci-inclus \$... pour un abonnement-vacances de... semaines.

J'achète LE DEVOIR au numéro. Ci-inclus \$... pour un abonnement-vacances de... semaines.

N.B. Ne pas oublier d'inscrire votre adresse actuelle

Nom: .....

Adresse actuelle: .....

Adresse de vacances: .....

Période du ..... au ..... inclusivement

# NEWMAN, NOUVEAU VENU, MAÎTRISE LES EXPOS 8-4

CHICAGO (Le Devoir) — Ray Newman est un grand gaillard de 6 pieds et 5 pouces et 205 livres qui aura 26 ans, demain, anniversaire qu'il a célébré deux jours à l'avance, hier, en retirant les 15 derniers frappeurs des Expos à se présenter au marbre, dont 5 sur des prises, pour mener les Cubs de Chicago et leurs joueurs frappeurs à un facile triomphe de 8-4 contre le Montréal.

Pendant que les frappeurs-Expos, qui avaient réussi 7 coups sûrs et leurs 4 points contre Milt Pappas, prédécesseur de Newman, s'endormaient devant celui-ci, les Cubs déclenchaient une offensive de 17 coups sûrs contre Dan McGinn, Claude Raymond et Howie Reed... et inutile de dire que Newman, à l'instar de tant d'autres contre nos Expos, obtenait ainsi sa toute première victoire dans les ligues de calibre majeur. Et lorsqu'il retira 4 frappeurs consécutifs au bâton, les trois derniers de la 5ème manche et le premier de la 6ème, il va sans dire que c'était la toute première fois cette saison qu'un lanceur du Chicago réussissait un tel exploit.

C'était aussi la 1ère fois de sa vie que Newman voyait les Expos et il connaissait si peu les frappeurs montréalais qu'il laissa son receveur Chris Cannizzaro décider de tous ses lancers. «Je crois maintenant que Chris les connaît drôlement bien», de dire un heureux Newman après le match. Lorsqu'on lui fit remarquer qu'il avait en somme lancé une partie sans point ni coup sûr de 5 manches, Newman répliqua: «C'est la seule façon pour moi de durer cinq manches car, habituellement, je ne suis bon que pour 3 manches ou 60 lancers!». Reste à savoir si les Expos ont changé cette philosophie en se laissant totalement dominer par lui.

Les Expos partirent du bon pied à la 1ère manche lorsque, après deux retraits, Rusty Staub eut un simple au champ gauche, s'empressant d'avancer au 2ème coussin lorsque le voltigeur Billy Williams commit un erreur sur le coup. Le vétéran Ron Fairly y alla aussitôt d'un simple pour donner une avance 1-0 aux Expos.

Chicago égala le pointage à la 2ème, malgré un double-jeu (déjà leur deuxième — ils en eurent un autre en fin de 1ère manche) des Expos. Ron Santo reçut un BB de McGinn et avança au 2ème but sur le simple de Jim Hickman. C'est alors que Joe Peptonne frappa dans un double-jeu, Santo avançant au 3ème coussin, d'où il compta sur un simple au champ intérieur de Brock Davis avant que Cannizzaro ne frappe dans un jeu facultatif-retrait.

Après que Bob Bailey eut laissé deux coureurs (Staub et Fairly, qui avaient réussi des simples) en panne à la 1ère moitié de la 3ème manche, l'artillerie des Cubs se mit en branle à la deuxième demie. Le lanceur Pappas frappa un simple et vola le 2ème but lorsque personne ne pensa à le couvrir, sauf le voltigeur de centre Boots Day qui s'avança pour ramasser la balle lancée par Bateman et empêcher Pappas d'aller plus loin. Don Kessinger se sacrifia pour faire avancer Pappas au 3ème but, d'où il compta sur le double de Glenn Beckert au champ droit. Celui-ci compta à son tour sur un double de Williams, celui-ci avançant ensuite au 3ème coussin sur une longue chandelle de Santo au champ droit, d'où il compta sur un autre double, celui-là réussi par Hickman et avant le retrait de Peptonne.

**Dernière remontée**  
Les Cubs menaient donc 4-1 lorsque les Expos y allèrent de ce qui devait être leur tout dernier effort à l'offensive à la 1ère moitié de la 5ème manche. McGinn frappa un simple et avança au 2ème but lorsque Hunt fut atteint par un lancer (pour la 2ème fois de cette saison, un nouveau record). Day frappa ensuite un simple au champ centre qui fit facilement compter McGinn et lorsque le voltigeur Davis jongla avec la balle, Hunt fila au

MONTREAL (4)		CHICAGO (8)	
Hunt, 2b	ab p c pp	Kestinger, ab	ab p c pp
Day, cf	1 1 0 0	Beckert, cf	4 2 2 2
Staub, 1b	1 0 0 0	Williams, cf	4 2 2 1
Fairly, 1b	1 0 0 0	Santo, 3b	3 2 3 1
Bocabella, 1b	1 0 0 0	Hickman, cf	3 0 2 2
Bailey, 1b	1 0 0 0	Peptonne, 1b	4 0 1 0
Fairly, cf	2 0 0 0	Davis, cf	4 0 2 1
Wood, 1b	1 0 0 0	Cannizzaro, r	2 1 0 0
Raymond, 1b	1 0 0 0	Pappas, 1b	2 1 0 0
Reed, 1b	1 0 0 0	Newman, 1b	2 1 0 0
Bateman, r	4 0 0 0		
Wise, cf	4 0 0 0		
McGinn, 1b	2 1 1 0		
Swann, cf	2 0 0 0		
Totaux	38 47 3	Totaux	33 47 4

3ème but et Day à 2ème. Staub devait ensuite donner le coup de grâce à Pappas avec un double au champ gauche pour deux autres points. C'était le 102ème coup sûr de Staub cette saison et ses 40ème et 41ème points produits.

C'est alors que M. Newman fit son entrée. Il retira Fairly sur 3 prises. Pendant que Bailey l'affrontait, il fit un mauvais lancer et Staub passa au 3ème coussin. Mais Newman se racheta bien vite en retirant Bailey au bâton, tout comme le frappeur d'occasion Ron Woods qui le suivit... Bateman devant subir le même sort en début de 6ème manche pour compléter les 4 retraits au bâton d'affilée de Newman dont nous avons déjà parlé.

Les Cubs, qui ne manquent pas de force offensive, on le sait, et qui ont maintenant gagné 9 de leurs 13 dernières parties, ne tarderont pas à briser définitivement la nouvelle égalité de 4-4... dès leur moitié de la même 5ème manche, de fait.

McGinn donna un BB à Beckert et un simple à Williams avant que le géant Gene Mauch ne le remplace par Claude Raymond. Le gros Santo l'accueillit avec un simple pour faire compter Beckert, Williams passant au 3ème but, d'où il compta sur le ballon-sacrifice au champ centre de Hickman... et de 6-4. Peptonne frappa bien un simple par après mais il fut retiré en tentant de voler le 2ème coussin.

Chicago et les Expos, qui sont maintenant 3-3 en 6 retraits jusqu'ici cette saison, joueront encore aujourd'hui alors que John Strohmayer et le gaucher Ken Holtzman se rendront au monticule. Et comme Newman, la recrue de Tacoma rappelée le 13 mai dernier par les Cubs, ne pourra probablement pas lancer, on peut espérer une victoire montréalaise...

sin alors que Davis se faisait retirer au bâton, ce qui donnait aux Expos leur 3ème double-jeu et tirait Raymond d'embaras.

Après deux retraits à la 6ème, Raymond donna un simple à Kessinger mais, chose assez rare, le retira aussitôt après au 1er but en lançant à Fairly alors que Kessinger était trop loin du coussin.

Raymond aurait aussi pu être mal pris à la 7ème mais les coureurs des Cubs saurèrent la situation pour lui en se révélant beaucoup trop téméraires. Après le retrait de Beckert, Williams eut un double. Santo recevant ensuite un BB. Alors que Hickman était au bâton, ils tentèrent un double-vol mais Bateman retira Williams au 3ème pendant que Santo avançait à 2ème. Hickman frappa ensuite un simple au champ droit mais Staub, avec un de ses lancers-boulets, retira Santo au marbre... et fin de la manche.

Les deux derniers points du Chicago furent marqués à la 8ème contre Howie Reed de la façon suivante: retrait Peptonne, simple au champ intérieur de Davis, BB à Cannizzaro, roulant-jeu-facultatif de Newman, simple de Kessinger, simple de Beckert au champ intérieur, retrait de Williams.

Après Newman, qui chiqua du tabac et mâcha de la gomme en même temps lorsqu'il lance et qui se rend de chez lui au Wrigley Field en bicyclette ("Ça me prend 15 minutes au lieu d'une demi-heure en auto pour la même distance") pour éviter la lourde circulation, les 4 des Cubs ont été Billy Leo Williams avec deux doubles et un simple; James Lucius Hickman avec un double et deux simples; Donald Eulon Kessinger avec trois simples; et Bryshear Barnett "Brock" Davis avec trois simples, tous trois au champ intérieur.

Chicago et les Expos, qui sont maintenant 3-3 en 6 retraits jusqu'ici cette saison, joueront encore aujourd'hui alors que John Strohmayer et le gaucher Ken Holtzman se rendront au monticule. Et comme Newman, la recrue de Tacoma rappelée le 13 mai dernier par les Cubs, ne pourra probablement pas lancer, on peut espérer une victoire montréalaise...

Chicago et les Expos, qui sont maintenant 3-3 en 6 retraits jusqu'ici cette saison, joueront encore aujourd'hui alors que John Strohmayer et le gaucher Ken Holtzman se rendront au monticule. Et comme Newman, la recrue de Tacoma rappelée le 13 mai dernier par les Cubs, ne pourra probablement pas lancer, on peut espérer une victoire montréalaise...

Chicago et les Expos, qui sont maintenant 3-3 en 6 retraits jusqu'ici cette saison, joueront encore aujourd'hui alors que John Strohmayer et le gaucher Ken Holtzman se rendront au monticule. Et comme Newman, la recrue de Tacoma rappelée le 13 mai dernier par les Cubs, ne pourra probablement pas lancer, on peut espérer une victoire montréalaise...

Chicago et les Expos, qui sont maintenant 3-3 en 6 retraits jusqu'ici cette saison, joueront encore aujourd'hui alors que John Strohmayer et le gaucher Ken Holtzman se rendront au monticule. Et comme Newman, la recrue de Tacoma rappelée le 13 mai dernier par les Cubs, ne pourra probablement pas lancer, on peut espérer une victoire montréalaise...

Chicago et les Expos, qui sont maintenant 3-3 en 6 retraits jusqu'ici cette saison, joueront encore aujourd'hui alors que John Strohmayer et le gaucher Ken Holtzman se rendront au monticule. Et comme Newman, la recrue de Tacoma rappelée le 13 mai dernier par les Cubs, ne pourra probablement pas lancer, on peut espérer une victoire montréalaise...

Chicago et les Expos, qui sont maintenant 3-3 en 6 retraits jusqu'ici cette saison, joueront encore aujourd'hui alors que John Strohmayer et le gaucher Ken Holtzman se rendront au monticule. Et comme Newman, la recrue de Tacoma rappelée le 13 mai dernier par les Cubs, ne pourra probablement pas lancer, on peut espérer une victoire montréalaise...

Chicago et les Expos, qui sont maintenant 3-3 en 6 retraits jusqu'ici cette saison, joueront encore aujourd'hui alors que John Strohmayer et le gaucher Ken Holtzman se rendront au monticule. Et comme Newman, la recrue de Tacoma rappelée le 13 mai dernier par les Cubs, ne pourra probablement pas lancer, on peut espérer une victoire montréalaise...

Chicago et les Expos, qui sont maintenant 3-3 en 6 retraits jusqu'ici cette saison, joueront encore aujourd'hui alors que John Strohmayer et le gaucher Ken Holtzman se rendront au monticule. Et comme Newman, la recrue de Tacoma rappelée le 13 mai dernier par les Cubs, ne pourra probablement pas lancer, on peut espérer une victoire montréalaise...

Chicago et les Expos, qui sont maintenant 3-3 en 6 retraits jusqu'ici cette saison, joueront encore aujourd'hui alors que John Strohmayer et le gaucher Ken Holtzman se rendront au monticule. Et comme Newman, la recrue de Tacoma rappelée le 13 mai dernier par les Cubs, ne pourra probablement pas lancer, on peut espérer une victoire montréalaise...

Chicago et les Expos, qui sont maintenant 3-3 en 6 retraits jusqu'ici cette saison, joueront encore aujourd'hui alors que John Strohmayer et le gaucher Ken Holtzman se rendront au monticule. Et comme Newman, la recrue de Tacoma rappelée le 13 mai dernier par les Cubs, ne pourra probablement pas lancer, on peut espérer une victoire montréalaise...

Chicago et les Expos, qui sont maintenant 3-3 en 6 retraits jusqu'ici cette saison, joueront encore aujourd'hui alors que John Strohmayer et le gaucher Ken Holtzman se rendront au monticule. Et comme Newman, la recrue de Tacoma rappelée le 13 mai dernier par les Cubs, ne pourra probablement pas lancer, on peut espérer une victoire montréalaise...

Chicago et les Expos, qui sont maintenant 3-3 en 6 retraits jusqu'ici cette saison, joueront encore aujourd'hui alors que John Strohmayer et le gaucher Ken Holtzman se rendront au monticule. Et comme Newman, la recrue de Tacoma rappelée le 13 mai dernier par les Cubs, ne pourra probablement pas lancer, on peut espérer une victoire montréalaise...

Chicago et les Expos, qui sont maintenant 3-3 en 6 retraits jusqu'ici cette saison, joueront encore aujourd'hui alors que John Strohmayer et le gaucher Ken Holtzman se rendront au monticule. Et comme Newman, la recrue de Tacoma rappelée le 13 mai dernier par les Cubs, ne pourra probablement pas lancer, on peut espérer une victoire montréalaise...

Chicago et les Expos, qui sont maintenant 3-3 en 6 retraits jusqu'ici cette saison, joueront encore aujourd'hui alors que John Strohmayer et le gaucher Ken Holtzman se rendront au monticule. Et comme Newman, la recrue de Tacoma rappelée le 13 mai dernier par les Cubs, ne pourra probablement pas lancer, on peut espérer une victoire montréalaise...



UN ATTIRANT PANIER! Dave Lee, de Hot Springs, Arkansas (à g.), regarde, amusé et surpris, le panier de déchets dans lequel il a envoyé sa balle avec son coup de départ au 18ème trou, une normale-3, lors d'une ronde de l'omnium Western, un fin de semaine. On lui permit de sortir sa balle sans coup de punition. Quelques instants après, Jerry Heard frappait sa balle dans le même panier! (Téléphoto PA)

## Au hasard des nouvelles

**EN COUPE DAVIS** en fin de semaine, pendant que le Mexique prenait une avance de 2-1 sur le Brésil, le Tchecoslovaquie et la Roumanie ont respectivement disposé de l'Espagne et de l'Allemagne de l'Ouest.

A Mexico, c'est le duo Joaquim Lolo Mayo-Vicente Zaba qui a permis au Mexique, hier, de prendre l'avance, par une victoire de 8-6, 7-5 et 6-2 sur Thomas Koch et Edson Mandarino. La veille, Koch avait défait Marcelo Lara 6-4, 6-2 et 6-1 tandis que Lolo Mayo triomphait de Mandarino 6-4, 3-6, 4-6, 7-5 et 6-1.

A Prague, les Tchèques ont remporté la finale de la zone européenne, groupe "A", en battant l'Espagne 3-2, grâce à deux victoires en simples hier. Frantisek Pala a d'abord défait Juan Gisbert 6-0, 6-1 et 6-1, puis Jan Kodas a donné la victoire à son pays en battant Manuel Orantes 7-5, 4-6, 7-5 et 6-3. La veille, l'Espagne avait pris les devants grâce à une victoire du duo Orantes-Gisbert, par 6-4, 11-9 et 6-4, devant Kodas et Jan Kusal.

A Bucarest enfin, les Roumains ont gagné, dès samedi, la finale européenne du groupe "B" par 3-0 contre les pourtant dangereux Allemands de l'Ouest, grâce à une victoire en double par le duo Ili Nastase-Ion Tiriac, par 8-6, 6-4 et 6-4, contre Jürgen Fassbender et Hans Jürgen-Bochman.

**PAUL POULIOT**, du club Royal-Québec, vainqueur du même tournoi l'an dernier, a remporté hier les honneurs du tournoi Duc de Kent disputé sur son propre parcours. Pouliot a réussi des rondes de 68 (samedi) et 74 pour un total de 142 coups, deux sous la normale. Pierre Archambault, du club Laval, s'est classé deuxième à 143 (71-72), suivi d'Eric Reid, de Summerlea, et de Glen Seely, de Rivermead, à 145.

**JOHN ELLIOTT**, mari de la golfeuse professionnelle Sandra Post, a remporté sa 1ère victoire comme golfeur professionnel, samedi à Winnipeg, alors qu'il a gagné l'omnium du Manitoba après une éliminatoire à résultat immédiat contre le vétéran Moe Norman. Le golfeur de Fort Lauderdale, Floride, aurait pu gagner par disqualification au 2ème trou éliminatoire mais refusa et ce n'est qu'au 6ème trou supplémentaire, et grâce à un coup roulé d'un pied, qu'il battit Norman, celui-ci gagnant \$1,225 et Elliott \$1,500. Les deux avaient terminé le tournoi de 54 trous avec des totaux de 210, soit la normale. Elliott, dont c'était le plus gros chèque comme professionnel, avait gagné \$425 lors de l'omnium du Québec, également commandité par Peter Jackson. La disqualification de Norman en aurait été une assez spéciale. Elliott lui concéda un coup roulé de 5 pouces et Norman ramassa sa balle et quitta le vert. Mais les représentants de l'Association de golf du Manitoba insistent pour disqualifier Norman parce qu'il n'avait pas fini. Après une longue discussion au cours de laquelle Norman se rendit à sa voiture, Elliott fit changer d'idée aux arbitres puis courut convaincre Norman de reprendre la lutte.

**STEPHANIE BERTO**, de Vancouver, a gagné les épreuves du 100 et du 200 mètres, samedi à Londres, aux championnats féminins de l'Association d'athlétisme de Grande-Bretagne, avec des temps respectifs de 11.4 et 23.5 secondes. La Torontoise Abbie Hoffman a facilement gagné le 800 mètres en 2'04", tandis que Debby Brill, de Vancouver, a peut-être établi un record du Commonwealth avec un saut en hauteur de 1.83 mètre, soit près de six pieds.

**DICK TIGER**, ancien champion mondial des poids moyens et mi-lourds, vient d'annoncer de son domicile de Lagos, au Nigéria, qu'il se retirait de la boxe en raison de son âge. Il voudrait maintenant devenir entraîneur de boxe dans son pays. Il fut champion moyen en 1962-63 et titulaire mi-lourd de 1966 à 1968.

**LES DROITS DE TV ET RADIO** pour les matches de football professionnel et collégial aux Etats-Unis s'élevaient à environ \$66,000,000 en 1971, soit une légère diminution en comparaison de 1970 en raison d'une réduction de \$160,165 pour les matches collégiaux.

**BILLY JEAN KING** a battu sa compatriote américaine Rosemary Casals 6-3 et 6-3, samedi à Hoyalake, Angleterre, pour remporter les honneurs du simple féminin au tournoi de tennis qui y était présenté. Gâté masculin, le Rhodésien Andrew Pattison a battu Jaidip Mukerjee, membre de l'équipe de la coupe Davis de l'Inde, par 6-2, 5-7 et 6-2 pour le titre.

**LA BONNE TENUE** de l'équipe africaine d'athlétisme dans son premier match contre les Etats-Unis, en fin de semaine à Durham (Caroline du Nord), a amené les Américains à conclure une seconde rencontre pour l'été 1973 en Afrique. Le bilan africain indique cinq victoires en 18 épreuves, y compris deux records d'Afrique. Une 6ème victoire s'est échappée quand l'Éthiopien Mirus Ifter s'est arrêté un tour avant la fin de l'épreuve de 5,000 mètres alors qu'il menait facilement. Cependant Kipchoge Keino, son compatriote et champion olympique, a facilement gagné l'épreuve du 1500 mètres, comme l'avaient prévu tous les experts.

**LES ROUGH RIDERS D'OTTAWA** sont à la recherche d'un joueur de ligne canadien, mais aucune autre équipe de la ligue Canadienne de football ne semble être en mesure d'accepter l'échange que leur propose l'instructeur Jack Gotta. Les Riders semblent avoir d'excellents joueurs américains au sein de leur formation, mais comme ils ne peuvent en garder que 14 sur un total de 32 joueurs, il leur faut chercher du renfort à l'aide de Canadiens, ce qui n'a jamais été facile pour aucune des équipes du circuit. Incidemment, l'ancien Alouette Dennis Duncan ne serait plus assuré de son poste de centre-arrière avec les Riders, une recrue du nom de Carl Bartles lui livrant une lutte de tous les instants.

**DES VICTOIRES** récentes de 5-1 et 16-0 contre le club Westpark et le Montréal-Nord, respectivement, ont permis aux porte-couleurs de polo aquatique du Montréal Olympique d'être choisis pour représenter la région de Montréal (6-6) aux Jeux d'été du Québec, à Rivière-du-Loup les 17 et 18 août prochain. Richard Veilleux (4), Richard Kalinowski, Jean Bourque, Denis Gagnon et Normand Bisson (3 chacun) ont été les meilleurs marqueurs de buts de l'équipe que dirige l'entraîneur André Brabant.

# Luke Walker et Mike Kekich lancent des parties d'un CS!

Luke Walker des Pirates de Pittsburgh et Mike Kekich, des Yankees, deux gauchers, ont raté de justesse des parties sans point ni coup sûr dans les deuxièmes parties de programmes doubles jouées par leur équipe respective hier après-midi. A Pittsburgh, Walker a conduit les siens à une victoire de 7-1 sur les Dodgers après que les mêmes Pirates eurent remporté la première 3-2. Walker a raté sa partie revêue en accordant son premier circuit dans les majeures au receveur Joe Ferguson, au début de la 9ème manche. Il aurait été le premier lanceur à lancer une telle partie à Pittsburgh en 62 ans. Walker en était à son premier départ depuis le 29 juin, à la suite d'un mal de bras. Les Pirates ont donc remporté leurs 11 dernières parties. Walker, meilleur lanceur des siens l'an dernier avec 15 victoires, a maintenant une fiche de 4-7.

1ère partie		2ème partie	
PHILADELPHIE (1)	HOUSTON (8)	PHILADELPHIE (1)	HOUSTON (8)
Doyle, 2b	ab p c pp	Metzger, cf	ab p c pp
Bowa, cf	4 0 1 0	J. Alou, cf	4 0 0 0
D. Carver, r	4 0 0 0	Wynn, cf	4 0 1 0
Johnson, 1b	3 0 0 0	Cedeno, cf	4 0 0 0
Montanez, cf	4 0 1 1	Rader, 2b	4 0 1 0
Mosey, cf	3 0 1 0	Mezle, 1b	2 0 0 0
Gambill, cf	3 0 0 0	Hlatt, r	3 0 0 0
Vokovich, 3b	2 0 0 0	Martinez, 2b	2 0 0 0
Reynolds, 1b	2 0 0 0	Gerulmino, cf	0 0 0 0
		Lemaster, 1b	0 0 0 0
		Morgan, 2b	1 0 0 0
			2 0 0 0
Totaux	32 1 6 1	Totaux	32 0 0

1ère partie		2ème partie	
LOS ANGELES (2)	PITTSBURGH (7)	LOS ANGELES (2)	PITTSBURGH (7)
Wills, cf	ab p c pp	Mazroski, 2b	4 1 1 0
Burke, 1b	4 0 0 0	Clay, cf	4 1 1 0
Davis, cf	3 0 1 0	Clemente, cf	4 0 0 0
Allen, 1b	3 0 1 0	Stargell, cf	4 0 0 0
Crawford, cf	3 0 0 0	Sanguillier, r	3 0 2 1
Lefebvre, 2b	3 0 1 0	Roberts, 1b	4 0 0 0
Sims, r	3 0 1 0	Sands, 2b	4 0 0 0
Grubitz, cf	0 0 0 0	Alley, cf	3 1 2 0
Haller, r	1 0 0 0	Kinn, 1b	2 0 0 0
Russell, cf	4 1 1 0	Devalillo, 1b	0 0 0 0
Downing, 1b	2 0 0 1	Gund, 1b	0 0 0 0
Brewer, 1b	0 0 0 0	Stenset, fo	1 0 1 0
Totaux	31 2 7 2	Totaux	33 3 7 2

1ère partie		2ème partie	
LOS ANGELES (2)	PITTSBURGH (7)	LOS ANGELES (2)	PITTSBURGH (7)
E.R. Allen, DJ	000 010 001 1-1-0	D. Kelly, DJ	000 000 000 1-1-0
Los Angeles 4	000 000 001 1-1-0	Pittsburgh 3	000 000 001 1-1-0
Singer (5-11)	003 001 7-10-1	Singer (5-11)	003 001 7-10-1
Walker (4-7)	001 001 6-7-0	Walker (4-7)	001 001 6-7-0
Ferguson 1er, Pit.	001 001 6-7-0	Ferguson 1er, Pit.	001 001 6-7-0
Hebner 15e.	A - 48,230.	Hebner 15e.	A - 48,230.

1ère partie		2ème partie	
LOS ANGELES (2)	PITTSBURGH (7)	LOS ANGELES (2)	PITTSBURGH (7)
San Francisco	000 010 001 1-1-0	San Francisco	000 010 001 1-1-0
Atlanta	010 020 010 001-5 11 2	Atlanta	010 020 010 001-5 11 2
Carrithers, Robertson	5. Hamilton 7.	McMahon 9.	Johnson 11.
Dietz 9e.			

1ère partie		2ème partie	
LOS ANGELES (2)	PITTSBURGH (7)	LOS ANGELES (2)	PITTSBURGH (7)
New York	022 000 010 5-8-0	New York	022 000 010 5-8-0
St-Louis	002 000 60x 8-7-0	St-Louis	002 000 60x 8-7-0
Mattack (0-1)	Frissella 7.	C. Williams 8.	Dyer: Santorini.
Chuck Taylor (2-0)	3. Drabowsky 8.	Linz 8.	et Simmons.
Clint, G. (4-2)	2. 1 1 1 0 0	Balk-Koon, T-218.	

1ère partie		2ème partie	
LOS ANGELES (2)	PITTSBURGH (7)	LOS ANGELES (2)	PITTSBURGH (7)
San Francisco	010 020 010 001-5 11 2	San Francisco	010 020 010 001-5 11 2
Atlanta	010 300 000 000-4 6 2	Atlanta	010 300 000 000-4 6 2
(12 manches)			

1ère partie		2ème partie	
LOS ANGELES (2)	PITTSBURGH (7)	LOS ANGELES (2)	PITTSBURGH (7)
Chicago	000 010 000 1-1-0	Chicago	000 010 000 1-1-0
New York	000 100 03x 6-6-1	New York	000 100 03x 6-6-1
Bradley (8-8)	Hinton 6.	Forster 8.	Barth Johnson 8.
Et Evans: Kekich (4-4)	et Gibbs. Cf. - NY - White 14e.	chic - Andrews Se. A. - 35,004.	

1ère partie		2ème partie	
LOS ANGELES (2)	PITTSBURGH (7)	LOS ANGELES (2)	PITTSBURGH (7)
Detroit	000 000 200 2-8-0	Detroit	000 000 200 2-8-0
Kansas City	430 001 0x 8-7-0	Kansas City	430 001 0x 8-7-0
Gilbrth (2-1)	Timmerman 2.	Denehy 2.	Kilkenny 4.
Chaney 7.	Freehan: Splitter (4-3).	Abernathy 8.	et Jerry May.
Cir.-KC.	Pi-niella 1er.	Patek 3e.	

1ère partie		2ème partie	
LOS ANGELES (2)	PITTSBURGH (7)	LOS ANGELES (2)	PITTSBURGH (7)
Milwaukee	200 001 002 5-12-1	Milwaukee	200 001 002 5-12-1
Boston	000 002 002 4-9-0	Boston	000 002 002 4-9-0
Slaton (5-2)	Sanders 6.	et Ellie Rodriguez: Peters (8-7).	Ken Tatum 9.
et Josephson: Cir. - Mil. - Kosco Se. Bos. - Petrocelli 17e.	Scott 15e.	A - 22,602.	

1ère partie		2ème partie	
LOS ANGELES (2)	PITTSBURGH (7)	LOS ANGELES (2)	PITTSBURGH (7)
Minnesota	001 010 000 - 2 12 0	Minnesota	001 010 000 - 2 12 0
Washington	000 001 002 - 3 8 1	Washington	000 001

Enfin décidé

# Wilson se prononce contre l'adhésion au Marché commun

LONDRES (AFP) — M. Harold Wilson, leader de l'opposition, va lancer tout le poids du parti travailliste contre l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun. Cela ne fait plus aucun doute après le discours de clôture qu'il a prononcé samedi devant le congrès extraordinaire de son parti à Londres.

Par une attaque acérée contre les conditions d'entrée offertes par les "Six" et contre l'intention qu'il a prêtée à M. Edward Heath de "brader" les intérêts de la Grande-Bretagne et du Commonwealth pour entrer "à tout prix" dans le Marché commun, M. Wilson a mis fin au suspense qui prévalait quant à ses intentions à l'égard de l'Europe.

Au cours de son allocution, le leader de l'opposition n'a pas prononcé un seul mot favorable à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE aux conditions obtenues par le

gouvernement conservateur. Il a clairement laissé entendre que s'il était resté au pouvoir il aurait rejeté ces conditions, précisant qu'elles n'étaient pas celles qu'un gouvernement travailliste "aurait demandées ou aurait été obligé d'accepter".

Le leader de l'opposition a affirmé que l'adhésion à la CEE n'était pas le seul choix qui se présentait à la Grande-Bretagne. "En l'affirmant, a-t-il ajouté, M. Heath brade les intérêts britanniques". Il a accusé le premier ministre de pousser le pays à prendre une décision "dans un accès de panique et d'hystérie, au lieu de le faire avec le sang-froid qu'une telle décision requiert".

M. Wilson, qui a toutefois affirmé qu'il était toujours partisan de l'adhésion britannique au Marché commun "si les conditions étaient acceptables", a reproché au gouvernement de n'avoir donné aucu-

ne estimation du coût global de l'entrée dans la CEE pour la balance des paiements britannique. Il a affirmé qu'il s'agissait là d'un "secret bien gardé" de l'administration conservatrice.

Le discours de M. Wilson a mis fin aux espoirs des partisans du Marché commun de voir leur leader demeurer fidèle à son engagement européen ou même de se cantonner dans une neutralité qui leur permettrait de maintenir leur attitude pro-européenne sans risquer de diviser profondément le parti.

Samedi MM. Michael Stewart, ancien secrétaire au Foreign office, et George Thomson, négociateur du gouvernement Wilson à Bruxelles ont tous deux plaidé la cause européenne, en déclarant que les conditions obtenues par M. Geoffrey Rippon leur paraissent entièrement acceptables. M. Roy Jenkins, leader adjoint du parti et chef de file

des partisans de l'adhésion, n'a pas pris la parole. Il fera connaître sa position personnelle durant le débat aux Communautés sur la CEE cette semaine.

Au total, les délégués, qui n'ont pris aucune décision sur le principe de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la communauté, ont entendu samedi 52 interventions, également réparties entre pro et anti-Marché commun. Les grands syndicats, dont ceux des transports et des métallurgistes, qui réunissent à eux deux plus de trois millions d'adhérents, se sont prononcés catégoriquement contre l'adhésion.

Les mesures que le gouvernement conservateur de M. Heath doit annoncer aujourd'hui pour stimuler la production serviront de levier de radeau au débat sur cette question qui débute, mercredi, aux Communautés.

Golfe Persique

# Six des sept émirats décident de se fédérer

DUBAI (AFP) — Les gouverneurs de six émirats de la côte de la Trêve ont décidé la création d'une fédération. Le septième émirat est Ras Al Khaima qui n'en fait pas partie.

C'est après huit jours de débats, interrompus durant 48 heures pour permettre des consultations de coulisse, que cet accord intervient, mettant fin à une longue période d'incertitudes et d'hésitations dans les divers émirats de la région du golfe.

Le gouverneur de l'émirat de Bas Al Khaima, Cheikh Sakr Ben Mohamed Al Kassimi, qui n'a pas accepté d'adhérer à la fédération, n'a pas précisé le statut futur de sa principauté.

L'organe dirigeant de la fédération sera le conseil suprême des gouverneurs. Le président n'en a pas encore été désigné, mais il ne fait pas de doute que c'est Cheikh Zeid Ben Sultan Al Nahyane, gouverneur de l'émirat d'Abou Dhabi, qui sera élu com-

me premier président de la fédération.

Les émirats groupés dans cette fédération sont les suivants: Dubai, Abou-Dhabi, Charjah, Ajman, Oum Al Gouweïn et Fujetrah.

Des délégations vont être envoyées dans les divers pays arabes pour demander l'appui des gouvernements à la nouvelle fédération.

Des contacts auront également lieu avec Qatar et Bahreïn en vue de les inviter à se joindre à la fédération.

L'adhésion de l'émirat de Ras El Kaima est tenue pour probable dans un avenir assez proche. Des efforts sont tentés auprès du gouverneur de cet Etat, le Cheikh Sakr, dont l'opposition à l'entrée de son émirat dans la fédération est surtout motivée par le mode de représentation au sein du conseil suprême.

Rapport encourageant

# Un GI sur 22 seulement se drogue à l'héroïne

SAN CLEMENTE (Californie) (AFP) — M. Jérôme Jaffe, récemment nommé au poste de conseiller présidentiel sur les stupéfiants, a informé M. Nixon samedi, au retour d'une mission en Extrême-Orient, que la proportion des soldats en poste au Sud-Vietnam qui se droguent à l'héroïne atteint 4,5 pour cent.

Ce pourcentage a été obtenu au moyen de test effectués sur 22,000 soldats, conformément à un programme de dépistage mis au point le 1er juillet dernier. Tous les militaires en voie de rapatriement y sont soumis. A leur retour aux Etats-Unis, ils subissent un traitement de désintoxication d'une semaine au moins.

Médecin et psychologue, pionnier du traitement à la méthadone, M. Jaffe a séjourné du 6 au 16 juillet

successivement au Japon, au Sud-Vietnam, à Hong Kong et à Hawaii où il a visité plusieurs bases et hôpitaux militaires américains.

Le président Nixon s'est déclaré satisfait de son rapport. "Le chiffre de 4,5 pour cent est sensiblement inférieur à ce que l'on craignait" mais il estime, a dit M. Jaffe, que le problème de la drogue aux armées demeure alarmant.

Le conseiller présidentiel a précisé qu'il n'a pas examiné, au cours de sa mission en Orient, les accusations portées notamment par la chaîne de télévision américaine NBC à l'encontre du président Nguyen Van Thieu, du vice-président Nguyen Cao Ky et d'autres généraux sud-vietnamiens soupçonnés d'avoir trempé dans le trafic de la drogue.

### COMPTABLE AGRÉÉ

**FONCTIONS :**

- Gérant d'un bureau de comptables agréés
- Établir et surveiller l'application des normes et standards professionnels.
- Organisation et administration interne du bureau.
- Entraînement du personnel.

**QUALIFICATIONS :**

- Être comptable agréé.
- Esprit d'organisation et d'initiative développés.
- Minimum 2 ans de vérification.

**TRAITEMENT :**

- à discuter.

Faire parvenir votre curriculum vitae et salaire désiré à :

**CASE 1532, LE DEVOIR**

### LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE HULL

DEMANDE

### UN COORDONNATEUR DE CATÉCHÈSE

**EXIGENCES DE LA FONCTION :**

- 1- Minimum 15 ans de scolarité (Bacc.)
- 2- Brevet d'enseignement classe A
- 3- Études spéciales en catéchèse, théologie, liturgie
- 4- Expérience pertinente dans l'animation pastorale

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande par écrit le ou avant le 6 août 1971 à :

**Yvon Barette, Secrétaire-trésorier, C.P. 307, 122 St-Laurent, Hull, P.Q.**

### SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

**CHEF, DÉPARTEMENT DE LA TRADUCTION**

Une Société fédérale de la couronne demande les services d'un Traducteur en chef pour son siège social à Ottawa.

Le postulant ou postulante devrait avoir une excellente connaissance des deux langues officielles. Cette personne devrait en outre posséder des qualités de chef étant donné qu'elle dirigera le département de la Traduction, être titulaire d'un diplôme d'université et avoir plusieurs années d'expérience.

Le traitement offert sera selon la compétence et l'expérience. Le poste devrait intéresser les personnes qui touchent actuellement \$15,000 ou au delà par année.

Prière de faire parvenir le curriculum vitae au :

**Directeur du Personnel, Société centrale d'hypothèques et de logement, Chemin Montréal, Ottawa, Ontario, K1A 0P7.**

### Marxistes en faveur de Peron

BUENOS AIRES (AFP) — Le parti socialiste de gauche national (tendance gauchiste) a annoncé hier qu'il soutenait la candidature de Juan Peron aux prochaines élections présidentielles. C'est la première fois qu'un parti politique marxiste soutient Peron depuis 1945, date à laquelle la gauche argentine avait violemment combattu le gouvernement justicialiste.

Le parti socialiste de gauche national n'a que peu d'influence sur la scène politique argentine. Il est essentiellement composé de membres dissidents du parti communiste et du parti socialiste.

### LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DES LAURENTIDES

DEMANDE

### PROFESSEURS LÉGALEMENT QUALIFIÉS

1 Anglais Sec. I et II  
1 Anglais Sec. II  
1 Anglais Sec. III et IV  
1 Éducation physique (féminin) Sec. I et II  
1 Éducation physique (féminin) Sec. I - II - III  
1 Écologie Sec. II  
1 Géographie Sec. I et III  
1 Math. modernes Sec. I - II - III  
Éducation physique (1/2 temps) professeur féminin  
1 Catéchèse et français Sec. I et IV  
1 Dactylographie Sec. II et III

FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE LE PLUS TÔT POSSIBLE À :

**M. Yvon Wilcott, Directeur de la planification scolaire, Commission Scolaire Régionale des Laurentides, C.P. 60, 33 rue St-Vincent, Ste-Agathe-des-Monts, P.Q. Tél.: (819) 326-0333**

### COMMISSION SCOLAIRE DE SAINTE-FOY

offre d'emploi

### DIRECTEUR DU PERSONNEL

**FONCTIONS :**

- Sélection et recommandation d'engagement du personnel.
- Application des conventions collectives.
- Contrôle des absences et bénéfices marginaux du personnel.

**EXIGENCES :**

- Diplôme universitaire de premier cycle en relations de travail.
- Expérience en relations de travail et gestion du personnel.
- La connaissance du domaine scolaire sera appréciée.

**SALAIRE :**

- Selon l'expérience et les qualifications.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae en insistant sur leur compétence académique et leur expérience, avant 16 heures le 10 août 1971, à :

**La Direction générale des études, Commission Scolaire de Sainte-Foy, 1088, Route de l'Église, Sainte-Foy, Québec 10e.**

### CONSEILLER COMPTABILITÉ HOSPITALIÈRE

**DIRECTION DE L'ASSURANCE-HOSPITALISATION ET DU SERVICE DIAGNOSTIC**

**DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ASSURANCE-MALADIE ET DE L'AIDE À LA SANTÉ**

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL**

**OTTAWA**

Fonction publique du Canada

**TRAITEMENT DE \$14,889 à \$16,918**

Afin de mieux s'adapter aux nouveaux principes qui régissent la distribution des soins au Canada, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a immédiatement besoin d'un conseiller en comptabilité hospitalière.

Le titulaire du poste fera l'évaluation constante des programmes de dépenses des provinces en matière d'assurance-hospitalisation afin d'aider les autorités provinciales à améliorer ces programmes. Il sera également chargé de préparer et d'effectuer des enquêtes sur la portée financière des recommandations du Comité du coût des soins. Finalement, il offrira aux fonctionnaires supérieurs des provinces des conseils au sujet des facteurs divers qui peuvent influencer sur les frais d'exploitation des hôpitaux.

**CONDITIONS DE CANDIDATURE**

Diplôme universitaire OU admissibilité à exercer la profession de comptable. De plus, les candidats doivent posséder l'aptitude à appliquer, sous direction, les principes appropriés de gestion financière connexes à l'organisation et la gestion financière des hôpitaux ou des régimes d'assurance-hospitalisation et être expérimentés dans ces domaines.

Les candidats doivent posséder les qualités requises en ce qui concerne la connaissance et l'usage tant de l'anglais que du français. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae circonstancié, au plus tard le 6 août 1971, à l'adresse suivante :

**DIVISION C CADRES DE L'ADMINISTRATION COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA TOUR "A", PLACE DE VILLE OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7**

Référence à rappeler : concours n° 71-600-30.

### 1er forage pétrolier dans la bande de Gaza

TEL AVIV (AFP) — La compagnie pétrolière israélienne "Lapidot" a commencé à forer dans la bande de Gaza, indique l'institut israélien du pétrole.

Les travaux du forage, appelé "Gaza 1", progressent précieusement l'institut mais n'ont pas encore donné de résultats.

On s'attend que d'autres forages pétroliers seront entrepris bientôt dans la bande de Gaza.

### CEGEP DE VICTORIAVILLE

POSTES OUVERTS

**COORDONNATEUR DE L'ÉDUCATION PERMANENTE**

**Fonction :**

Sous l'autorité du Directeur des services pédagogiques :

- 1- il organise, planifie, coordonne et contrôle toutes les activités de l'éducation permanente.
- 2- il est responsable de l'étude des besoins du milieu et des ressources à utiliser pour répondre à ces besoins.
- 3- il travaille en collaboration avec tous les autres directeurs de services et les autres niveaux de l'éducation.
- 4- accomplit tout le travail connexe demandé par son supérieur immédiat.

**Qualifications :**

- 1- Diplôme universitaire dans au moins une des disciplines enseignées au collégial.
- 2- au moins cinq (5) années d'expérience dans l'enseignement et l'expérience souhaitable dans l'administration.
- 3- sens de l'organisation et aptitudes aux relations humaines et publiques.

### SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

pour une ville en plein essor, située dans les Cantons de l'Est à moins d'une heure de Montréal.

**Fonctions :**

- Administration générale de la Corporation Municipale.
- Responsabilité du personnel de l'hôtel-de-ville.
- Fonctions attachées à ce poste telles que mentionnées dans la Loi des Cités et Villes.

Le candidat âgé de 30 à 45 ans doit :

- avoir des aptitudes manifestées à administrer et à diriger.
- Une connaissance et expérience en comptabilité municipale.

**Salaire :**

- Selon compétence et bénéfices intéressants.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir curriculum vitae et demande d'application, avant le 23 juillet 1971 à :

**Case 1530, Le Devoir**

### Pour L'UNIVERSITÉ NATIONALE DU RUANDA et L'UNIVERSITÉ NATIONALE DE LA CÔTE D'IVOIRE

L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL RECHERCHE LES SERVICES DE :

### PROFESSEURS

dans les disciplines suivantes

- PHYSIQUE
- PHYSIQUE - MATHÉMATIQUES
- ANGLAIS
- ÉCONOMIE
- BIOLOGIE - PHYSIOLOGIE
- BIOLOGIE - BOTANIQUE
- SCIENCES COMMERCIALES
- GESTION DES AFFAIRES
- ÉDUCATION PHYSIQUE

**EXIGENCES**

- Doctorat, maîtrise ou l'équivalent
- Expérience appropriée dans l'enseignement de la discipline proposée
- Citoyenneté canadienne
- Intérêt marqué à l'égard de la coopération internationale

**CONDITIONS DE TRAVAIL**

- Contrat de 2 ans
- Traitement égal au salaire actuel
- Indemnité de service à l'étranger

**IL EST IMPORTANT que les candidats soumettent un curriculum vitae détaillé au plus tard le 27 juillet 1971, à l'adresse suivante :**

Direction du recrutement des coopérants  
Agence canadienne de développement international (A.C.D.I.)  
122, rue Bank  
Ottawa 4, Ontario  
No de téléphone: (613) 996-5605

### PEUGEOT 1970

"504" Sedan, à transmission automatique. Garantie de six mois du manufacturier. Une voiture de prestige provenant d'un médecin.

**\$2,550.**

**GRANDS GARAGES DU QUÉBEC**  
273-9105

### DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

**LAURENT BÉRUBÉ**  
DÉCORATEUR-ENSEMBLIER  
8240 AIMÉ-RENAUD  
ST-LEONARD MI, 38  
324-2580

### VIAU, MORISSET Inc.

Consultants en décoration  
5995 rue Monkland  
Montréal 261  
Tél.: 488-2561

### ARCHITECTES

**LOUIS CARRIER**  
ARCHITECTE  
2785 boul. LAURIER  
QUÉBEC 10 - P.Q.  
TÉL.: 651-0982

**DAVID & BOULVA**  
ARCHITECTES  
3 Place Ville-Marie  
MONTREAL - 866-9854

Les architectes : LONGPRE, MARCHAND, GOUDREAU, DOBUSH, STEWART, BOURKE

### RESPONSABLE DES TECHNIQUES AUDIO-VISUELLES

**Fonction :**

Sous l'autorité du Directeur des services pédagogiques :

- 1- remplit le rôle de pédagogue-animateur et de concepteur-réalisateur.
- 2- il initie et encourage les professeurs à l'utilisation rationnelle des techniques audio-visuelles.
- 3- il conseille et assiste les professeurs dans la production du matériel audio-visuel.
- 4- il assiste les autres services du Collège dans la production et l'utilisation du matériel audio-visuel.
- 5- il coordonne les autres activités de son service et remplit toute tâche connexe que lui confie son supérieur immédiat.

**Qualifications :**

- 1- Diplôme universitaire en sciences de l'éducation avec spécialisation en audio-visuel ou l'équivalent.
- 2- expérience pertinente en audio-visuel souhaitable.
- 3- expérience dans l'enseignement et l'animation de groupe désirable.
- 4- sens de l'organisation et aptitudes aux relations humaines.

**Traitements :**

Selon les normes du Ministère de l'éducation.

Pour ces postes, faire parvenir "curriculum vitae" avant le 23 juillet 1971 à :

**Monsieur le Directeur général CEGEP de Victoriaville Casier postal 68 Victoriaville, Québec Tél. : (819) 758-1571**

### COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE YOUVILLE

requiert les services d'un

### DIRECTEUR DU PERSONNEL

**Conditions d'éligibilité :**

- 1- Détenir un brevet universitaire en relations industrielles;
- 2- Posséder une certaine expérience;
- 3- Poser sa candidature dans une lettre adressée au secrétaire-trésorier, en expliquant comment son expérience et sa formation le rendent apte à occuper le poste convoité;
- 4- Se présenter sur convocation devant le comité de sélection.

**Responsabilités :**

- 1- Interpréter et appliquer les politiques de la Commission à la sélection et à l'embauchage du personnel;
- 2- négocier, interpréter et appliquer les conventions collectives de travail;
- 3- Régler les différends qui surviennent;
- 4- Appliquer les mesures disciplinaires qui s'imposent dans les contrats de travail;
- 5- Représenter la Commission au sein de différents comités.

Les candidats intéressés doivent solliciter la présente fonction en s'adressant par écrit, à Monsieur Jean Daigneault, secrétaire-trésorier, 333 rue St-Joseph, Ste-Martine, Cte. Châteauguay, le ou avant le 30 juillet 1971.